



**HAL**  
open science

## La formation des enfants d'agriculteurs et leur orientation hors de l'agriculture ; résultats d'une enquête exploratoire en Ille-et-Vilaine

Pierre Daucé, Guénaél Jegouzo, Yves Lambert, Bernard Roze

### ► To cite this version:

Pierre Daucé, Guénaél Jegouzo, Yves Lambert, Bernard Roze. La formation des enfants d'agriculteurs et leur orientation hors de l'agriculture ; résultats d'une enquête exploratoire en Ille-et-Vilaine. [Rapport Technique] Inconnu. 1970, 93 p. hal-02308963

**HAL Id: hal-02308963**

**<https://hal.science/hal-02308963>**

Submitted on 8 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

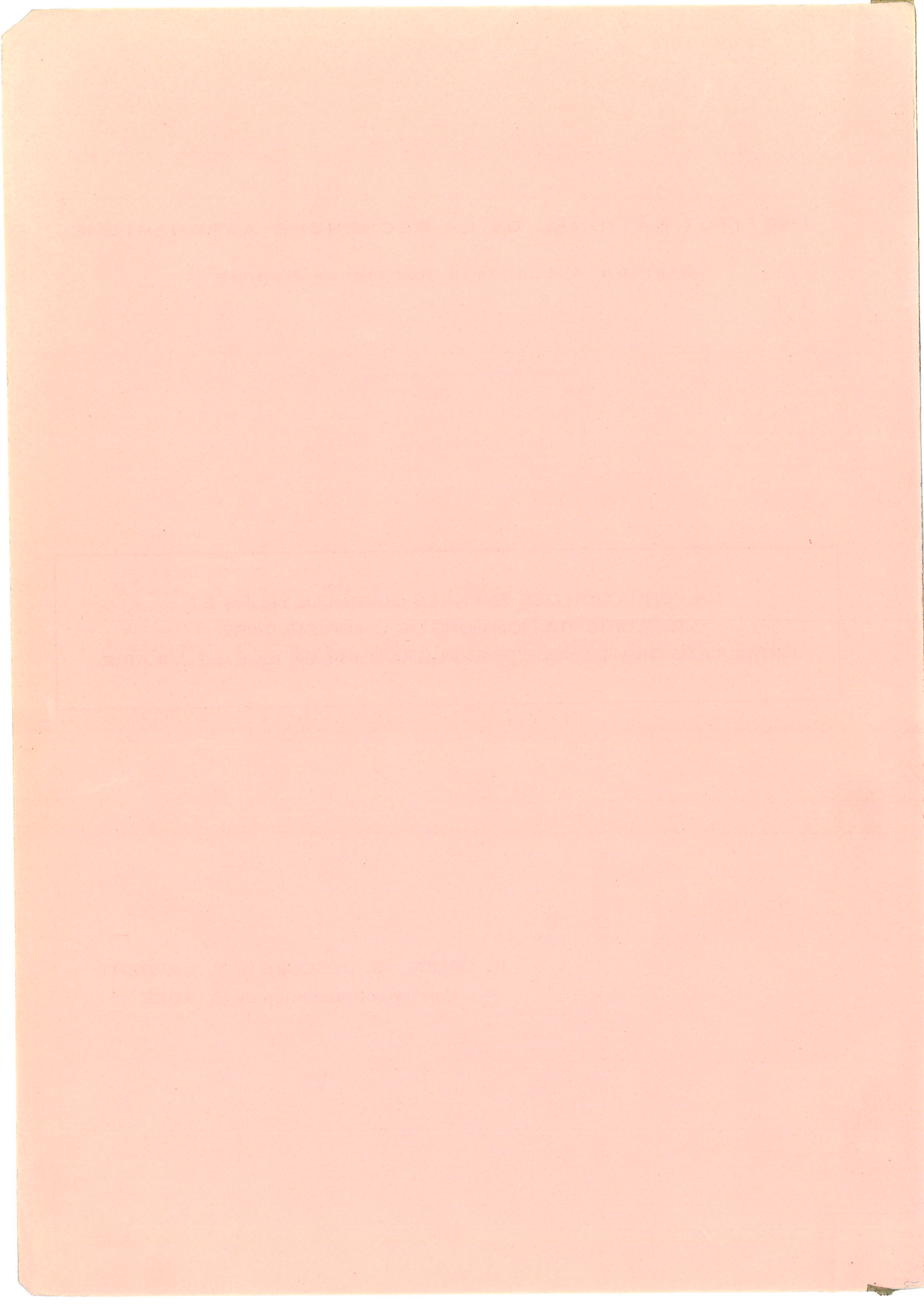
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Station d'Economie Rurale de Rennes

I. N. R. A. - RENNES  
ÉCONOMIE RURALE  
BIBLIOTHÈQUE

LA FORMATION DES ENFANTS D'AGRICULTEURS ET  
LEUR ORIENTATION HORS DE L'AGRICULTURE ;  
RESULTATS D'UNE ENQUETE EXPLORATOIRE EN ILLE-ET-VILAINE

P. DAUCE, G. JEGOUZO et Y. LAMBERT  
avec la collaboration de B. ROZE



## COLLECTION DE LA STATION D'ECONOMIE RURALE DE RENNES

### Série Travaux de Recherche

- n°1 - Mars 1965 - D. ASTIER, G. JEGOUZO - Problèmes de comptabilité économique régionale : les comptes de l'agriculture bretonne.
- n°2 - Avril 1966 - R. HOVELAQUE - Modèles de structures d'exploitations agricoles.
- n°3 - Janvier 1968 - J. L. BRANGEON, P. RAINELLI - Les comptes de production et d'exploitation de la branche agricole bretonne (1960-1966).
- n°4 - Mars 1968 - G. JEGOUZO - Certaines incidences sur l'agriculture d'une implantation industrielle récente.
- n°5 - Juillet 1968 - F. BONNIEUX - Méthodes statistiques appliquées à la conduite d'un élevage de veaux de boucherie.
- n°6 - Février 1969 - J. L. BRANGEON - Comptabilité économique régionale et disparités dans le développement et le progrès de l'agriculture française.
- n°7 - Septembre 1969 - P. DAUCE, G. JEGOUZO - La mobilité professionnelle des chefs d'exploitation agricole bretons. Résultats de deux enquêtes.
- n°8 - Février 1970 - C. BROUSSOLLE - Les ensembles agro-industriels.
- n°9 - Janvier 1971 - P. DAUCE, G. JEGOUZO et Y. LAMBERT (avec la collaboration de M. ROZE) La formation des enfants d'agriculteurs et leur orientation hors de l'agriculture ; résultats d'une enquête exploratoire en Ille-et-Vilaine.

### Série Etudes et Documents

- n°1 - Septembre 1963 - L. MALASSIS - Croissance économique et développement rural.
- n°2 - Mars 1964 - G. JEGOUZO - Essai d'orientation sur la prévision de la population active agricole.
- n°3 - Janvier 1965 - Données de base pour la programmation agricole régionale.
- n°4 - Mai 1966 - J. B. HENRY - L'industrie laitière en Bretagne.
- n°5 - Décembre 1966 - C. BROUSSOLLE - Les industries alimentaires.
- n°6 - Avril 1967 - L. MAHE, P. RAINELLI - Contribution à l'étude du coût de la production du porc charcutier.
- n°7 - Décembre 1970 - J. L. BRANGEON et P. RAINELLI - Les comptes de patrimoine de l'agriculture : problèmes posés par leur élaboration et essai pour la France entière et la Bretagne en 1963 et 1967.



L'enquête dont le présent document rend compte a pu être réalisée grâce aux concours reçus de plusieurs organismes. L'échantillon a été établi à partir d'un listing d'exploitations agricoles fourni par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture. Quelques interviews ont été réalisées par des Assistantes Sociales de la M. S. A. d'Ille-et-Vilaine. Le dépouillement mécanographique des données qui a été effectué à la Faculté des Sciences de Rennes, a été facilité par l'aide matérielle reçue de la Caisse Départementale de Réassurance Mutuelle Agricole d'Ille-et-Vilaine.

Nous remercions Mme Benoist qui a assuré la frappe du document.



## SOMMAIRE

	pages
Résumé _____	1
Introduction _____	5
<u>Chapitre préliminaire : Hypothèses relatives au rôle de la formation dans l'orientation hors de l'agriculture des enfants d'agriculteurs</u> _____	7
Le double rôle de la formation. Hypothèses générales et leur justification	
A - Les raisons pour lesquelles la formation détermine l'orientation d'emploi en début de vie active _____	10
Les diverses formations et leur débouchés professionnels La formation et les disparités intersectorielles de revenus La liaison formation-emploi et la conjoncture de l'emploi	
B - La formation et les changements d'emploi en cours de vie active _____	18
Plus de non-entrées ou plus de sorties ? Influence comparée de la formation sur la non-entrée et la sortie	
<u>Chapitre premier : Une enquête exploratoire en Ille-et-Vilaine</u> _____	23
Section 1 - Une enquête sur un groupe donné de générations _____	24
Méthode d'observation Constitution de l'échantillon Représentativité de l'échantillon et portée des résultats	
Section 2 - Caractéristiques du département dans lequel l'enquête a été effectuée _____	27



Section 3 - Nature et niveau de la formation scolaire des enfants _____	30
Les études suivies par les générations 1945-1952	
Les études suivies par les générations 1953-1955	
Les catégories de formation la plus élevée	
Variations dans la nature et le niveau de formation scolaire des enfants en fonction de la surface de l'exploitation des parents	
<u>Chapitre 2 - L'ampleur de l'orientation hors de l'agriculture selon la formation</u> _____	43
Section 1 - Ampleur de l'orientation hors de l'agriculture _____	43
Le nombre de non-entrées dans l'agriculture lors de l'exercice du premier emploi	
Le nombre de sorties hors de l'agriculture entre le début de la vie active et le moment de l'enquête	
Section 2 - Influence de la formation sur l'orientation vers les industries et les services _____	48
Non-entrée et formation	
Sortie et formation	
Le cheminement scolaire et professionnel d'un groupe donné de générations	
Orientation hors de l'agriculture selon la formation et la surface de l'exploitation des parents	
Récapitulation des relations étudiées	
Section 3 - Bilan de la formation scolaire et post-scolaire des enfants restés dans l'agriculture et des enfants devenus actifs non agricoles _____	61
La formation des actifs agricoles.	
La formation des actifs non agricoles.	
<u>Chapitre 3 - Le devenir hors de l'agriculture selon la formation</u> _____	69
Section 1 - La localisation des emplois occupés hors de l'agriculture _____	70
La rareté de l'émigration hors région.	
Le maintien du domicile chez les parents agriculteurs et dans la commune d'origine.	
La mobilité intra-départementale.	

Section 2 - La nature des emplois occupés hors de l'agriculture. 76

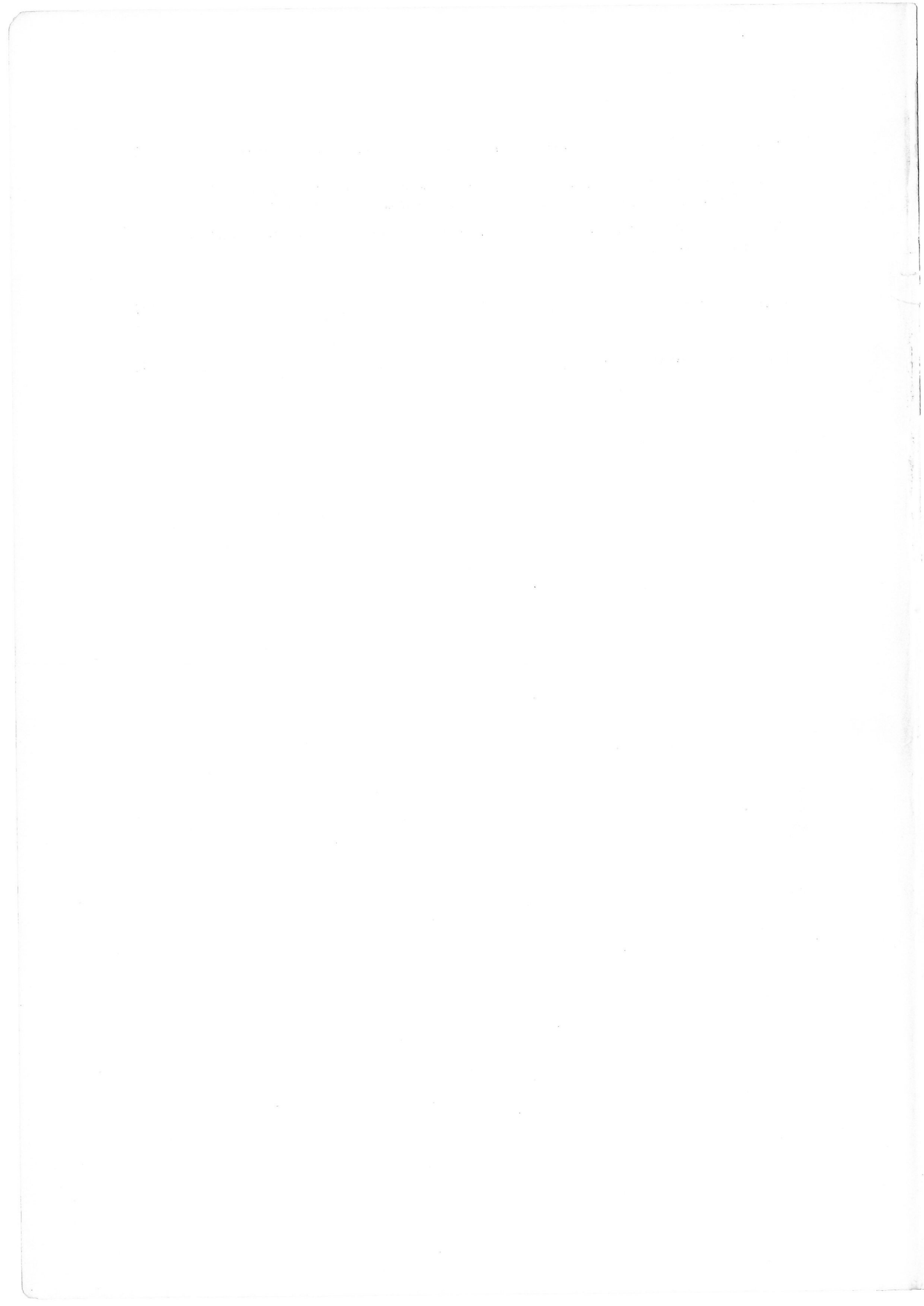
A - Importance relative des flux agriculture-industrie, agriculture-services, agriculture-secteurs para-agricoles.

B - Catégories sociales comparées : sous-scolarisation et prolétarianisation

Conclusion \_\_\_\_\_ 87

Liste des tableaux et figures \_\_\_\_\_ 93

\_\_\_\_\_



- RESUME -

Si l'agriculture ne réussit pas dans beaucoup de régions, à comprimer plus rapidement ses effectifs, c'est parce qu'il est difficile non seulement de transférer vers d'autres activités les travailleurs adultes mais de freiner l'entrée dans cette branche de jeunes travailleurs. Dans l'un et l'autre cas, l'une des explications majeures ne réside-t-elle pas dans la faiblesse de la scolarisation secondaire et supérieure en milieu agricole ?

Dans le cadre d'un programme de recherches relatif à la mobilité professionnelle des agriculteurs et de leurs enfants, nous avons entrepris de mettre l'accent sur le rôle du manque de formation comme obstacle à cette mobilité. Compte tenu de l'impulsion donnée en France à l'enseignement agricole secondaire depuis 1960, nous cherchons à déterminer l'influence spécifique de cette formation sur le maintien à la terre.

Si l'on considère une génération ou un groupe donné de générations d'enfants d'agriculteurs, deux hypothèses paraissent susceptibles de rendre compte de l'influence exercée par la nature et le niveau de la formation sur l'orientation d'emploi :

- ✓ - alors que la formation primaire seule et la formation agricole orientent les enfants vers l'agriculture, la formation technique et les enseignements généraux secondaires et supérieurs tendent à les en détourner ;
- ✓ - pour une nature donnée de formation, plus le niveau des études et des diplômes est élevé, plus la probabilité est grande qu'il y aura orientation hors de l'agriculture.

Ces rôles accordés à l'éducation peuvent se manifester soit lors du premier emploi exercé, l'orientation vers les industries et services prenant à ce stade la forme d'une "non-entrée" dans l'agriculture, soit en cours de vie active, l'entrée dans l'agriculture étant suivie de "sortie". L'action de la formation s'exercera-t-elle plutôt sur le taux de non-entrée ou plutôt sur le taux de sortie ? Du point de vue économique et social, il semble préférable qu'un volume donné de transferts hors de l'agriculture se réalise plutôt par non-entrées que par sorties. Mais en France, il n'existe pas d'action spécifique visant à accroître les non-entrées par rapport aux sorties.

L'orientation scolaire peut être tantôt cause et tantôt effet de l'orientation professionnelle. Telle formation a pu être déterminée par tel projet professionnel. Mais tout projet professionnel peut être remis en cause à la fin de la scolarité.

2.

Plusieurs raisons conduisent à supposer que la formation détermine, selon les modalités précitées, les taux de non-entrées et de sorties pour une génération ou un groupe de générations. Elle influence d'abord la possibilité elle-même du transfert car si l'exercice de l'emploi agricole s'accommode généralement de plusieurs niveaux et types de formation, il n'en est pas de même d'une large partie de l'univers non agricole. L'incitation au transfert varie aussi selon l'instruction reçue ; il existe en particulier une relation entre celle-ci et le montant du coût d'opportunité lié au choix de l'emploi agricole. Mais par ailleurs, l'éducation n'est pas le seul déterminant de l'ampleur relative de l'orientation hors de l'agriculture. L'action de ce facteur doit être étudiée en tenant compte de la conjoncture de l'offre d'emplois agricoles et non agricoles. Pour une formation donnée, il existe une liaison entre le taux de transferts et les volumes respectifs des offres d'emplois agricoles et non agricoles.

Si la formation influe sur le taux de transferts vers les industries et services, elle détermine aussi le devenir hors de l'agriculture des enfants qui choisissent d'être actifs non agricoles. La sous-scolarisation n'est pas seulement un facteur de population agricole excédentaire, elle est aussi une cause de prolétarianisation hors de l'agriculture.

Jusqu'à présent, le matériel statistique nécessaire pour effectuer une analyse concrète du double rôle de la formation dans l'orientation hors de l'agriculture n'existait pas en France. Aussi avons-nous été conduits à réaliser une enquête sur ce thème. Elle a été faite en 1970 en Ille-et-Vilaine pour un échantillon d'enfants nés de parents exploitants agricoles entre le 1er janvier 1945 et le 31 décembre 1955. Nous avons retracé rétrospectivement l'histoire scolaire et professionnelle de ces enfants jusqu'à la date des interviews. Dans ce type d'observation longitudinale, des erreurs de réponses peuvent résulter des imprécisions de souvenirs. Surtout, l'absence de base de sondage satisfaisante et la faiblesse de notre échantillon (394 garçons et 391 filles) conséquence de l'insuffisance des crédits d'enquête disponibles, peuvent limiter la portée des résultats de l'enquête. Ces résultats doivent par ailleurs être interprétés en fonction de certaines caractéristiques particulières du département d'Ille-et-Vilaine. C'est celui des départements de la zone de rénovation rurale de l'Ouest qui a la population agricole la plus nombreuse, la scolarisation la plus faible, mais qui a connu le développement industriel le plus important durant la période au cours de laquelle les enfants étudiés sont arrivés sur le marché du travail.

Nos hypothèses relatives à l'influence du type et du niveau d'éducation sont vérifiées dans les conditions suivantes :

1 - La majorité des enfants de formation primaire et agricole sont effectivement entrés dans l'agriculture contrairement à la majorité des

enfants qui ont reçu une formation technique ou des enseignements généraux secondaires et supérieurs. Comme les enfants observés n'avaient le plus souvent qu'un niveau de formation primaire en début de vie active, le taux global d'entrée a été élevé (environ 70 % des garçons et des filles).

2 - Mais ces fortes entrées ont été suivies d'importantes sorties ; à 20-24 ans, seulement un peu plus du quart des garçons et filles sont actifs agricoles. C'est que les formations primaire et agricole n'empêchent pas un grand nombre de sortir hors de l'agriculture. De ces deux catégories d'éducation c'est la seconde qui retient le plus dans l'agriculture, étant entendu que la formation agricole rencontrée dans l'enquête est le plus souvent du niveau Brevet d'Apprentissage Agricole (B. A. A.).

3 - Des tendances ainsi décelées lors des non-entrées et des sorties, il ressort que type et niveau d'éducation exercent une influence sur l'intensité globale de l'orientation hors de l'agriculture mais agissent surtout sur l'importance relative des non-entrées et des sorties. Si les titulaires des formations primaire et agricole entrent beaucoup dans l'agriculture, ils en sortent aussi en grand nombre. S'il en a été ainsi dans le cas étudié, c'est sans doute parce que durant la période de début de vie active des enfants observés, l'Ille-et-Vilaine a connu la plus importante phase d'industrialisation de son histoire.

4 - Pour une formation donnée, l'ampleur des transferts des enfants hors de l'agriculture a varié selon la superficie de l'exploitation des parents, la surface étant, dans le système artisanal de polyproduction, un facteur essentiel du volume de l'offre d'emplois agricoles et du montant des revenus agricoles. Les taux de maintien ont été les plus forts sur les grandes surfaces, la formation agricole étant d'une part plus fréquente et d'autre part plus rétentrice dans ces exploitations. L'enquête fait nettement apparaître le rôle que la surface de l'exploitation des parents exerce par diverses voies sur l'orientation de scolarité et d'emploi.

Les différentes tendances constatées dans les liaisons formation-emplois sont le plus souvent identiques pour les garçons et les filles. Une récapitulation des diverses influences que chaque nature et niveau de formation exerce sur la non-entrée et la sortie, selon le sexe et la surface de l'exploitation des parents, est présentée pages 55 et 56.

Ces influences sont telles que la quasi-totalité des enfants qui seront les chefs d'exploitation de demain en Ille-et-Vilaine ont comme formation la plus haute soit le niveau du C. E. P. soit, un peu plus souvent, le niveau du B. A. A. Si la faible scolarisation est en partie la cause de l'excédent de population agricole, cet excédent est lui-même facteur de faible possibilité d'intégration des diplômés dans l'agriculture.

4.

Pour ceux qui ont choisi d'être actifs non agricoles, l'enquête ne décrit le devenir que durant les premières années d'activité non agricole, au plus tard jusqu'à 25 ans. Les observations principales sont les suivantes:

1 - Environ les 2/3 des enfants devenus actifs non agricoles n'ont atteint que les niveaux C.E.P. et B.A.A. au titre de leur formation scolaire, et seulement une petite minorité de ceux-ci (à peu près le 1/5ème) ont appris un métier non agricole par la voie de la promotion sociale. Aussi, nombreux sont les garçons et les filles qui, lors de l'enquête, se situent dans la catégorie des travailleurs manuels subalternes et des domestiques : 57,4 % des garçons sont ouvriers non qualifiés de même que 23,7 % des filles et 36,4 % de celles-ci sont personnels de service, c'est-à-dire essentiellement "bonnes à tout faire" et "filles de salle". On peut en particulier douter que la formation générale (axée sur la biologie) acquise dans l'enseignement agricole court soit d'une grande utilité hors de l'agriculture puisqu'en l'absence de formation de promotion, elle ne permet le plus souvent d'accéder qu'aux postes d'ouvriers non qualifiés et de bonnes à tout faire.

2 - Si le devenir hors de l'agriculture dépend de la formation, il est aussi en partie déterminé par les caractéristiques de l'offre locale d'emplois non agricoles, le marché du travail étant très cloisonné. Compte tenu de la haute conjoncture d'emploi non agricole qu'a connue l'Ille-et-Vilaine entre 1960 et 1970, les enfants devenus actifs non agricoles ont pu généralement rester dans leur département d'origine (dans 9 cas sur 10). Une fraction élevée d'entre eux continue même à habiter dans leur commune d'origine, souvent au domicile de leurs parents agriculteurs, ce qui contribue à transformer la structure traditionnelle des ménages agricoles. Mais, et ceci est important à souligner du point de vue du rôle de l'exode agricole dans le développement industriel local, les enfants étudiés occupent moins les emplois offerts par les nouvelles usines que les emplois créés par effet induit dans le bâtiment et les services. Quant à l'orientation vers les secteurs dits para-agricoles, elle est minoritaire, surtout chez les filles, et même chez les enfants dont la formation la plus haute est agricole.

Cette première enquête exploratoire est appelée à être étendue à d'autres départements, ne serait-ce que parce que les résultats observés dans un département et au cours d'une période à caractéristiques déterminées ne sauraient être trop vite extrapolés. En outre, l'analyse des mécanismes eux-mêmes selon lesquels la formation détermine l'orientation d'emploi reste bien trop partielle.

Le but d'une telle recherche n'est pas seulement de mieux connaître les causes des déséquilibres structurels des agricultures régionales mais de contribuer à mieux préparer les mesures susceptibles de corriger ces déséquilibres, mesures qui sont à prendre spécialement dans la zone de rénovation rurale de l'Ouest.

## INTRODUCTION

Le rythme de la croissance économique générale ou de la transformation des structures d'un secteur est en partie lié au rythme de la mobilité des travailleurs en général ou de ce secteur en particulier. L'inadaptation structurelle qui se manifeste en agriculture entre population offerte et population demandée résulte des difficultés qui existent non seulement à transférer vers d'autres activités les travailleurs adultes (1) mais à freiner les entrées dans cette branche des jeunes travailleurs. Dans chaque cas, l'explication principale ne réside-t-elle pas dans la fréquence du faible niveau de formation en milieu agricole ?

On connaît les dimensions générales de cette sous-scolarisation. Jusqu'à une époque récente, plus de la moitié des enfants d'agriculteurs commençaient à travailler à la fin de la scolarité obligatoire, et ceux qui poursuivaient leurs études après l'école primaire, ne recevaient le plus souvent qu'une formation secondaire courte. Autour de ces tendances générales, les situations étaient diverses selon les régions et les familles. L'évolution dans le temps est allée vers un accroissement de la durée des études, ne serait-ce que sous l'influence de la prolongation de la scolarité obligatoire. Mais la sous-scolarisation a été si vaste dans le passé que les progrès en ce domaine risquent d'être lents.

Un tel état de la formation des enfants d'agriculteurs est sans doute historiquement l'une des principales causes de la relative lenteur des transferts hors de l'agriculture et donc de l'importance encore trop grande de la population agricole dans de nombreuses régions. Aussi l'explication profonde des déséquilibres d'emploi et des bas revenus que connaît souvent l'agriculture serait en grande partie à rechercher dans les facteurs socio-culturels et économiques qui, directement ou indirectement, commandent le niveau et le type d'éducation.

Dans le cadre d'un programme de recherches consacré à la mobilité professionnelle des agriculteurs et de leurs enfants, nous avons retenu d'étudier l'insuffisance de l'offre d'emplois non agricoles et le manque de formation comme les deux obstacles fondamentaux de cette mobilité. Le problème posé est de savoir comment s'exerce l'action de ces variables. Les travaux réalisés jusqu'à présent qui mettaient l'accent sur le facteur offre d'emplois non agricoles ont fait apparaître le

---

(1) par exemple, pour la catégorie des exploitants, voir P. DAUCE et G. JEGOUZO, L'inertie professionnelle des chefs d'exploitation agricole, Etudes Rurales, 1969, n°36, pp. 37-65.



6.

rôle essentiel joué par la formation (1). Aussi des études davantage centrées sur l'influence de la formation sont-elles actuellement en cours; elles prennent en compte l'impulsion donnée à l'enseignement agricole secondaire en France depuis 1960.

Après avoir examiné les idées directrices de la recherche, nous présenterons une première enquête exploratoire relative aux études suivies et aux premiers emplois, agricoles et non agricoles, exercés par les enfants nés de parents exploitants agricoles.

#### PLAN -

Chapitre préliminaire - Hypothèses relatives au rôle de la formation dans l'orientation hors de l'agriculture des enfants d'agriculteurs.

Chapitre 1er - Une enquête exploratoire en Ille-et-Vilaine.

Chapitre 2ème - L'ampleur de l'orientation hors de l'agriculture selon la formation.

Chapitre 3ème - Le devenir hors de l'agriculture selon la formation.

...

---

(1) G. JEGOUZO, Processus généraux de la mobilité professionnelle des agriculteurs, Recherches d'Economie et de Sociologie Rurales, 1970, n°3, pp. 1-21.

## Chapitre préliminaire

HYPOTHESES RELATIVES AU RÔLE DE LA FORMATION  
DANS L'ORIENTATION HORS DE L'AGRICULTURE  
DES ENFANTS D'AGRICULTEURS

Le double rôle de la formation

La formation peut d'abord déterminer le taux de transferts hors de l'agriculture (ou proportion des enfants qui adoptent un emploi non agricole (1)). La nature et le niveau de l'instruction reçue font partie en effet des facteurs qui agissent sur la décision d'un enfant d'agriculteur d'exercer ou non l'activité agricole.

D'autre part, la formation commande le devenir hors de l'agriculture de ceux qui choisissent d'être actifs non agricoles. La nature des emplois occupés, leur localisation, le montant du revenu dépendent en partie du type et du niveau d'éducation. La sous-scolarisation n'est-elle pas source de prolétarianisation ? En agissant sur le devenir hors de l'agriculture des enfants d'origine agricole, la scolarisation influe en même temps sur la fonction économique jouée par la mobilité professionnelle agricole dans l'ajustement de l'offre à la demande d'emplois non agricoles. Les employeurs non agricoles ne peuvent ainsi se désintéresser de l'instruction fournie aux enfants d'agriculteurs puisqu'un certain nombre de ceux-ci deviendront leurs salariés et seront plus ou moins aptes à satisfaire les différentes catégories d'emplois offertes dans les différentes régions.

Le premier rôle de la formation n'est pas indépendant du second car le projet de s'orienter ou non hors de l'agriculture dépend de la qualité des emplois offerts dans les industries et les services, des perspectives de travail et de revenu dans ces emplois. Notre étude doit donc s'attacher à décrire le devenir hors de l'agriculture des travailleurs d'origine agricole.

(1) On parlera indifféremment d'orientation hors de l'agriculture, de transfert hors de l'agriculture, ou de mobilité professionnelle.

Dans cette introduction, la question principale qui est posée est celle de l'influence de la scolarisation sur l'intensité relative de l'orientation hors de l'agriculture. Il faut immédiatement relever que l'adoption d'un emploi non agricole peut survenir à divers moments de la vie active. Nous opposerons l'orientation hors de l'agriculture qui survient dès le premier emploi exercé, tout à fait en début de vie active, et qui constitue ainsi une "non-entrée" dans l'agriculture, à celle qui se réalise ultérieurement en cours de vie active, l'entrée dans l'agriculture étant suivie de "sortie".

Hypothèses générales relatives à l'influence de la formation sur le taux de transferts hors de l'agriculture ; leur justification.

Les deux hypothèses suivantes semblent susceptibles de rendre compte du rôle joué par la formation dans l'orientation professionnelle des enfants d'agriculteurs :

- alors que la formation primaire seule et la formation agricole orientent les enfants vers l'agriculture, la formation technique et les enseignements généraux secondaires et supérieurs tendent à les en détourner ;
- pour une nature donnée de formation, plus le niveau des études et des diplômes est élevé, plus la probabilité est grande qu'il y aura orientation hors de l'agriculture.

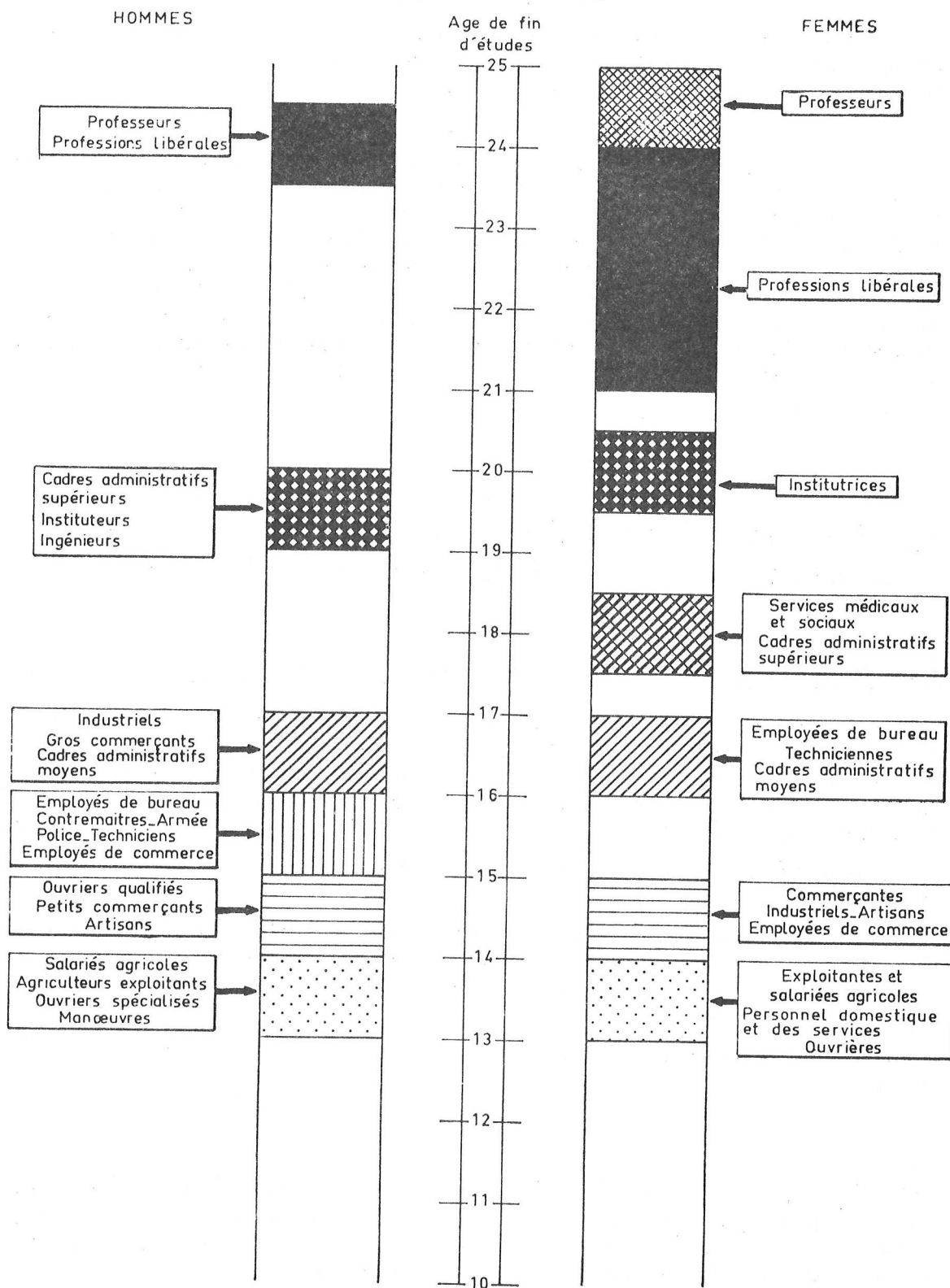
Ces hypothèses correspondent aux idées généralement reçues. Celles-ci s'appuient sur l'observation d'une tradition ancienne en milieu agricole selon laquelle un enfant qui poursuit des études après l'école primaire est presque automatiquement appelé à s'orienter vers les emplois des villes, alors que celui qui a interrompu prématurément sa scolarité, ou qui n'a pas été jugé capable d'entrer au lycée, est voué à l'agriculture. Dès le 18<sup>ème</sup> siècle les auteurs ont relevé que, de façon très générale, l'école est un facteur d'exode (sous toutes les formes).

L'opinion commune peut également se fonder sur l'examen de la formation de l'ensemble des travailleurs qui, à un moment donné, sont engagés dans l'activité agricole. La comparaison faite avec les autres catégories sociales montre que les agriculteurs font partie des catégories les moins instruites. Par exemple, selon l'enquête faite en 1964 par l'I.N.S.E.E. sur la formation et la qualification professionnelle des Français, les agriculteurs exploitants constituent avec les salariés agricoles, les ouvriers spécialisés et les manoeuvres le groupe des travailleurs dont l'âge moyen de fin d'études est le plus bas (fig. n°1). Ce phénomène n'est pas propre à la France, il se retrouve dans un très grand nombre de pays étrangers.

Aux Etats-Unis, Dale E. HATHAWAY (1) considère qu'il est

(1) Government and Agriculture, The Macmillan Company, New York, 2<sup>ème</sup> édition, 1966 ; pp 360-363.

Fig. n° 1 - Échelle des âges moyens de fin d'études par catégorie socio-professionnelle  
(population de 30 à 44 ans)



Source : INSEE Etudes et conjoncture Février 1967 p. 42  
(Enquête de 1964 sur la formation et la qualification des Français).

10.

difficile de ralentir les entrées dans l'agriculture à cause du bas niveau et de la mauvaise qualité de la scolarisation en milieu agricole ; mais la liaison est plus affirmée que démontrée.

Pour justifier davantage nos hypothèses, il faut présenter les raisons pour lesquelles on peut penser a priori que tel type et tel niveau de scolarisation orientent vers l'agriculture ou détournent de ce secteur. La formation influence d'une part la possibilité elle-même du transfert, un certain nombre d'emplois requérant une instruction donnée, d'autre part l'incitation au transfert, les disparités sectorielles de revenus atteignant des niveaux variables selon la nature et le type d'études suivies. Nous allons le montrer en considérant d'abord le choix du premier emploi puis le choix d'emploi en cours de vie active (1).

## A - LES RAISONS POUR LESQUELLES LA FORMATION DETERMINE L'ORIENTATION D'EMPLOI EN DEBUT DE VIE ACTIVE

### Les diverses formations et leurs débouchés professionnels

Même pour obtenir une titularisation de fille de salle dans un hôpital il faut avoir le C.E.P.. Ainsi l'instruction reçue crée des aptitudes ou des inaptitudes à exercer un métier non agricole plutôt que le métier agricole (2). De ce point de vue, on est conduit à faire une distinction entre :

- l'enseignement technique et l'enseignement supérieur qui ont une finalité professionnelle non agricole ;
- l'enseignement agricole qui a pour fonction de préparer soit à la profession agricole soit aux emplois des secteurs dits para-agricoles (industries agricoles et alimentaires, organisations professionnelles et administrations agricoles) ;
- les enseignements primaire et général secondaire qui n'ont pas de finalité professionnelle.

---

(1) Il faut aussitôt mettre à part le cas des filles d'agriculteurs qui s'orientent hors de l'agriculture au moment où elles se marient avec un travailleur non agricole ; les facteurs du choix du conjoint ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux du choix de l'emploi.

(2) étant entendu que les aptitudes à exercer telle ou telle profession sont de divers ordres et ne dépendent pas toutes de la scolarité suivie.

Il existe une certaine indétermination dans le cas de l'enseignement agricole secondaire puisqu'il prépare en principe aussi bien à s'établir dans l'agriculture qu'à la quitter. Ce type d'enseignement procure en effet une formation générale axée sur la biologie et ne constitue un apprentissage à un métier que dans ses écoles et sections spécialisées. Mais la finalité professionnelle agricole serait nettement marquée pour l'enseignement agricole de cycle court, car si le brevet d'apprentissage agricole sanctionne des études générales et si le brevet professionnel agricole comporte au plus une "préformation professionnelle", parmi les débouchés de ces diplômes on ne relève que ceux de chef d'exploitation et de salarié agricole ou horticole qualifié. Il n'en est pas de même pour le brevet de technicien agricole dont le rôle explicite est de préparer aux fonctions de chef d'entreprise agricole importante et à diverses fonctions techniques, commerciales et administratives dans les secteurs para-agricoles.

L'indétermination est la plus grande dans le cas de l'enseignement général secondaire et surtout de l'enseignement primaire. Hors de l'agriculture, une partie des emplois sont accessibles à ceux qui n'ont que le niveau du C. E. P. Compte tenu des difficultés qu'il y a à pourvoir de tels postes dans l'industrie, le nombre des emplois non agricoles que peuvent occuper les enfants sans diplôme n'est pas nécessairement moins grand que celui des emplois accessibles aux diplômés (1). Quant au métier agricole, son exercice n'a pas été considéré dans le passé comme impliquant la possession d'une instruction particulière et il en est ainsi fréquemment encore. Sans doute le travail agricole est-il bien perçu comme n'étant pas seulement un travail d'exécution, une occupation de manoeuvre. Mais il est admis qu'une partie du savoir qu'il requiert peut être acquise par la pratique. Le progrès technique appliqué aux processus de production agricole entraîne une complexité croissante des tâches productives, et l'activité agricole devient de plus en plus une activité hautement scientifique. Comme le relève C. E. BISHOP (2), "l'évolution des structures agricoles a eu pour effet de réduire la demande d'ouvriers agricoles analphabètes et non qualifiés". Mais dans les exploitations familiales, la profession d'agriculteur s'est généralement accomodée jusqu'à présent de plusieurs natures et de plusieurs niveaux de formation.

---

(1) Malgré cette situation, il n'est pas rare que l'enfant d'agriculteur soit resté à la terre pour la raison déclarée "qu'il n'apprenait pas assez pour faire autre chose".

(2) La mobilité géographique et professionnelle de la main-d'oeuvre rurale, Paris, O. C. D. E., 1965 ; p. 47.

Aussi l'orientation vers l'agriculture n'est-elle dans les faits incompatible avec aucun type d'éducation. Par contre, une partie de l'univers non agricole est inaccessible aux titulaires des formations primaire et agricole secondaire et n'est ouverte qu'aux diplômés du technique et du supérieur. Si le déterminisme de qualification est le plus fort pour l'enseignement technique et l'enseignement supérieur et le plus faible pour les enseignements primaire, secondaire général et agricole, c'est surtout pour ces dernières catégories de formation, et dans la mesure où l'univers non agricole leur est ouvert, que le choix entre l'entrée ou la non-entrée dans l'agriculture se fera en fonction des disparités sectorielles de revenus. Or, le niveau de ces disparités varie selon les formations.

#### La formation et les disparités sectorielles de revenus

On peut considérer que le demandeur d'emploi vend sa force de travail laquelle comprend une certaine formation, un certain diplôme. Le revenu d'activité, le salaire qui sera obtenu dans l'agriculture ou les industries et les services constitue en partie le prix d'achat du diplôme.

Or, l'activité agricole s'exerce dans des structures de production telles qu'elle est souvent peu rémunératrice. On sait que dans le système agricole artisanal de polyproduction, le revenu par travailleur est en grande partie lié à la surface et au capital d'exploitation disponibles par travailleur. Plus l'exploitation sera petite, le capital d'exploitation faible et le nombre de travailleurs sur l'exploitation élevé, plus il sera probable que le prix d'achat du diplôme offert par l'agriculture sera inférieur au prix d'achat hors de l'agriculture. Or, comme la pression démographique agricole reste élevée dans de nombreuses régions, ce n'est que rarement que les perspectives de revenus sont plus favorables dans l'agriculture pour les titulaires de diplômes élevés.

De fait, on a observé dans l'enquête sur les structures agricoles de 1967 que si la proportion de chefs d'exploitation agricole titulaires de diplômes élevés augmente à partir de certains seuils de surface (10 ha pour la formation générale secondaire, 50 ha pour la formation générale supérieure, 30-50 ha pour la formation agricole secondaire, 70-100 ha pour la formation agricole supérieure), elle est toujours faible, sauf dans le petit nombre des exploitations de 200 hectares et plus (1). Si la sous-scolarisation est en partie la cause de l'excédent de population agricole, cet excédent est lui-même facteur de faible possibilité d'intégration des diplômés dans l'agriculture.

---

(1) S.C.E.E.S., Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles en 1967 : premiers résultats sur la formation scolaire générale et agricole des chefs d'exploitation, cahiers de statistique agricole, n°156, mai-juin 1970, pp. C1-C35 (pages C-4 et C-6) ; pour le contenu de la catégorie "formation agricole secondaire", voir page C-3.

Ainsi, le choix de l'entrée ou de la non-entrée dans l'agriculture semble bien dépendre du manque à gagner que comporte souvent l'orientation vers l'agriculture. Le manque à gagner tend à s'accroître lorsque le diplôme s'élève. Pour un diplôme donné, les revenus offerts par l'activité agricole ne deviennent compétitifs qu'au delà d'une certaine dimension de l'exploitation. C'est évidemment pour les titulaires d'une formation primaire ou d'une formation agricole courte que les seuils de dimension sont les plus bas. Dans "une agriculture de plus en plus capitalisée", il y aura dans tous les cas une influence de la disponibilité en capital, étant entendu que le montant des ressources disponibles n'est pas systématiquement dépendant de la formation.

Les figures n°2 et 3 présentent une illustration théorique des relations qui viennent d'être examinées. Ces schémas ne tiennent pas compte du fait qu'à formation et surfaces égales, le revenu agricole sera plus élevé lorsque la fraction des terres exploitées en pleine propriété sera plus grande. Pour une formation et une surface données, l'orientation des enfants vers l'agriculture peut donc être influencée par le mode de faire-valoir de l'exploitation des parents, la succession père-fils étant le mode le plus courant d'accession à la gestion des exploitations agricoles.

Il faut tenir compte aussi du caractère subjectif des espérances de gains. Il a été observé aux Etats-Unis que ceux qui entrent dans l'agriculture ont tendance à surévaluer les revenus agricoles réels et à être optimistes sur les possibilités de gains dans cette branche en fonction de diverses combinaisons de ressources (1). Ne peut-on supposer que plus la formation est élevée, plus l'appréciation des revenus relatifs est réaliste ?

Nos hypothèses relatives à l'influence qu'exercent la nature et le niveau de formation sur les taux d'orientation hors de l'agriculture en début de vie active comportent une justification économique. Mais, de même qu'il n'existe pas de déterminisme absolu de qualification, il n'y a pas non plus de déterminisme absolu du revenu. A l'exercice d'un emploi donné sont liés non seulement un certain niveau de rémunération mais des conditions particulières de vie et de travail et peut-être surtout un certain statut dans la hiérarchie sociale (2). Il faut au moins

(1) Donald R. KALDOR, Eber ELDRIDGE, Lee G. BURCHINAL et I. W. ARTHUR, Occupational plans of Iowa farm boys, Iowa Agricultural and Home Economics Exp. Station, Res. Bul. 508, sept. 1962, p. 636 et 638-640. Le fait est également relevé par D. E. HATHAWAY, op. cit., p. 357.

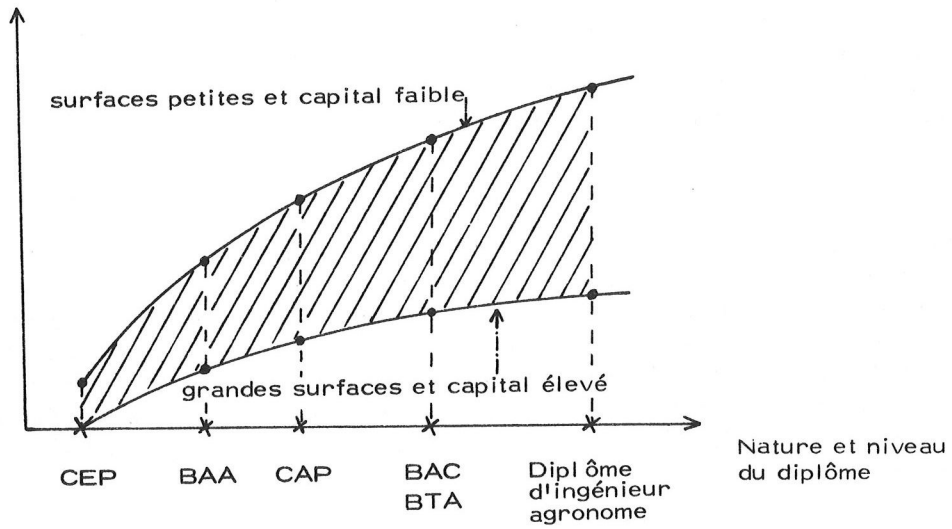
(2) La détermination des choix professionnels en fonction de diverses variables peut être formalisée en utilisant les courbes d'indifférence comme dans la théorie des choix rationnels. Pour un exemple, voir Occupational plans of Iowa farm boys, op. cit.



## SCHEMAS THEORIQUES

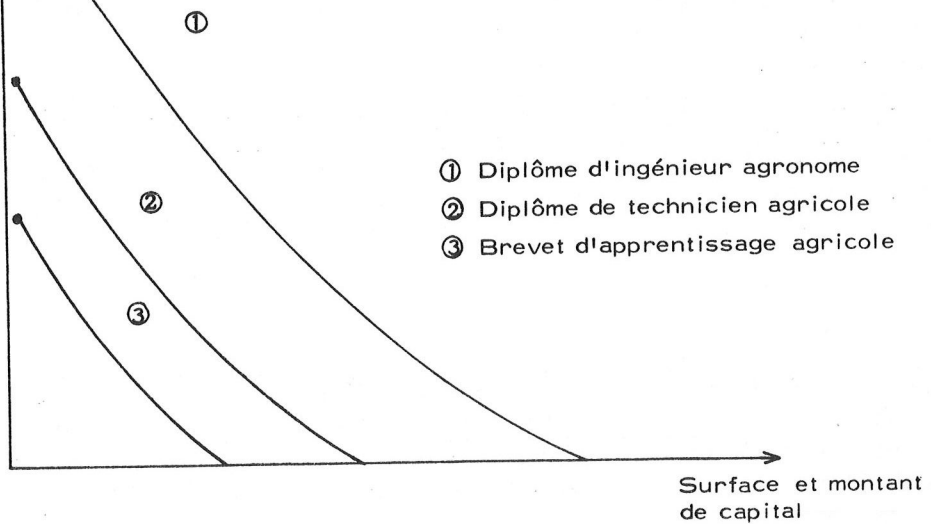
Manque à gagner dans l'agriculture

Fig. n° 2 - Manque à gagner dans l'agriculture selon la nature et le niveau du diplôme pour diverses surfaces et divers montants de capital.



Manque à gagner dans l'agriculture

Fig. n° 3 - Manque à gagner dans l'agriculture selon la surface et le montant du capital pour divers diplômes.



ne pas négliger le rôle que les perspectives de sécurité d'emploi jouent dans l'orientation professionnelle (1). Il semble statistiquement établi qu'hors de l'agriculture, le taux de chômage diminue quand le degré d'instruction s'élève (2). On sait aussi qu'un niveau élevé de formation générale facilite l'acquisition de nouvelles spécialisations professionnelles quand les anciennes sont périmées.

Comme les caractéristiques d'un emploi donné ne se résument pas au taux de salaire qui lui est attaché à un moment donné, on trouvera toujours des cas d'entrée dans l'agriculture qui, compte tenu de la formation de l'entrant, n'apparaîtront pas justifiés sur le plan des revenus, encore qu'un examen approfondi de ces cas montrerait peut-être le contraire pour un certain nombre d'entre eux.

De telles entrées peuvent aussi être la conséquence du manque de transparence du marché du travail, de ses imperfections géographiques. Mais ces derniers facteurs qui, en même temps que le revenu, influent sur l'entrée ou la non-entrée dans l'agriculture sont eux-mêmes influencés par la formation. En effet, une scolarisation plus longue entraîne une acculturation plus grande à la vie urbaine. D'autre part, les études relatives aux migrations géographiques ont toujours relevé que les taux de migration augmentent avec le niveau de formation. Quant à l'information professionnelle, elle se trouve d'autant plus en relation avec la formation que les actions publiques d'orientation et de conseils professionnels viennent rarement éclairer parents et enfants du milieu agricole (3). Il n'est pas rare que les enfants entrent dans l'agriculture parce qu'ils ne savent pas que faire. Il est significatif qu'au cours de l'enquête réalisée en Ille-et-Vilaine, les parents ont posé aux enquêteurs de nombreuses questions relatives à l'avenir de leurs enfants, spécialement sur les métiers possibles que pouvaient exercer leurs filles à la suite de cours ménagers agricoles. Ajoutons qu'on reproche parfois à l'enseignement agricole de rester isolé de l'univers non agricole.

Le raisonnement a été conduit jusqu'à présent sans tenir compte du fait qu'au moment où les enfants d'agriculteurs entrent dans la vie active, le volume des emplois agricoles ou non agricoles qui leur sont accessibles compte tenu de leur formation, est plus ou moins important. Pour mieux apprécier le rôle de la formation dans la décision d'entrer ou de ne pas entrer dans l'agriculture, il faut prendre en considération la conjoncture de l'emploi.

---

(1) G. JEGOUZO, Les disparités régionales de la mobilité professionnelle des agriculteurs, Rennes, I. N. R. A. - Station d'Economie Rurale, déc. 1968, multigr., pp. 176-180.

(2) Pour les Etats-Unis, voir Cécile GOTCHAC : Emploi, chômage, population active aux Etats-Unis, Population, mai-juin 1965, pp. 437-456 (p. 445).

(3) Ce point nous paraît très important. Pour des développements, voir G. JEGOUZO (1968), op. cit., p. 113 et suivantes.

### La liaison formation - orientation d'emploi et la conjoncture de l'emploi

Les formations générales secondaires, supérieures, techniques ne détourneront pas de l'agriculture s'il n'existe pas d'offre d'emplois non agricoles. La formation agricole et les seules études primaires ne retiendront pas dans l'agriculture s'il n'existe pas d'offre d'emplois agricoles.

Au cours d'une période donnée, le recrutement de main-d'oeuvre par les exploitations agricoles dépend de l'équilibre atteint dans la confrontation offre-demande d'emplois (1). Dès lors, pour telle formation, le nombre des entrées ou des non-entrées variera en fonction de facteurs qui, de façon provisoire ou durable, accroissent ou diminuent cette offre et cette demande, étant entendu que les volumes de ces offres et demandes s'influencent mutuellement.

La demande de travail agricole est déterminée par la nature des spéculations et par les conditions techniques et économiques de la production. Dans le système artisanal de polyculture et élevage, les besoins en main-d'oeuvre sont importants et ont tendance à augmenter avec la surface exploitée. Quant à l'offre potentielle de travail, elle est fonction, dans le cadre des exploitations familiales, de la structure de la famille de l'exploitant (c'est-à-dire du nombre d'enfants, de leur répartition par sexe et par âge) et de la conjoncture familiale (mariage d'une soeur, départ au service militaire d'un frère, décès de l'un des parents). Lorsque des décisions doivent être prises sur l'orientation scolaire et professionnelle des enfants d'agriculteurs, les parents interviennent en tant que chefs de famille et chefs d'une exploitation qui a ou n'a pas de besoin de main-d'oeuvre à satisfaire. De ce point de vue, le problème de l'entrée dans l'agriculture se pose différemment pour les enfants de salariés agricoles ou les enfants de non-agriculteurs.

Les visées des parents sont telles que le choix de l'orientation d'emploi n'est pas toujours la conséquence de la scolarité suivie comme nous l'avons admis jusqu'à présent. Ex-ante, tel projet professionnel (activité précise ou famille d'activités) détermine telle formation. On serait tenté de penser que de tels projets sont rares. En fait, nous savons que dans le système artisanal de production agricole les besoins de main-d'oeuvre sont élevés parce que le travail est faiblement mécanisé et rarement automatisé; les parents disent "il faut que le fils reste nous aider". Dès la fin de la scolarité obligatoire (et quelquefois même avant), l'exploitation agricole vient concurrencer l'école en offrant des emplois. Cette offre est d'ailleurs présentée parfois comme l'une des causes de la sous-scolarisation des enfants d'agriculteurs.

---

(1) L'expression "offre d'emplois agricoles" est prise ici dans un sens large. Elle correspond aussi bien aux emplois disponibles pour la main-d'oeuvre familiale qu'aux emplois effectivement offerts sur un marché du travail à une main-d'oeuvre salariée.

Dans d'autres cas, les parents auront prévu que tel de leurs enfants leur succédera dans l'exploitation et orienteront de ce fait cet enfant vers l'enseignement agricole. Des projets inverses peuvent aussi exister, ce qui conduit à mettre l'accent sur le rôle des parents dans l'orientation de scolarité et d'emploi. Père ou mère tantôt encouragent à partir le garçon ou la fille et tantôt les obligent à rester. Si ex-post, l'emploi paraît lié à la nature et au niveau de formation, c'est parce que ex-ante, le déroulement des études a été commandé par un projet professionnel.

Mais tout projet professionnel peut être remis en cause à la fin de la scolarité, et comme la formation ne comporte jamais un déterminisme professionnel absolu, l'orientation d'emploi ne sera pas indépendante des niveaux de rémunération offerts dans les divers secteurs d'activité et des autres facteurs d'emploi, ce qui nous ramène au raisonnement antérieur selon lequel l'entrée ou la non-entrée dans l'agriculture est dépendante de la formation.

En résumé, les raisons pour lesquelles les titulaires des formations techniques et générales secondaires et supérieures se détournent de l'agriculture seraient les suivantes :

- ils ont été préparés, explicitement ou implicitement, à exercer un métier non agricole ou à vivre dans le milieu urbain ;
- ce sont eux qui subissent le manque à gagner le plus important en entrant dans l'agriculture, tout au moins si certains seuils de surface d'exploitation et de montant de capital ne sont pas atteints ;
- ils sont les plus aptes à avoir une bonne connaissance de l'offre d'emplois non agricoles et à se déplacer vers les zones où les perspectives de revenus sont les plus fortes. La situation est inverse pour les titulaires de la seule formation primaire et pour les élèves du type d'enseignement agricole qui a la finalité professionnelle agricole la plus marquée, c'est-à-dire pour les titulaires du B. A. A. et du B. P. A.. D'ailleurs, qu'il s'agisse des enfants ayant le C. E. P. ou de ceux qui possèdent le B. A. A., la scolarité suivie peut être la conséquence d'une orientation vers l'agriculture qui a été voulue par les parents parce que ceux-ci avaient besoin de main-d'oeuvre dans l'exploitation familiale.

De ces conclusions il découle que la sous-scolarisation restant fréquente en milieu agricole, les entrées dans l'agriculture sont sans doute fortes et les non-entrées faibles. S'il en est bien ainsi, nos hypothèses d'étude trouveront une justification supplémentaire.

## B - LA FORMATION ET LES CHANGEMENTS D'EMPLOI EN COURS DE VIE ACTIVE

Avant d'examiner l'influence comparée de la formation sur la non-entrée et la sortie, il convient de se demander si les sorties hors de l'agriculture en cours de vie active sont ou non plus importantes que les non-entrées.

### Plus de non-entrées ou plus de sorties ?

D'un point de vue économique et social, il paraît préférable qu'un volume donné de transferts hors de l'agriculture se réalise plutôt par non-entrées que par sorties. Dans le premier cas en effet, la diminution d'une population agricole excédentaire se trouve accélérée. L'accélération est plus ou moins grande selon la durée de présence dans l'agriculture des enfants qui entrent et sortent. En outre, la non-entrée ne constitue pas comme la sortie un changement d'emploi proprement dit et est donc, à égalité de formation, moins susceptible d'être source de souffrance. Mais cette proposition devrait être nuancée en fonction de l'âge de sortie.

Aux Pays-Bas, les pouvoirs publics se sont fixés explicitement comme objectif d'obtenir que l'orientation hors de l'agriculture des enfants d'agriculteurs se fasse essentiellement par non-entrée. En France, l'action publique conduite en matière de transferts hors de l'agriculture est une action de mutation professionnelle et porte sur ceux qui sont entrés dans l'agriculture et y ont travaillé pendant un temps minimum; il n'existe pas d'action spécifique se proposant d'accroître les non-entrées par rapport aux sorties.

Jusqu'à présent, les taux de non-entrées ont-ils été en France supérieurs ou inférieurs aux taux de sorties ? (1) Pendant longtemps, les taux de non-entrées sont restés faibles car la profession d'agriculteur se transmettait de père en fils. Lors de l'enquête Emploi faite par l'I.N.S.E.E. en juin 1953, l'ampleur des liaisons homosociales donna lieu à estimation pour les divers groupes sociaux. Sur 100 fils d'agriculteurs exploitants âgés en 1953 de 40 à 59 ans, donc nés à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle, 70 avaient exercé leur

---

(1) Pour une génération donnée ou un groupe de générations, le taux de non-entrée est le rapport du nombre des enfants dont le premier emploi a été un emploi non agricole au nombre total des enfants qui ont commencé à travailler. Le taux de sortie est le rapport du nombre des enfants qui sont entrés dans l'agriculture lors du premier emploi puis en sont sortis, au nombre total des enfants qui ont commencé à travailler.

premier emploi comme agriculteurs exploitants et 9 comme salariés agricoles (1). La comparaison des divers groupes sociaux révélait que la liaison homosociale était la plus élevée chez les agriculteurs exploitants.

Pour la période récente, on ne peut faire qu'une hypothèse sur le taux de non-entrée et cela en utilisant les résultats de l'enquête par sondage que l'I.N.E.D. a réalisée en 1964 sur les conditions d'emploi des jeunes travailleurs (2). Cette étude porte sur les garçons nés en 1944 et qui ont 19 ans au 1. 1. 1964. Entre dans le champ d'observation la totalité de la classe d'âge à l'exception des sursitaires et des ajournés ou réformés par les conseils de révision. 35 600 garçons sont fils d'agriculteurs exploitants. 30 700 ont commencé leur vie active dans la catégorie "agriculteurs exploitants". En supposant que ceux qui exercent leur premier emploi comme agriculteurs exploitants sont dans 9 cas sur 10 fils d'agriculteurs exploitants, il apparaît que 79 % de ces fils ont embrassé le métier de leurs pères. Pour interpréter ce pourcentage, il faut tenir compte :

- de la convention retenue pour l'évaluer ;
- d'erreurs aléatoires dues au sondage ;
- de la composition de l'échantillon : les sursitaires qui sont exclus seront le plus souvent des non-entrants ;
- de la conjoncture générale de l'emploi au moment où la population considérée arrivait sur le marché du travail ; il s'agissait d'une conjoncture de relatif plein emploi.

Ces réserves et précisions étant données, on est conduit à retenir qu'à 19 ans, le taux de non-entrée est faible (21 %) chez les fils des agriculteurs exploitants non sursitaires nés en 1944.

Mais certaines informations permettent de penser que ces taux vont maintenant en augmentant d'un groupe de générations à l'autre. Ainsi, selon des monographies de familles faites en Bretagne en 1967-1968, la proportion des non-entrées est de :

- 16,6 % chez les garçons et 23,3 % chez les filles qui, au moment de l'enquête, ont 25 ans et plus ;
- 36,0 % chez les garçons et 44,0 % chez les filles dans la tranche d'âge des 20-24 ans (personnes nées à la fin de la dernière guerre).

D'autre part, il semblerait que depuis quelques années, le flux des sorties qui surviennent dès les premières années de vie professionnelle agricole soit important. En effet, selon les résultats de l'enquête I.N.S.E.E. relative à la mobilité professionnelle entre 1959 et 1964, sur 100 fils de travailleurs agricoles qui ont commencé à exercer un

(1) Source des données : M. FEBVAY, La population agricole française, Etudes et Conjoncture, n°8, août 1956, pp. 707-740 (pages 732 et 733).

(2) J. BAUDOT, J. M. DESMOTTES et C. VIMONT, Conditions de vie et d'emploi des jeunes travailleurs. I.N.E.D., cahier n°50, Paris, PUF, 1968, p. 108 et suivantes.

emploi au cours de ces années, sont actifs non agricoles en fin de période : 57,2 parmi les fils d'exploitants agricoles et 60,5 parmi les fils de salariés agricoles (1). Donc plus de la moitié des garçons concernés ont quitté l'agriculture soit par non-entrée soit par sortie survenue moins de 5 ans après l'entrée.

De ces diverses données relatives à des périodes récentes, il y a lieu de retenir que l'orientation hors de l'agriculture des enfants d'origine agricole se ferait dans l'ensemble de la France plus souvent par sortie que par non-entrée, ce qui appuie nos hypothèses d'étude compte tenu du bas niveau de scolarisation des enfants d'agriculteurs(2). Mais il faut constater que malgré cette sous-scolarisation, d'importantes sorties se réalisent. La question n'en demeure pas moins de savoir si, de même qu'il y aura des différences d'éducation entre ceux qui entrent dans l'agriculture et les autres, il en existera aussi entre ceux qui sortent et ceux qui y restent, étant entendu que dans chaque cas, la formation exerce en même temps que d'autres facteurs une action sur l'orientation d'emploi.

#### Influence comparée de la formation sur la non-entrée et la sortie

La nature et le niveau d'éducation ont-ils une influence identique, de même nature et de même intensité, sur la non-entrée et la sortie ?

Si la formation a joué un rôle déterminant dans le choix du premier emploi, la différenciation selon la formation entre ceux qui entrent et ceux qui n'entrent pas dans l'agriculture est bien accentuée, et parmi ceux qui se sont engagés dans l'agriculture les hétérogénéités d'éducation sont réduites. Dans cette hypothèse, la formation ne jouera pas un rôle important dans l'intensité des sorties.

Quant aux modalités d'action de la scolarisation sur la non-entrée et la sortie, elles semblent a priori être les mêmes. Mais dans les comparaisons de revenus offerts dans les différents emplois, une donnée supplémentaire intervient : le coût monétaire et les difficultés psychologiques du changement d'emploi. Une formation plus élevée est susceptible de faciliter l'adaptation au nouveau métier et au nouveau mode de vie.

---

(1) Etudes et Conjoncture, fév. 1967, p. 6.

(2) On se réfère ici à un passé récent. Pour le moment on ne peut que soulever la question de savoir si les réformes en cours depuis quelques années dans l'ensemble du système scolaire contribuent à faire changer rapidement les grandes tendances dans les orientations d'emploi.

Si l'influence de la formation s'exerce de façon identique sur la non-entrée et la sortie, la question se pose de savoir pourquoi ceux qui sont sortis de l'agriculture y sont d'abord entrés. Dans la mesure où les services publics d'orientation et de placement sont sous-développés, les erreurs d'orientation sont fréquentes. De façon plus générale, les facteurs qui agissent en même temps que la formation sur le choix de l'emploi ont pu varier entre le moment de l'entrée et celui de la sortie. Des changements ont pu se produire dans les anticipations sur les niveaux relatifs de revenus, dans le volume des offres d'emplois agricoles (1) et non agricoles.

Dans plusieurs circonstances l'entrée dans l'agriculture est provisoire et le premier emploi non agricole n'est qu'un emploi d'attente. Ainsi, les enfants d'agriculteurs qui ne trouvent pas d'emploi non agricole après leur scolarité peuvent être incités à travailler chez leurs parents parce que les demandeurs d'emploi qui n'ont pas exercé précédemment d'activité professionnelle n'ont pas droit aux allocations de chômage. En outre, le premier emploi a pu être choisi en fonction des conditions d'âge minimum à l'embauche. L'âge de la scolarité obligatoire étant révolu, il n'existe pas d'âge minimum d'exercice de l'activité agricole. Mais parfois on ne pourra devenir ouvrier d'usine qu'à partir de 18 ans seulement ou encore après le service militaire. Par ailleurs, il faut avoir 17 ans pour entrer au centre de F.P.A. Depuis février 1969, il faut être âgé d'au moins 18 ans et avoir travaillé dans l'agriculture pendant au moins 1 an pour avoir droit à l'aide à la mutation professionnelle accordée au titre du F.A.S.A.S.A.. Or, l'apprentissage d'un métier non agricole par la voie de la promotion sociale est considéré par un certain nombre de parents comme le mode le moins coûteux de formation professionnelle de leurs enfants, surtout quand il ya aide du F.A.S.A.S.A.. Cette stratégie de moindre coût peut expliquer certaines entrées dans l'agriculture, entrées apparemment non justifiées sur le plan économique mais effectuées en vue de sorties. Le fait que parmi les stagiaires F.P.A. et les bénéficiaires de l'aide du F.A.S.A.S.A. à la mutation professionnelle, nombreux sont ceux qui viennent d'atteindre l'âge de 17 et 18 ans, tend à confirmer l'existence de telles stratégies. Dans ce cas, il existe une liaison de nature particulière entre la formation de conversion, les entrées dans l'agriculture et les sorties hors de l'agriculture. Le système de formation de conversion est tel qu'il a parfois pour conséquence, de maintenir la situation à laquelle il vise à remédier.

..

---

(1) Voir la remarque faite précédemment sur la conjoncture de la famille agricole.



Nos hypothèses d'étude relatives à l'influence de la formation sur le taux de transferts hors de l'agriculture ayant été présentées puis justifiées par un raisonnement a priori, il convient d'examiner leur conformité avec les faits. Une première vérification sommaire avait pu être faite lors de quelques monographies de familles réalisées en Bretagne en 1967-1968 (1). Des analyses plus détaillées appellent une observation plus systématique des faits ; c'est ce que nous avons commencé à effectuer en faisant une enquête en Ille-et-Vilaine en 1970.

Avant de présenter cette enquête et d'analyser ses résultats, il faut relever que les études entreprises n'ont pas seulement un intérêt spéculatif. Dans l'élaboration des programmes de développement économique, les prévisions d'emploi tiennent une place importante. Or "il devient indispensable d'établir une prévision des entrées dans la population active par niveau et type de formation... La prévision reposera sur une prolongation des tendances précédemment observées dans l'orientation des jeunes" (2).

D'autre part, dans les zones de Rénovation Rurale dont l'Ille-et-Vilaine fait partie, des actions spécifiques de formation scolaire et post-scolaire sont entreprises ou vont être engagées. Le problème se pose de savoir dans quel sens les orienter et quelle ampleur leur donner. Il faut aussi pouvoir justifier les actions retenues, surtout si celles-ci vont à l'encontre d'intérêts établis.

---

(1) G. JEGOUZO, article cité de 1970, p. 18.

(2) C. VIMONT, Perspectives nouvelles des recherches sur les prévisions d'emploi, Population, février 1970, pp. 19-42 (page 39).

## Chapitre premier

## UNE ENQUETE EXPLORATOIRE EN ILLE-ET-VILAINE

Le but de cette enquête est :

- 1) de vérifier la validité des deux hypothèses retenues pour rendre compte de l'influence exercée par le type et le niveau de formation sur le taux de transferts hors de l'agriculture, et en même temps de déterminer par quels mécanismes l'éducation agit sur l'orientation d'emploi ;
- 2) de décrire le devenir hors de l'agriculture en fonction de la formation, pour les enfants qui n'entrent pas dans l'agriculture ou en sortent.

L'information nécessaire à l'analyse n'existant pas dans les documents des administrations et n'étant que partiellement fournie par la nouvelle enquête faite par l'I. N. S. E. E. en 1970 sur la formation et la qualification professionnelle des Français, nous avons été conduits à effectuer une enquête spécifique par interviews. Compte tenu de la nouveauté du sujet, une première exploration a été faite dans un seul département : l'Ille-et-Vilaine a été retenue en raison du moindre coût qu'impliquaient des entretiens réalisés à faible distance et parce que la diminution de la population agricole de ce département est relativement lente.

Les conditions de réalisation de l'enquête ayant été décrites, nous examinerons les caractéristiques du département d'Ille-et-Vilaine qui sont en rapport avec le sujet étudié. Puis nous présenterons la nature et le niveau de la formation des enfants étudiés, les chapitres ultérieurs (2 et 3) ayant pour objet d'examiner le rôle de cette formation d'une part dans l'intensité de l'orientation hors de l'agriculture, d'autre part dans le devenir hors de l'agriculture de ceux qui ont choisi d'être actifs non agricoles.

## Section I - UNE ENQUETE SUR UN GROUPE DONNE DE GENERATIONS

La formation et l'entrée dans la vie active ne pouvant être bien étudiées en dehors de leur contexte historique, nous n'avons retenu qu'un groupe restreint de générations. Nous avons choisi les enfants d'exploitants agricoles nés entre le 1er janvier 1945 et le 31 décembre 1955 ; c'est en effet depuis la seconde guerre mondiale que l'agriculture a connu un accroissement du rythme de ses transformations. Comme l'obligation scolaire a été prolongée jusqu'à 16 ans révolus pour les enfants nés à partir du 1er janvier 1953, un certain nombre d'enfants de nos générations se trouvent encore en cours d'études lors des interviews qui ont eu lieu en avril et mai 1970. Les générations 1953, 1954 et 1955 ont été incluses dans l'observation pour déterminer les premières incidences de la prolongation de l'obligation scolaire.

### Méthode d'observation

Pour des garçons et filles nés entre 1945 et 1955 et survivants lors de l'enquête (les décès étant considérés comme indépendants des variables étudiées), une fiche individuelle a été remplie qui retrace le cursus scolaire au delà du primaire et le cheminement professionnel et géographique en début de vie active.

L'observation a été ainsi conduite selon la méthode appelée longitudinale puisqu'un groupe donné d'individus a été suivi dans son évolution au cours du temps. Des biographies partielles ont été établies à l'aide d'informations fournies rétrospectivement. Dans ce type d'observation, qui fait appel à la mémoire des personnes interrogées, des erreurs de réponses peuvent résulter des imprécisions de souvenirs. Cette difficulté existe surtout lorsque, comme dans notre cas, on veut dater une suite d'évènements et les saisir de façon très détaillée. En fait, la fréquence des oublis a pu être limitée dans notre enquête pour deux raisons : nous avons interrogé non seulement les parents des enfants mais les enfants eux-mêmes ou leurs frères et soeurs présents dans les familles lors des entretiens ; et en général, on remontait au plus à 15 ans en arrière.

### Constitution de l'échantillon

Il n'existe pas de liste nominative des enfants qui naissent chaque année de parents exploitants agricoles. Dès lors il convenait de rechercher la solution la moins imparfaite permettant de retrouver indi-

rectement les enfants à observer. Or, le S.C.E.E.S. a réalisé en 1963 une enquête sur les exploitations agricoles dont l'un des buts était de fournir une base de sondage donnant la possibilité de tirer au sort des sous-échantillons pour effectuer des enquêtes spécifiques. La population vivant et travaillant dans les exploitations agricoles se trouvait saisie dans cette enquête "échantillon-maître". A l'aide d'investigations supplémentaires dans les registres d'état-civil des mairies, nous avons pu avoir les données nécessaires pour déterminer quelles étaient parmi les familles des chefs d'exploitation recensées en Ille-et-Vilaine en 1963, celles dans lesquelles des enfants étaient nés entre 1945 et 1955. Dans ces familles, les chefs d'exploitation avaient le plus souvent de 35 à 59 ans en 1963, et étaient donc nés entre 1904 et 1928.

Parmi les familles d'exploitants formant l'échantillon-maître de 1963; n'ont été retenues comme constituant notre base de sondage que celles dont le chef avait comme activité principale l'activité agricole. Si l'enquête de 1963 classe les exploitants selon qu'ils exercent ou non des activités multiples, elle ne permet pas de déceler quel est parmi les divers emplois celui qui est le principal. Par convention, nous n'avons inclus dans notre base de sondage que les exploitations dont le chef :

- travaillait à temps complet sur l'exploitation,
  - travaillait à temps partiel sur l'exploitation sans avoir d'activité extérieure,
  - travaillait à temps partiel sur l'exploitation tout en ayant une activité extérieure agricole,
- étant entendu qu'au moment des interviews, l'enquêteur s'assurait que le chef de famille était soit exploitant en activité selon l'une de ces trois formes, soit retraité mais ayant été exploitant selon l'une de ces trois formes.

Les familles dont le chef n'était agriculteur qu'à titre secondaire ont été exclues du champ d'observation pour deux raisons. D'abord il est bien connu que les taux de scolarisation au-delà du primaire varient beaucoup selon les catégories sociales telles que ces catégories sont définies par l'I.N.S.E.E. en fonction des activités principales ; dès lors l'étude de la nature et du niveau de formation des enfants d'un groupe appelé "chefs d'exploitation" et constitué de catégories sociales aussi diverses que celles des agriculteurs, des ouvriers, des bouchers, des vétérinaires fournirait des résultats peu significatifs. En outre, quand un boucher exploite 2 ha d'herbages, il n'y a pas lieu de centrer l'analyse de l'entrée de ses enfants dans la vie active sous l'angle de l'orientation vers l'agriculture ou hors de l'agriculture.

L'échantillon-maître de 1963 comprenait environ 4 400 exploitations en Ille-et-Vilaine. 1 605 d'entre elles ont constitué la base de notre sous-échantillon. Le taux de sondage a été déterminé par le montant des crédits d'enquête ; ceux-ci permettaient d'établir 400 questionnaires familiaux. Trois critères de stratification ont été utilisés pour

le tirage au sort des 400 familles :

- la région agricole, les taux de scolarisation variant assez fortement dans l'espace, au moins avant 18 ans, comme le montrent certains résultats de recensement démographique ;
- la classe de surface de l'exploitation (en 1963) ; on a vu précédemment quel rôle la surface peut jouer dans la formation et l'orientation d'emploi ;
- la classe d'âge du chef d'exploitation, les diverses générations de parents ayant pu avoir des comportements différents dans l'orientation scolaire et professionnelle des enfants.

Le sous-échantillon ainsi constitué vise à saisir, à travers une certaine population de chefs d'exploitation observée en Ille-et-Vilaine à une date donnée (1963), la population des enfants nés en Ille-et-Vilaine de parents exploitants agricoles au cours d'une période donnée (1945-1955). Mais il ne peut prétendre représenter qu'une certaine population d'enfants nés de 1945-1955 : celle des enfants dont les parents 1) étaient chefs d'exploitation "à titre principal" en Ille-et-Vilaine en 1963 2) se trouvaient encore exploitants agricoles "à titre principal" en Ille-et-Vilaine en 1970 ou étaient à cette date retraités.

Compte tenu des refus de répondre (5 familles), des entretiens non effectués pour cause de maladies ou d'absences des parents ou des enfants, le nombre de fiches d'enfants exploitables s'établit à 785 ; 394 garçons et 391 filles appartiennent à 383 familles.

On peut se poser la question de savoir quelle fraction des enfants nés de 1945 à 1955 en Ille-et-Vilaine de parents exploitants agricoles représentent les 785 enfants survivants observés dans notre enquête. Il n'est possible d'en avoir qu'une très grossière approximation. La série du nombre de non-salariés qui ont bénéficié de la troisième fraction des allocations prénatales au titre du régime agricole ne remonte qu'à 1950 ; cet effectif ne donne lui-même qu'un ordre de grandeur du nombre d'enfants nés vivants. Signalons cependant que cet effectif est d'environ 18 000 pour les années de la période 1950 à 1955 ; si l'on suppose qu'il a été équivalent au cours des 5 années 1945 à 1949, notre taux de sondage, estimé par rapport au nombre total d'enfants d'exploitants nés de 1945 à 1955, est d'un peu plus d'1/50ème.

#### Représentativité de l'échantillon et portée des résultats

L'absence de base de sondage satisfaisante et la faiblesse de l'échantillon, conséquence de l'insuffisance des crédits d'enquête disponibles, limitent son degré de représentativité. Lors de l'analyse, les effectifs sont présentés sans être extrapolés ; plus ils sont faibles, plus une éventuelle extrapolation serait entachée d'erreurs aléatoires importantes.

Mais à l'appui de la vraisemblance des résultats, il faut relever que les observations générales faites dans l'enquête sont compatibles avec les données des recensements démographiques comme le montre la vérification qu'il est possible d'effectuer pour les taux d'activité agricole dans divers groupes d'âge. D'autre part, les liaisons constatées dans le sondage sont totalement conformes aux résultats d'une étude que nous avons réalisée à la même date, en Ille-et-Vilaine, sur les élèves en cours de scolarité dans une institution composée de deux collèges, l'un agricole de cycles court et long, l'autre de type C. E. S. (1).

La faible taille de l'échantillon a empêché aussi de faire certaines analyses détaillées qu'il avait été prévu d'effectuer. Comme 91 garçons (23,1 %) et 71 filles (18,2 %) se trouvaient en cours de scolarité à temps plein lors du passage dans les familles, le problème de l'entrée dans la vie active n'a pu être étudié que pour 303 garçons et 320 filles. En fonction de leur âge, les enfants considérés se trouvent lors de l'enquête à un stade plus ou moins avancé de leur vie professionnelle. 56,1 % des garçons et 49,6 % des filles ont atteint 20 ans et plus en années révolues au 1/1/1970 (générations 1945-1949). Notons que les garçons qui, au moment des interviews, accomplissent leur service militaire, sont classés dans les catégories d'actifs en fonction du dernier emploi qu'ils ont exercé.

## Section II - CARACTERISTIQUES DU DEPARTEMENT DANS LEQUEL L'ENQUETE A ETE EFFECTUEE

L'Ille-et-Vilaine possède un certain nombre de caractères originaux, économiques ou culturels, en relation avec les comportements adoptés par les enfants d'agriculteurs en matière de formation et d'emploi.

### Un département à population agricole nombreuse, établie sur des exploitations de petite surface

— Au recensement de 1968 (2), l'Ille-et-Vilaine est le département français où la population active agricole est la plus nombreuse.

(1) document à paraître.

(2) I. N. S. E. E., R. G. P. 1968, sondage au 1/4 lourd, tableaux pré-imprimés.

Les personnes employées dans la branche agricole représentent 30,9% de la population active totale, soit une proportion 2 fois supérieure à la moyenne nationale. Plus du quart de la population (27,5 %) fait partie d'un ménage agricole (15 % en France).

Par rapport aux autres départements bretons où la population agricole est presque aussi nombreuse, l'Ille-et-Vilaine connaît un déclin plus lent de ses agriculteurs : entre 1962 et 1968, le taux annuel de diminution des actifs agricoles masculins a été de 3,87 % alors qu'il était de 4,5 % en Bretagne. Que le taux de sorties des actifs agricoles ait été moins important ou qu'il y ait eu proportionnellement plus de jeunes à entrer dans la profession, au moins jusqu'à une période récente, la structure par âge révèle une population agricole relativement jeune : 27,4 % des actifs masculins ont moins de 35 ans (19 % dans le Finistère ; 23 % en Bretagne ; 25 % en France).

Cette population agricole nombreuse vit sur des exploitations de petite ou moyenne surface, de type familial (16 % des actifs masculins sont salariés) et pour la plupart non spécialisées. D'après l'enquête de 1967 sur les structures des exploitations, l'Ille-et-Vilaine vient en tête des départements français pour le nombre total d'exploitations (1). Un peu moins d'1/5ème des exploitations dont le chef n'a pas d'activité extérieure ont une superficie supérieure à 20 ha, et 0,4% ont plus de 50 ha ; à l'opposé 45 % ont moins de 10 hectares (2). Dans notre échantillon, 66,8 % des garçons et 71,4 % des filles appartiennent à des familles qui exploitent ou ont exploité moins de 20 ha (3).

Malgré des structures de production très étroites, les libérations de terre seront globalement moins importantes en Ille-et-Vilaine à court ou moyen terme, que dans d'autres départements. En effet, les chefs d'exploitation, dont on sait que le taux de mutation professionnelle est très faible, sont relativement peu âgés : 41 % ont moins de 45 ans en 1968, contre 37 % en Bretagne et 34 % en France.

(1) Statistique agricole, Supplément Série Etudes, n°s 42 et 42 bis, mars 1969, p. 28.

(2) Ministère de l'Agriculture, S.C.E.E.S., Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles en 1967, premiers résultats démographiques, fascicule Bretagne, 1970.

(3) La proportion de petites exploitations est relativement plus faible dans notre enquête car, dans la base de sondage, les exploitants les plus âgés, donc le plus susceptibles de se trouver sur de petites surfaces, ne sont pratiquement pas représentés.

### Un département à faible niveau de scolarisation

Comparée à la France entière et plus encore à la Bretagne, l'Ille-et-Vilaine apparaît comme sous-scolarisée. Au recensement de 1962 (1), le taux de scolarisation des garçons de 15-16 ans (ensemble de la population) est de 60,3 % en France, 67 % en Bretagne et 57,7 % en Ille-et-Vilaine ; les résultats sont comparables pour les filles. La poursuite des études à temps complet après la scolarité obligatoire est encore moins la règle chez les enfants d'agriculteurs : seulement 32,6 % des garçons et 42,1 % des filles sont encore scolarisés à 15-16 ans (respectivement 48,5 % et 61 % en Bretagne et 40,5 % et 52,5 % en France).

Le faible niveau de formation est le plus flagrant chez les agriculteurs. D'après l'enquête sur les structures agricoles de 1967 (2), 1,6 % seulement des chefs d'exploitation d'Ille-et-Vilaine ont reçu une formation scolaire générale au moins secondaire, ce qui place ce département à l'avant-dernier rang de tous les départements français, devant la Haute-Savoie (1,5 %) ; la moyenne nationale est de 5,2 %. La formation agricole des exploitants n'est guère meilleure : 4,5 % ont une formation agricole au moins primaire (7,5 % en France) et 0,3 % ont une formation agricole au moins secondaire (1 % en France).

L'enseignement agricole proprement dit s'est fortement développé en Ille-et-Vilaine dans la période récente ; en 1967-68, 48 établissements dispensaient un enseignement à environ 1 900 garçons et 3 000 filles (3). Il n'existait que 6 centres d'enseignement agricole avant 1955 et plus de la moitié ont été créés depuis 1960 (4). Par ailleurs, l'Ille-et-Vilaine est le seul département breton à avoir connu une augmentation des effectifs scolarisés dans l'enseignement agricole au cours des dernières années. Comme dans les autres départements bretons, la plupart des établissements sont privés (46 sur 48), n'assurent qu'une formation courte (42 sur 48) et pratiquent le système de l'enseignement par alternance (5).

---

(1) I.N.S.E.E., R.G.P. 1962, résultats exhaustifs.

(2) Cahiers de statistique agricole, n°156 mai-juin 1970, pp. C29 à C35.

(3) Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, L'enseignement agricole en Ille-et-Vilaine, mars 1968, ronéo, p. 12-14.

(4) D'après des données fournies par l'Inspection Régionale d'Agro-nomie de Rennes.

(5) Deux catégories d'établissements assurent cet enseignement : les "centres diocésains" et les "maisons familiales d'apprentissage rural".



### Un département qui a connu une période récente d'industrialisation

L'Ille-et-Vilaine est le département de Bretagne qui a le plus bénéficié de la décentralisation industrielle. Sur les 38 660 emplois créés par des établissements industriels et commerciaux occupant plus de 10 salariés, qui se sont implantés en Bretagne entre 1954 et 1968 (1), la moitié l'ont été en Ille-et-Vilaine et un peu plus du tiers dans la région de Rennes. Les résultats des recensements de 1962 et 1968 (2) traduisent cet accroissement important d'emplois non agricoles dans le département : malgré une diminution des actifs agricoles d'environ 20 000, la population active totale s'est accrue de plus de 12 000 personnes de 1962 à 1968 alors que le reste de la Bretagne perdait 10 000 actifs. Le solde migratoire de la population d'Ille-et-Vilaine a été positif entre 1962 et 1968 ; ce solde était négatif depuis au moins 1866.

Les enfants interrogés dans l'enquête qui sont entrés dans la vie active se sont donc présentés sur le marché du travail à une période durant laquelle l'offre locale d'emplois non agricoles a été relativement abondante. Cette conjoncture a pu influencer leur orientation professionnelle, et cette influence se serait exercée en même temps que celle de la formation. Sachant quelle a été la conjoncture d'emploi, il convient maintenant de connaître la formation reçue par les enfants observés.

### Section III - NATURE ET NIVEAU DE LA FORMATION SCOLAIRE DES ENFANTS OBSERVES

Les caractéristiques générales de la scolarisation des enfants d'agriculteurs se retrouvent dans notre enquête. Les résultats de celle-ci permettent aussi d'examiner comment la formation des enfants varie selon la surface de l'exploitation des parents.

Pour déterminer les traits principaux du cursus scolaire, nous avons examiné la situation des enfants à la fin de l'année au cours de laquelle ils ont atteint un âge révolu donné (12 ans, 14 ans ...).

(1) Echelon Régional de l'Emploi de Rennes, Bilan des créations et fermetures d'établissements occupant plus de 10 salariés dans la région de Bretagne, oct. 1969, ronéo, p. 17.

(2) I.N.S.E.E., Résultats exhaustifs du R.G.P. de 1962 et sondage au 1/4 lourd du R.G.P. de 1968.

Les études suivies par les générations 1945-1952 (tableau n°1)

A 12 ans, la plupart des enfants se trouvaient encore à l'école primaire (79 % des garçons et 82 % des filles) ; une minorité seulement a accédé à l'enseignement secondaire. La sortie de l'école primaire a été souvent tardive puisqu'elle est survenue à 14 et 15 ans chez les 3/4 des garçons et des filles (77,2 % et 77,5 %).

A l'âge de fin de scolarité obligatoire, la moitié des filles (49,9 %) et plus de la moitié des garçons (55,5 %) ont abandonné la formation à temps plein. Nombre de ces tout jeunes travailleurs sont des apprentis agricoles (71,0 % des garçons et 75,4 % des filles) qui suivent soit des cours post-scolaires agricoles soit un enseignement agricole par alternance (1) et (2).

A 16 ans révolus, la proportion de ceux qui ne sont pas scolarisés à temps plein atteint 73,6 % chez les garçons et 71,5 chez les filles. Parmi celles-ci :

- 31,7 % ne reçoivent aucune formation scolaire,
- 20,7 % sont dans l'enseignement agricole par alternance,
- 18,8 % sont inscrites à des cours post-scolaires agricoles.

Peu fréquentent l'enseignement général secondaire (11,6 %) l'enseignement technique (6,8 %) ou l'enseignement agricole à temps plein (10,0%).

Parmi les garçons, les apprentis agricoles inscrits aux cours post-scolaires forment le groupe le plus nombreux (31,6 %). Puis viennent ceux qui ne sont pas du tout scolarisés (21,4 %) puis, à peu près à égalité, les apprentis non agricoles et les élèves de l'enseignement agricole par alternance. L'enseignement général secondaire (10,6 %), l'enseignement technique (8,4 %) et l'enseignement agricole à temps plein (7,4) constituent encore cette fois des catégories minoritaires.

Ainsi apparaît la rareté de l'enseignement général secondaire et de l'enseignement technique. Chez les garçons, l'apprentissage sur le tas se rencontre plus souvent que l'apprentissage en école. Enfin, si peu d'enfants se trouvent dans l'enseignement agricole à temps plein, nombreux sont ceux qui suivent des cours post-scolaires agricoles (surtout parmi les garçons) ou un enseignement agricole par alternance (surtout parmi les filles).

(1) La formation scolaire étudiée dans cette section comprend l'apprentissage sur le tas ; c'est pourquoi ont été retenus les cours par alternance et les cours agricoles qualifiés de post-scolaires.

(2) L'enfant d'agriculteur qui ne poursuit pas de scolarité à temps complet et ne devient pas apprenti non agricole est en principe inscrit jusqu'à 18 ans à des cours post-scolaires ou à un enseignement par alternance pour permettre aux parents de continuer à percevoir les allocations familiales.

Tableau n°1 - Situation scolaire à la fin des 14ème et 16ème années

		garçons						filles					
		situation à la fin de la 14ème année			situation à la fin de la 16ème année			situation à la fin de la 14ème année			situation à la fin de la 16ème année		
		générations 1945-1952		générations 1953-1955		générations 1945-1952		générations 1945-1952		générations 1953-1955		générations 1945-1952	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
A-enfants scolarisés à temps plein	enseignement primaire	45	15,8	11	10,1	-	-	25	8,1	4	4,9	-	-
	enseignement agricole	12	4,2	9	8,3	21	7,4	48	15,5	10	12,0	31	10,0
	enseignement technique court	12	4,2	13	11,9	14	4,9	18	5,8	6	7,3	21	6,8
	enseignement technique long	1	0,3	-	-	10	3,5	-	-	-	-	-	-
	enseignement général (C.E.G.)	41	14,4	35	32,1	9	3,2	44	14,2	37	45,1	16	5,2
	enseignement général (C.E.S. et lycée)	16	5,6	8	7,3	21	7,4	20	6,5	7	8,6	20	6,5
	Total	127	44,5	76	69,7	75	26,4	155	50,1	64	77,9	88	28,5
B-enfants non scolarisés à temps plein	apprentissage agricole - cours post-scolaires	81	28,4	8	7,3	90	31,6	55	17,8	4	4,9	58	18,8
	- enseignement agricole par alternance	31	11,0	16	14,7	23	8,0	61	19,8	14	17,2	64	20,7
	apprentissage non agricole	22	7,7	6	5,5	36	12,6	-	-	-	-	1	0,3
	absence de scolarisation	24	8,4	3	2,8	61	21,4	38	12,3	-	-	98	31,7
	total	158	55,5	38	30,3	210	73,6	154	49,9	18	22,1	221	71,5
total général		285	100	109	100	285	100	309	100	82	100	309	100

Si les niveaux de scolarisation des enfants nés de 1945 à 1952 apparaissent globalement faibles, ils sont inégalement faibles selon qu'il s'agit des générations les plus vieilles (1945-1948) ou des plus jeunes (1949-1952). En effet à âge identique (15, 16 et 17 ans révolus), les taux de scolarisation à temps plein sont plus élevés chez les plus jeunes, d'1/3 pour les filles et d'environ 1/3 à 1/2 pour les garçons, comme le montrent les données suivantes :

	garçons		filles	
	nés de 1945 à 1948	nés de 1949 à 1952	nées de 1945 à 1948	nées de 1949 à 1952
- à 15 ans :	21,8 %	33,4 %	31,4 %	40,8 %
- à 16 ans :	17,0 %	29,7 %	23,7 %	30,4 %
- à 17 ans :	10,9 %	21,7 %	16 %	19,4 %

#### Les études suivies par les générations 1953-1955 (tableau n°1)

Par rapport aux générations 1945-1952, le fait marquant est l'accroissement de la fréquentation, à 14 ans révolus, de l'enseignement général. Mais par ailleurs, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans a pris souvent la forme de cours à temps partiel. A 14 ans révolus, cours post-scolaires agricoles et enseignement par alternance sont seulement deux fois moins fréquents que l'enseignement général secondaire (22,0 % contre 39,4 % pour les garçons et 22,1 % contre 53,7 % pour les filles) ; tout au moins les cours post-scolaires tendent-ils à disparaître.

Puisque notre enquête fournit une évaluation du taux de fréquentation de l'enseignement agricole permanent et alternant par les enfants d'agriculteurs, relevons qu'à 14 ans révolus, ces taux sont de 23,0 % pour les garçons et de 29,2 % pour les filles. Si la plupart des élèves de l'enseignement agricole secondaire sont des enfants d'agriculteurs, la plupart des enfants d'agriculteurs ne reçoivent pas ce type de formation.

#### Les catégories de formation la plus élevée reçue par ceux qui, lors de l'enquête, ont terminé leur scolarité

Pour déterminer la nature et le niveau de l'instruction reçue, on retient parfois les diplômes ou le nombre d'années de scolarité. Il nous a semblé préférable de constituer des "catégories de formation la plus élevée". En effet, les études suivies ne sont pas toujours sanctionnées par une réussite aux examens, et en dehors des services pu-

blics, l'accès aux emplois offerts est assez peu souvent subordonné à la possession d'un diplôme. Quant au critère du nombre d'années de scolarité, il a pour inconvénient de ne pas tenir compte de la nature des études et des redoublements.

Les catégories de formation retenues dans l'enquête et leurs numéros de code sont les suivants :

- Enseignement général secondaire et supérieur
  - 11 études interrompues en 3e
  - 12 " " en 2e ou 1ère
  - 13 " " en terminale
  - 14 " supérieures
- Enseignement technique
  - 21 études jusqu'à la présentation du C.A.P. ou de l'examen de fin d'apprentissage artisanal,
  - 22 études interrompues en cours de technique long avant le brevet de technicien ou le baccalauréat technique,
  - 23 études interrompues au niveau du brevet de technicien ou du baccalauréat technique,
  - 24 études de brevet de technicien supérieur.
- Enseignement agricole secondaire
  - 31 études jusqu'à la présentation du B.A.A. (1) ou B.P.A.
  - 32 études des cycles II ou interrompues avant le brevet de technicien
  - 33 études interrompues au niveau du brevet de technicien
  - 34 études de brevet de technicien supérieur
- Néant : 01.

Lorsqu'un enfant a suivi plusieurs types de scolarité, pour déterminer la catégorie de formation la plus élevée nous avons admis qu'un niveau B.E.P.C. était supérieur à un niveau C.A.P. et qu'un niveau C.A.P. venait avant un niveau B.A.A. (2).

La catégorie 01 regroupe tous ceux qui n'ont pas atteint les autres niveaux. Il s'agit de ceux qui ont interrompu toute formation après l'école primaire, de ceux qui ont été inscrits à des cours post-scolaires agricoles mais n'ont pas passé l'examen de fin de cours, de ceux qui ont seulement ébauché une formation générale secondaire, technique, agricole.

---

(1) Un tel niveau est le plus souvent atteint par la pratique d'un enseignement par alternance. Ceux qui ont passé l'examen de fin de cours post-scolaires ont été classés aussi à ce niveau.

(2) Mais réglementairement il y a équivalence entre B.A.A. et C.A.P.

Comme l'indique le tableau n°2, la formation primaire et la formation agricole de cycle court représentent le type d'éducation la plus élevée pour environ les 3/4 des garçons (43,4 % et 29,9 %) et des filles (44,6 % et 34,6 %). Ceci est le reflet du développement pris par les cours post-scolaires agricoles et par l'enseignement agricole et ménager agricole par alternance.

Par comparaison, l'enseignement général secondaire et supérieur apparaît presque exceptionnel (8,4 % des garçons et 13,8 % des filles) ; encore s'agit-il généralement de formation secondaire de 1er cycle. Enfin, très peu de filles ont une formation technique.

✦ En résumé, les résultats de l'enquête qui ont trait à la nature et au niveau de la formation scolaire conduisent à mettre l'accent sur trois tendances principales : les fortes sorties de l'appareil de formation dès la fin de la scolarité obligatoire, la fréquence élevée des cours post-scolaires agricoles et de l'enseignement agricole par alternance, la faible fréquentation de l'enseignement général secondaire et supérieur et de l'enseignement technique. Les différences garçons-filles ne sont pas significatives.

Tableau n°2 - Catégories d'éducation scolaire la plus élevée reçue par ceux qui, lors de l'enquête, ont terminé leur scolarité

	garçons		filles	
	nombre	%	nombre	%
néant (01)	109	43,4	129	44,6
enseignement général secondaire et supérieur				
11	12		28	
12	4		7	
13	3		3	
14	2		2	
total	21	8,4	40	13,8
apprentissage non agricole et enseignement technique				
21	43		17	
22	-		-	
23	1		-	
24	1		2	
total	45	18,0	19	6,6
apprentissage agricole et enseignement agricole				
31	75	29,9	100	34,6
32	1		1	
33	-		-	
34	-		-	
total	76	30,3	101	35,0
total	251	100	289	100

A l'exclusion des cas d'apprentissage agricole et non agricole en cours lors de l'enquête, mais les femmes inactives sont incluses. Pour la signification des codes, se reporter page 34.

Variations dans la nature et le niveau de formation scolaire des enfants en fonction de la surface de l'exploitation des parents

Qu'il s'agisse du cursus scolaire ou de la formation la plus haute atteinte par ceux qui ont terminé leur scolarité, les observations précédentes doivent être nuancées en fonction des classes de surfaces des exploitations des parents. Cette surface peut en effet influencer la scolarité pour trois raisons (1). D'abord, comme il a été indiqué dans le chapitre introductif, l'offre d'emplois agricoles tend à augmenter avec la superficie de l'exploitation familiale, toutes choses égales par ailleurs ; or, la satisfaction de cette offre peut exiger l'arrêt d'une scolarité ou déterminer le type de formation suivie. D'autre part, la surface exerce une influence sur le revenu agricole ; or, un coût élevé des études par rapport aux ressources des familles peut être un obstacle à une scolarisation prolongée. De nombreux parents ont effectivement fait état du coût de la scolarité pour expliquer pourquoi leurs enfants n'avaient pas continué leurs études. Enfin, on sait que la proportion de chefs d'exploitation ayant une formation secondaire et supérieure (agricole ou générale) est moins faible sur les grandes surfaces que sur les petites ; or, la formation des enfants n'est pas indépendante du niveau culturel des parents.

La superficie de l'exploitation des parents qui est observée lors de l'enquête peut ne pas être un bon critère de l'importance que l'offre d'emplois agricoles avait au moment où la formation des enfants étudiés se déroulait, ni du montant des ressources dont disposaient les familles à ce même moment. Cette réserve étant faite, examinons quelles tendances révèlent les résultats de l'enquête.

- Taux de scolarisation et type de formation en fonction de la surface de l'exploitation des parents.

Divers taux de scolarisation ont été calculés à 12 ans, 14 ans et 16 ans révolus pour les générations 1945-1952 et à 18 ans révolus pour les générations 1945-1951 (tableau n° 3).

---

(1) Si l'enquête n'a pas pour but d'analyser les facteurs de la scolarité, elle se doit de présenter une description détaillée des variations dans les taux de scolarisation car d'une telle description dépend la compréhension des mécanismes selon lesquels la formation influe sur l'orientation d'emploi.

Tableau n°3 - Générations 1945-1952 : variations des taux de scolarisation à divers âges selon la superficie de l'exploitation des parents

	superficie de l'exploitation des parents		
	moins de 10 hectares	10 à 20 hectares	20 hectares et plus
<b>GARÇONS</b>			
- taux de scolarisation primaire à 12 ans	88,5 %	79,3 %	70,3 %
- taux de scolarisation à temps plein en dehors du primaire à 14 ans	19,2 %	23,3 %	36,3 %
- taux de scolarisation à temps plein à 16 ans	14,1 %	19,8 %	35,1 %
- taux de scolarisation à temps plein à 18 ans	11,1 %	9,5 %	18,2 %
<b>FILLES</b>			
- taux de scolarisation primaire à 12 ans	89,0 %	82,0 %	75,3 %
- taux de scolarisation à temps plein en dehors du primaire à 14 ans	32,9 %	41,7 %	47,0 %
- taux de scolarisation à temps plein à 16 ans	26,0 %	26,5 %	29,4 %
- taux de scolarisation à temps plein à 18 ans	7,6 %	8,3 %	9,2 %

Il apparaît que lorsque la surface (1) augmente :

- le taux de scolarisation secondaire à 12 ans s'élève de façon significative à un niveau de probabilité de moins de 5 % pour les garçons et à un niveau proche de 5 % pour les filles ;
- le taux à 14 ans de scolarisation à temps plein en dehors du primaire s'accroît pour les garçons et les filles ; mais la croissance n'est significative que pour les garçons à un niveau de probabilité de moins de 5 % ; si pour chaque classe de surface, le taux est plus élevé pour les filles que pour les garçons, ceci est en partie lié à ce que l'enseignement agricole permanent est plus développé que l'alternant pour les filles ;
- le taux de scolarisation à temps plein à 16 ans s'élève de façon significative pour les garçons ; mais pour les filles il n'est que légèrement supérieur au delà de 20 hectares.

(1) La superficie des exploitations est toujours exprimée dans l'enquête en surface agricole utile. D'autre part la taille de l'échantillon ne permet de constituer que trois groupes d'exploitations : les petites (moins de 10 hectares de S.A.U. lors de l'enquête), les moyennes (10-20 ha) et les grandes (20 ha et plus) ; cela sans tenir compte du système de production.



Enfin les taux de scolarisation à temps plein à 18 ans sont les plus élevés sur les grandes surfaces ; mais les différences selon les classes de superficies ne sont pas significatives. Toutes choses égales par ailleurs, il y a ainsi une dépendance du taux de scolarisation des enfants par rapport à la superficie de l'exploitation des parents, tout au moins pour les garçons avant 18 ans. Les résultats de l'enquête montrent que la surface exerce aussi une action sur le type de formation.

En effet, pour la catégorie des enfants qui ne sont plus scolarisés à temps plein après l'école primaire, à l'accroissement de la surface correspond une augmentation à 16 ans de la fréquence de l'apprentissage agricole (tableau n°4). Si chez les garçons l'importance relative du total des apprentis varie peu selon la superficie, l'apprentissage agricole croît avec la surface alors que l'apprentissage non agricole décroît. Ce dernier est inexistant chez les filles quelle que soit la taille des exploitations ; mais cette fois encore, quand la superficie s'élève, l'apprentissage agricole augmente et les non-scolarisés deviennent de moins en moins nombreux.

La surface de l'exploitation des parents exerce sans doute une influence plus grande sur l'importance relative de l'apprentissage agricole que sur l'ampleur de la scolarisation à temps plein (étant entendu qu'il s'agit surtout d'enseignement général et technique), car les écarts dans les taux selon les superficies sont plus élevés pour l'apprentissage agricole que pour la scolarisation à temps plein.

Tableau n°4 - Générations 1945-1952 : importance relative à 16 ans révolus des scolarisés, apprentis et non scolarisés selon la superficie de l'exploitation des parents

		scolarisés à temps complet	apprentis non agricoles	apprentis agricoles	non scolarisés	total
<b>GARÇONS</b>						
moins de 20 ha	nbre	11	17	23	27	78
	%	14,1	21,8	29,5	34,6	100
de 10 à 20 ha	nbre	23	18	48	27	116
	%	19,8	15,5	41,3	23,4	100
20 ha et plus	nbre	32	1	50	8	91
	%	35,1	1,1	55,0	8,8	100
<b>FILLES</b>						
moins de 10 ha	nbre	19	1	17	36	73
	%	26,0	1,4	23,3	49,3	100
10 à 20 ha	nbre	40	-	64	47	151
	%	26,5	-	42,4	31,1	100
20 ha et plus	nbre	25	-	45	15	85
	%	29,4	-	53,0	17,6	100

- Catégories d'éducation la plus élevée atteinte en fonction de la surface de l'exploitation des parents.

Quand la surface augmente, la formation primaire et la formation technique deviennent moins fréquentes alors que la formation générale secondaire et surtout la formation agricole sont plus nombreuses (tableau n°5). Les tendances sont du même ordre pour les garçons et les filles et, dans chaque cas, elles sont significatives.

Comme la formation générale des enfants reste relativement rare même sur les grandes exploitations, la moindre fréquence des enseignements primaire et technique et la pratique plus courante de la formation agricole apparaissent comme les faits complémentaires essentiels des différences d'éducation selon les surfaces lorsque celles-ci augmentent. Dans la mesure où les parents font suivre aux enfants un enseignement de type professionnel (1), quand ils sont petits exploitants ils leur font plutôt apprendre un métier non agricole alors que lorsqu'ils sont établis sur de plus grandes, ils les orientent plutôt vers l'apprentissage du métier agricole, étant entendu que ce dernier apprentissage est compatible avec le travail sur l'exploitation familiale. Alors que 28,8 % et 26,3 % du total des garçons et filles étudiés appartiennent à des familles établies sur 20 ha et plus, 42,0 % des garçons et 33,7 % des filles ayant comme formation la plus élevée la formation agricole font partie de ces familles.

Tableau n°5 - Catégories d'éducation la plus élevée : variations selon la surface de l'exploitation des parents

		formation primaire	formation générale	formation technique	formation agricole	total
<b>GARÇONS</b>						
- moins de 10 ha	nbre	42	5	17	9	73
	%	57,5	6,8	23,3	12,4	100
- 10 à 20 ha	nbre	42	8	19	35	104
	%	40,3	7,7	18,3	33,7	100
- 20 ha et plus	nbre	25	8	9	32	74
	%	33,8	10,8	12,2	43,2	100
- total	nbre	109	21	45	76	251
	%	43,4	8,4	18,0	30,2	100
<b>FILLES</b>						
- moins de 10 ha	nbre	45	4	10	12	71
	%	63,4	5,6	14,1	16,9	100
- 10 à 20 ha	nbre	56	26	5	55	142
	%	39,5	18,3	3,5	38,7	100
- 20 ha et plus	nbre	28	10	4	34	76
	%	36,8	13,2	5,3	44,7	100
- total	nbre	129	40	19	101	289
	%	44,6	13,8	6,6	35,0	100

Femmes inactives lors de l'enquête incluses, apprentis en cours exclus.

(1) étant entendu que l'enseignement agricole est considéré par les parents agriculteurs comme un enseignement professionnel.

Nous avons cherché à saisir pour les catégories d'éducation la plus élevée quelle pouvait être l'influence du niveau culturel de la famille. La poursuite ou non, chez les pères et mères, des études après l'école primaire, l'exercice ou non de responsabilités d'ordre familial, politique, professionnel ont été retenus comme indicateurs faciles à saisir pour avoir une approximation du niveau culturel des parents. Les différences de répartition des catégories de formation selon que les parents ont ou non suivi de telles études ou exercé de telles responsabilités sont les mêmes que celles rencontrées en fonction de la surface de l'exploitation des parents. Comme le niveau culturel des parents tend à s'élever avec la surface, il faudrait pouvoir isoler l'action exercée sur l'éducation des enfants d'une part par les facteurs culturels, d'autre part par les facteurs économiques liés à la surface. Les premiers peuvent avoir, dans un certain nombre de cas, une influence originale sur l'entrée dans l'enseignement agricole. Si les parents ont suivi des cours agricoles, ce précédent familial pourra déterminer les choix scolaires des enfants ; si les parents font partie des responsables professionnels agricoles, ils participent souvent davantage à l'idéologie favorable à la classe paysanne (1). Notre échantillon est trop faible pour vérifier s'il en est bien ainsi.

Si la nature et le niveau de formation des enfants varient selon la surface des exploitations des parents, la tendance générale essentielle est la fréquence élevée des formations primaire et agricole courte comme catégories d'éducation la plus haute. Pour accroître le niveau de formation des enfants d'agriculteurs des mesures ont été prises lorsqu'ont été créées en 1967 les zones de rénovation rurale. Un régime particulier de bourses a été institué en faveur de ces enfants qui suivent un enseignement secondaire, qu'il soit général, technique ou agricole (2). Cette formation accrue doit permettre "soit d'assurer des responsabilités dans une agriculture moderne, soit d'accéder à d'autres types d'activités professionnelles" (3).

En fait, quand le niveau de formation s'élève, n'y a-t-il pas orientation systématique hors de l'agriculture ? Les réponses à cette question varieront sans doute selon la taille des exploitations, compte tenu des liaisons observées entre formation des enfants et surface des exploitations des parents.

---

(1) Mais il semblerait que souvent les exploitants membres de conseils d'administration d'établissements agricoles par alternance n'y font pas entrer leurs enfants.

(2) L'Ille-et-Vilaine est celui des départements bretons qui, jusqu'à présent, a le moins bénéficié des majorations de bourses accordées aux enfants d'agriculteurs. Au cours de l'année scolaire 1969-1970, le nombre d'enfants qui perçoivent ces majorations est de 7 155 en Ille-et-Vilaine contre 11 011 dans le Morbihan, 11 174 dans les Côtes-du-Nord et 13 271 dans le Finistère. Source : La politique de rénovation rurale, Notes et Etudes Documentaires, n° 3 708 du 13 juillet 1970, p. 40.

(3) Exposé des motifs du décret n° 67 938 du 24 octobre 1967 relatif à la rénovation de certaines zones à économie rurale dominante.

Avant de l'examiner, il convient de résumer les traits principaux de l'enquête :

- Il s'agit d'une investigation longitudinale qui montre qu'il est possible de recueillir une information rétrospective d'assez bonne qualité sur le cheminement scolaire et professionnel d'un groupe donné de générations.
- Mais l'absence de base de sondage satisfaisante et la taille réduite de l'échantillon limitent son degré de représentativité. Aussi conviendrait-il de s'attacher surtout aux relations les plus marquées, les autres pouvant servir d'hypothèses lors de nouvelles recherches.
- Enfin, l'enquête a été faite dans un département qui même au sein de la Bretagne, a des caractéristiques propres du point de vue de l'emploi agricole, de l'emploi non agricole et de la scolarisation.



## Chapitre II

**L'AMPLEUR DE L'ORIENTATION HORS DE L'AGRICULTURE  
SELON LA FORMATION**

Cherchant à examiner quelle influence la formation reçue a pu exercer sur l'intensité des transferts hors de l'agriculture, nous commencerons par présenter l'ampleur qu'a prise jusqu'à présent dans ces générations l'orientation vers les industries et les services. Dans la mesure où cette ampleur aura varié selon les divers types de formation, ceux qui seront restés dans l'agriculture et ceux qui seront devenus actifs non agricoles se répartiront de façon différente selon le degré d'éducation ; est-il toujours exact que l'agriculture reste souvent le secteur refuge des sous-instruits comme certains l'affirment ? (1).

**Section I - AMPLEUR DE L'ORIENTATION VERS LES INDUSTRIES  
ET LES SERVICES**

Les parents déclarent souvent : "il ne reste plus de jeunes dans l'agriculture". Cette impression est-elle confirmée ?

---

(1) Pour éviter les interprétations péjoratives de cette interrogation, rappelons qu'il est loin d'exister une liaison stricte entre le niveau de formation scolaire et le quotient intellectuel mesuré selon les critères de la culture légitime.

Le nombre des non-entrées dans l'agriculture lors de l'exercice du 1er emploi

Pour déterminer si lors du premier emploi il y a eu entrée ou non-entrée dans l'agriculture, les définitions et conventions suivantes ont été adoptées :

- L'agriculture est constituée des établissements de "forêts", "culture" et "production animale" (code I. N. S. E. E. des catégories d'activité économique).

- Le premier emploi est celui qui est exercé après la fin de la scolarité suivie à temps complet; si cette scolarité est suivie de plusieurs activités temporaires, le premier emploi est la première activité qui a duré au moins 3 mois.

- Si après la scolarité à temps complet, il y a apprentissage accompagné de cours, nous considérons qu'il y a non-entrée dans l'agriculture si l'apprentissage se déroule dans une entreprise industrielle ou commerciale et entrée dans l'agriculture si l'apprentissage a lieu dans une exploitation agricole. Or il peut y avoir sortie hors de l'agriculture dès que se termine l'apprentissage agricole. Dès lors la convention retenue n'a-t-elle pas pour effet de surévaluer les entrées et les sorties par rapport aux non-entrées ? La mise en apprentissage dans une exploitation agricole équivaut bien à une entrée puisque l'élève des cours post-scolaires ou de l'enseignement agricole par alternance (1 semaine sur 2 ou 1 semaine sur 3) a bien une activité professionnelle agricole à temps partiel, de la même façon que l'apprenti non agricole exerce bien à temps partiel un emploi non agricole. Pour l'apprenti agricole, le chef d'exploitation est plus un employeur qu'un maître de stage. Quand il fallait avoir travaillé dans l'agriculture pendant trois ans pour bénéficier de l'aide du F. A. S. A. S. A. aux mutations professionnelles, les années au cours desquelles un enseignement agricole par alternance avait été suivi étaient comptées comme années d'activité agricole. Enfin, si le travail agricole des élèves des écoles ménagères par alternance est le plus souvent réduit, il n'est jamais nul.

Quand on considère un groupe donné de générations, le nombre total de non-entrées ne peut être calculé que lorsque tous les enfants appartenant à ces générations ont commencé à exercer un emploi. Si, au moment de l'évaluation, certains enfants n'ont pas terminé leur scolarité à temps plein, on ne peut obtenir qu'une estimation partielle du taux de non-entrée pour les générations étudiées. Il s'agit alors d'un taux à une date donnée laquelle précède d'un temps plus ou moins long l'entrée dans la vie active de tous les enfants. Un tel taux traduira d'autant mieux l'ampleur totale de la non-entrée que la proportion des enfants scolarisés à temps complet sera plus faible à la date considérée.

Le pourcentage des enfants scolarisés à temps plein lors de l'enquête s'élève dans les générations 1945-1952 à 10,2 % pour les garçons et 6,8 % pour les filles alors qu'il est de 56,9 % et de 61,0 % dans les générations 1953-1955. Aussi le tableau n°6 ne présente-t-il que les taux de non-entrées des générations 1945-1952.

Tableau n°6 - Générations 1945-1952 : taux de non-entrées dans l'agriculture lors du premier emploi

		entrées	non-entrées	total
- garçons	nbre	183	73	256
	%	71,5	28,5	100
- filles	nbre	198	90	288
	%	68,8	31,2	100

Seulement 28,5 % des garçons et 31,2 % des filles nés de 1945 à 1952 se sont orientés vers les industries et les services lors du premier emploi. Les enfants d'exploitants agricoles d'Ille-et-Vilaine entrent encore massivement dans l'agriculture. Cette tendance s'observe aussi bien chez les filles que chez les garçons, la fréquence de la non-entrée n'étant pas significativement supérieure chez les premières.

Le nombre de sorties hors de l'agriculture entre le début de la vie active et le moment de l'enquête

Lors de l'enquête, les enfants qui ont exercé un emploi se répartissent en trois groupes selon qu'ils ne sont pas entrés dans l'agriculture, qu'ils sont entrés puis sortis, qu'ils sont entrés et restés(1). Parmi les filles qui se sont mariées, un certain nombre (30) sont inactives au moment des entretiens ; elles se répartissent cependant dans les trois groupes précédents. Elles sont considérées comme étant sorties hors de l'agriculture si elles ont elles-mêmes exercé un emploi non agricole ou si leur époux a une activité non agricole.

Le tableau n°7 montre que les fortes entrées ont été suivies d'importantes sorties puisque celles-ci sont plus fréquentes que les maintiens. Le nombre des actifs non agricoles devient bien supérieur à celui des actifs agricoles. Environ 1/3 des garçons et filles nés de 1945 à 1952 sont entrés et restés dans l'agriculture.

(1) Etant entendu que nous avons ramené à ces trois types de situations les mouvements d'emploi comportant des allées et venues entre secteur agricole et secteurs non agricoles.



Tableau n°7 - Générations 1945-1952 : effectif total des enfants qui se sont orientés hors de l'agriculture jusqu'à la date de l'enquête

		non-entrées	entrées puis sorties	total non-entrées+sorties	entrées puis maintiens	total général
garçons	nbre	73	100	173	83	256
(tous actifs à l'enquête)	%	28,5	39,1	67,6	32,4	100
filles						
- actives à l'enquête	nbre	81	81	162	96	258
	%	31,4	31,4	62,8	37,2	100
- inactives à l'enquête	nbre	9	20	29	1	30
- total	nbre	90	101	191	97	288
	%	31,2	35,1	66,3	33,7	100

Pour déterminer avec quelle rapidité les sorties font suite aux entrées, les garçons et filles (générations 1945-1955) qui ont quitté l'agriculture après y avoir travaillé ont été répartis selon le nombre d'années révolues d'activité agricole (tableau n°8). Un peu plus du 1/3 sont restés moins de 3 ans dans l'agriculture, un peu plus du 1/3 de 3 à 4 ans, un peu moins du 1/3 ont été actifs agricoles pendant 5 ans et plus. Parmi les garçons et filles qui ont acquis une formation agricole de niveau B.A.A. par la voie de l'apprentissage agricole, 19,7 % des premiers et 33,4 % des secondes ont pris un emploi non agricole aussitôt après la fin de leur apprentissage.

Tableau n°8 - Répartition selon l'ancienneté d'emploi agricole des garçons et filles qui sont entrés dans l'agriculture puis en sont sortis

	moins d'1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans et plus	total
nbre	12	23	30	38	31	22	21	8	4	189
%	6,4	12,2	15,9	20,1	16,4	11,6	11,1	4,2	2,1	100
cumulé		18,6	34,5	54,6	71,0	82,6	93,7	97,9	100,0	

Femmes inactives exclues.

Quant à la comparaison des âges de sortie des garçons et des filles, elle révèle que les changements d'emploi survenus jusqu'à la date de l'enquête (donc au plus tard avant 25 ans) se sont plus souvent produits avant 20 ans chez les filles (93 % contre 60,5 %) (1). Ces dernières quittent rapidement l'agriculture ; elles n'y restent plus à attendre l'époux qui aura un métier non agricole (2). Par contre, un certain nombre de garçons restent encore dans l'agriculture en attendant le service militaire, que celui-ci soit ou non réellement effectué (3).

Parmi les 85 garçons qui, ayant accompli leur service militaire, l'ont terminé depuis au moins un an, 36 ont pris un emploi non agricole après avoir été actifs agricoles ; sur ces 36 sorties, 21 soit plus de la moitié se sont produites durant l'année qui a suivi le service. Sur 40 garçons qui aussitôt avant d'aller au service militaire étaient actifs agricoles, la moitié ont changé après d'emploi.

Les enfants nés en 1945-1946 et 1947 peuvent être considérés comme les plus stabilisés dans leur emploi puisqu'ayant dépassé l'étape du service militaire. Sur 100 garçons de ces générations, 30 ne sont pas entrés dans l'agriculture, 49 sont entrés et sortis et 21 sont entrés et restés. Seulement 21 % sont actifs agricoles alors que 70 % ont commencé leur vie active dans l'agriculture. Sur 100 enfants entrés, 70 sont sortis avant 22-25 ans.

Pour permettre éventuellement des comparaisons approximatives de nos données avec des résultats un peu semblables de recensements démographiques ou d'autres enquêtes, indiquons que les "taux d'activité agricole" (ou rapports entre le nombre d'enfants actifs agricoles et le nombre total d'enfants actifs, inactifs ou scolaires) observés dans les classes d'âge 15-19 ans (générations de 1950 à 1954) et 20-24 ans (générations de 1945 à 1949) sont les suivants : 0,36 et 0,31 pour les garçons et filles de 15 à 19 ans, 0,25 et 0,30 pour ceux et celles qui ont de 20 à 24 ans. Les différences de taux selon les sexes ne sont pas significatives. Notons à ce sujet que si, en général, les taux d'exode agricole sont plus élevés chez les filles que chez les garçons, l'écart est certainement moindre en Ille-et-Vilaine que dans bien d'autres

---

(1) Mais on sait que les moins de 20 ans sont proportionnellement plus nombreux chez les filles que chez les garçons.

(2) Relevons que sur 88 filles mariées lors de l'enquête, 66 soit les 3/4 sont actives non agricoles ou ont un époux qui travaille hors de l'agriculture. Notons aussi que parmi les garçons qui lors de l'enquête sont âgés de 21 à 25 ans et exercent un emploi, la proportion des mariés est de 7,7 chez les agriculteurs et de 37 chez les non-agriculteurs.

(3) Si 99 garçons ont accompli leur service militaire lors de l'enquête, 72 autres ont été ajournés ou réformés.

départements. Le rapport du nombre d'actifs agricoles féminins au nombre d'actifs agricoles masculins est relativement élevé en Ille-et-Vilaine comme l'indique le recensement de 1968 (1). Il s'établit à 93 % pour l'ensemble des classes d'âge, à 74 % pour les 15-19 ans (générations 1949-1953), 97 % pour les 20-24 ans (générations 1944-1948), 100 % pour les 25-29 ans (générations 1939-1943), 108 % pour les 30-34 ans (générations 1934-1938).

Connaissant les études suivies et la nature des emplois exercés par les enfants observés, examinons quelle est la relation entre ces variables.

## Section II - INFLUENCE DE LA FORMATION SUR L'ORIENTATION VERS LES INDUSTRIES ET LES SERVICES

### Taux de non-entrée dans l'agriculture selon la formation

La formation ici considérée est celle acquise au moment du premier emploi. Si ce premier emploi est un emploi d'apprenti, la formation retenue ne comprend pas celle reçue en cours d'apprentissage.

L'action de la formation est examinée en distinguant seulement quatre catégories d'éducation la plus élevée : formation primaire, formation agricole (courte dans la quasi-totalité des cas), formation technique (courte dans presque tous les cas), formation générale secondaire et supérieure (2). Se trouvent ainsi pris en compte la nature de la formation (formation générale, technique et agricole) et, en partie, le niveau : la formation générale primaire s'opposant d'une part à la formation générale secondaire et supérieure et d'autre part à la formation technique et agricole. Mais l'opposition entre formation agricole courte et formation agricole longue n'a pas été faite, les cas de formation longue étant trop rares.

Les données du tableau n°9 montrent d'abord qu'il n'existe pas de liaison totale entre formation et non-entrée, même quand il s'agit d'un enseignement à finalité professionnelle bien marquée comme le technique.

(1) I. N. S. E. E., R. G. P. de 1968, tableaux préimprimés du sondage au 1/4.

(2) pour le contenu précis de chacune de ces catégories, voir supra page 34.

Mais l'influence des catégories de formation sur la non-entrée est forte. Qu'il s'agisse des garçons ou des filles, les formations générale secondaire, supérieure et technique détournent le plus souvent de l'agriculture dès le premier emploi. La formation agricole (1) fait entrer la plupart des garçons et plus de la moitié des filles dans l'agriculture. Enfin, chez les enfants de niveau primaire, les taux de non-entrée ne sont que de 19,8 % pour les garçons et 16,7 % pour les filles ; la différence garçons-filles n'est pas significative. Nos hypothèses d'étude sont donc vérifiées.

Tableau n°9 - Influence de la formation sur la non-entrée dans l'agriculture

catégorie de formation la plus élevée	garçons			filles		
	non-entrés	entrés	total	non-entrées	entrées	total
-formation primaire	40	162	202	34	171	205
nbre						
%	19,8	80,2	100	16,7	83,3	100
-formation agricole	1	9	10	11	15	26
nbre						
-formation technique	14	1	15	17	1	18
nbre						
-formation générale secondaire et supérieure	17	7	24	31	9	40
nbre						
-total	72	179	251	93	196	289
nbre						
%	28,7	71,3	100	32,2	67,8	100

y compris les femmes inactives lors de l'enquête, non compris les apprentis en cours.

Parmi les enfants de niveau primaire qui ne sont pas entrés dans l'agriculture, un certain nombre vont acquérir une formation technique par la voie de l'apprentissage sur le tas. Parmi les enfants de niveau primaire qui sont entrés dans l'agriculture, nombreux sont ceux qui obtiendront une formation agricole en suivant les cours post-scolaires agricoles ou un enseignement par alternance. Cette formation agricole sera-t-elle un facteur de maintien dans l'agriculture chez ceux qui y sont entrés ?

(1) Il s'agit, comme pour la formation technique, de celle acquise en suivant un enseignement permanent puisque les cours d'apprentissage ne sont pas pris en compte.

Taux de sortie selon la formation

Pour les enfants qui sont entrés puis sortis de l'agriculture, la formation la plus élevée retenue est celle qui est atteinte au moment de la sortie ; se trouvent exclues les formations acquises après la sortie par apprentissage sur le tas ou par promotion sociale.

Chez les garçons, la formation primaire fait davantage sortir de l'agriculture que la formation agricole (62,9 % contre 47,3 % ; mais la probabilité de dépasser la valeur du  $\chi^2$  est comprise entre 5 et 10 %). Chez les filles (1), la formation agricole ne retient pas plus dans l'agriculture que la formation primaire. Dans la catégorie de formation primaire, le pourcentage des enfants restés dans l'agriculture est plus élevé chez les filles que chez les garçons, mais, dans ce cas encore, la probabilité de dépasser la valeur du  $\chi^2$  est comprise entre 5 et 10 %.

Les enfants de formation générale secondaire qui sont entrés dans l'agriculture y sont, le plus souvent, restés ; mais le nombre de cas est trop faible pour établir une tendance.

Tableau n°10 - Influence de la formation sur la sortie hors de l'agriculture

catégorie de formation la plus élevée		garçons			filles		
		sortis	restés	total	sorties	restées	total
- formation primaire	nombre	61	36	97	43	42	85
	%	62,9	37,1	100	50,6	49,4	100
- formation agricole	nombre	35	39	74	39	41	80
	%	47,3	52,7	100	48,7	51,3	100
- formation technique	nombre	1	1	2	1	-	1
- formation générale secondaire	nombre	1	4	5	2	7	9
- total	nombre	98	80	178	85	90	175
	%	55,0	45,0	100	48,6	51,4	100

à l'exclusion des femmes inactives et des apprentis en cours lors de l'enquête.

(1) Les filles inactives lors de l'enquête ont été exclues de l'analyse car la plupart sont sorties hors de l'agriculture à l'occasion de leur mariage.

Le pourcentage d'enfants qui à la date de l'enquête, se sont orientés hors de l'agriculture par non-entrée et sortie s'établit comme suit par "catégorie de formation scolaire la plus élevée atteinte lors de l'enquête" :

- formation technique : 97,7 % des garçons et 100 % des filles
- formation générale  
secondaire et supérieure : 85,0 % des garçons et 82,0 % des filles
- formation primaire : 67,0 % des garçons et 62,5 % des filles
- formation agricole : 48,6 % des garçons et 55,1 % des filles.

Cette analyse conduit à trois conclusions principales :

- 1 - Nature et niveau de formation exercent essentiellement leur action lors du premier emploi ; à ce stade, la majorité des enfants de formation technique et générale secondaire se détournent de l'agriculture et la majorité des enfants de formation primaire et agricole entrent dans l'agriculture.
- 2 - C'est la formation agricole qui retient le plus dans l'agriculture.
- 3 - Les formations primaire et agricole n'empêchent pas un grand nombre de s'orienter hors de l'agriculture.

#### Le cheminement scolaire et professionnel d'un groupe donné de générations

Les caractéristiques de ce cheminement sont déterminées en partie par l'influence qu'exerce la formation sur l'orientation lors de l'agriculture et spécialement sur la non-entrée. Ceux qui entrent dans la vie active après la scolarité obligatoire deviennent essentiellement des travailleurs agricoles. Ensuite, plus tard on commence à travailler et plus souvent le premier emploi se situe hors de l'agriculture ; au-delà d'un certain âge, qui reste assez bas, on n'entre presque plus dans l'agriculture. L'accroissement progressif du nombre des non-entrées est parallèle à la diminution progressive des effectifs d'enfants scolarisés à temps complet. Dans le même temps, les enfants entrés à un âge jeune dans l'agriculture en sortent en plus ou moins grande quantité selon leur formation. Quand l'âge s'élève, il y a ainsi essentiellement sorties hors de la scolarité et hors de l'activité agricole et entrées dans les activités non agricoles.

Les figures n°4 et 5 présentent, pour les générations 1945-1948, le cheminement scolaire et professionnel de 15 à 21 ans. Ces données mettent bien en lumière l'ampleur des flux qui se produisent en début de vie active. Les recensements démographiques, qui décrivent l'état de la population à un moment donné, ne peuvent pas faire apparaître tous ces flux, ce qui limite la portée des prévisions fondées sur

Figure n°4 - Garçons nés entre 1945 et 1946 : cheminement scolaire et professionnel année d'âge par année d'âge, de 15 à 21 ans.

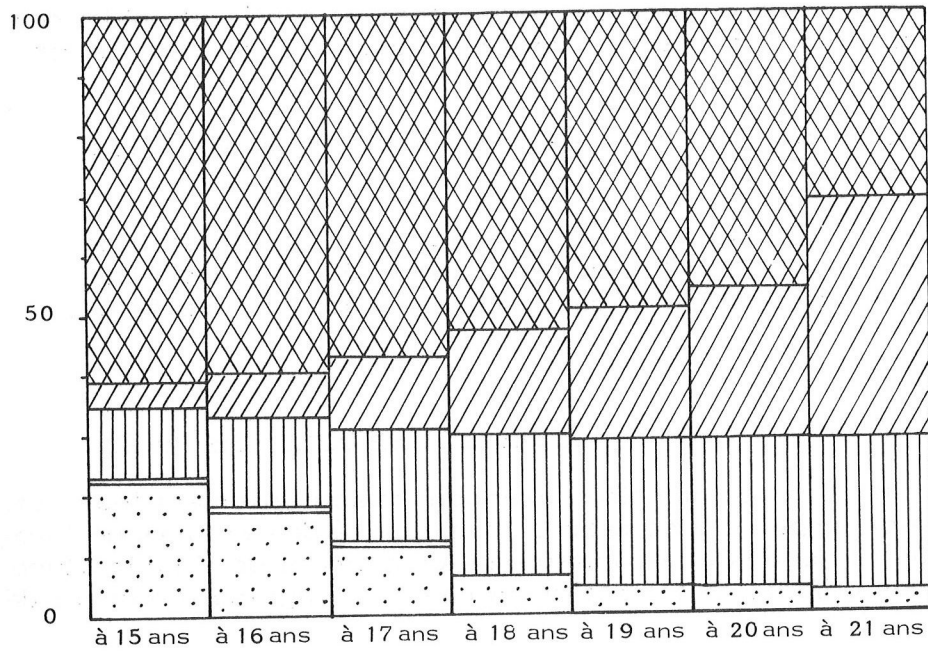
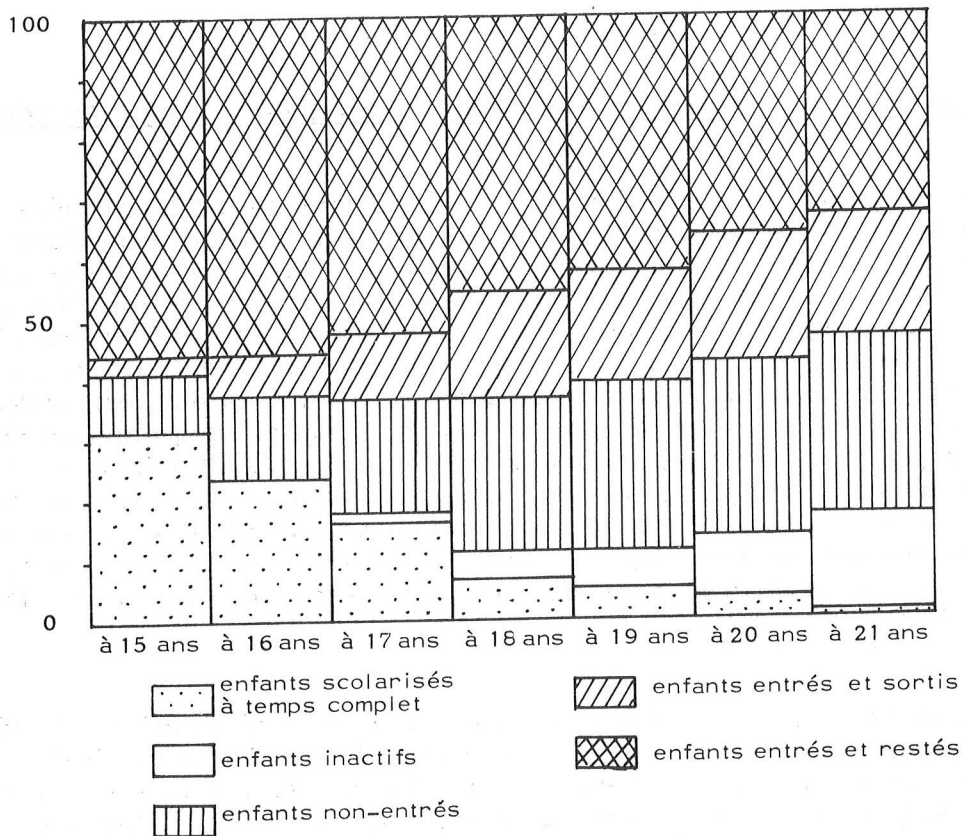


Figure n°5 - Filles nées entre 1945 et 1948 : cheminement scolaire et professionnel année d'âge par année d'âge, de 15 à 21 ans.



leurs résultats. On voit aussi se manifester la progressivité de quatre mouvements, année d'âge par année d'âge : les sorties de l'appareil scolaire, les entrées directes dans les activités non agricoles, les entrées dans ces mêmes activités en provenance de l'agriculture, enfin, chez les filles, les sorties hors de l'appareil de production. Pour une cohorte donnée d'enfants, plus on avance en âge et plus les taux d'activité agricole sont bas, tout au moins à partir de 16 ans.

Compte tenu en particulier de l'accroissement dans le temps des taux de scolarisation secondaire, à âge égal les taux d'activité agricole sont plus bas dans les jeunes générations que dans les plus anciennes. Il en est ainsi surtout chez les garçons, comme l'indiquent les données suivantes :

	garçons		filles	
	nés de 1945 à 1948	nés de 1949 à 1952	nées de 1945 à 1948	nées de 1949 à 1952
- à 15 ans :	61,2 %	47,8 %	55,9 %	45,6 %
- à 16 ans :	59,9 %	50,0 %	55,9 %	49,6 %
- à 17 ans :	57,1 %	44,2 %	52,5 %	44,5 %

Si le taux d'activité agricole varie d'une génération à l'autre en fonction de l'évolution du taux de scolarisation, il variera sans doute aussi selon la surface de l'exploitation des parents puisque nous avons précédemment observé une liaison surface-formation. Avant d'examiner ce point nous avons vérifié que les répartitions par âge des enfants sont peu différentes selon les surfaces, sauf pour les filles qui, au-dessous de 10 ha, sont plus âgées.

Orientation hors de l'agriculture selon la formation et selon la surface de l'exploitation agricole des parents (toutes choses égales par ailleurs)

On observe d'abord que, quelle que soit la formation lors du 1er emploi, les taux de non-entrées diminuent quand la superficie de l'exploitation des parents augmente (tableau n°11). Ils passent de 37,0 % chez les garçons et 44,0 % chez les filles au-dessous de 10 hectares, à 27,9 % et 33,1 % entre 10 et 20 hectares et à 23,0 % et 20,9 % au-delà de 20 hectares; mais les différences ne sont significatives que pour les filles. La non-entrée de filles est plus de deux fois plus forte sur les petites exploitations que sur les grandes.

Sans doute, la formation agricole qui fait entrer dans l'agriculture se rencontre-t-elle plus souvent quand la superficie s'accroît; mais dans chaque classe de surface, une faible proportion d'enfants possède cette formation. D'autre part, les formations technique et générale



qui détournent de l'agriculture sont à peu près aussi fréquentes dans chaque catégorie de surface chez les filles et sont même plus nombreuses sur les grandes exploitations pour les garçons. Dès lors, les différences de taux de non-entrée selon la superficie résultent surtout de ce que la liaison formation primaire - entrée s'accroît significativement, pour les garçons comme pour les filles, avec la taille des exploitations.

En ce qui concerne les sorties hors de l'agriculture des enfants qui y sont entrés (tableau n°12), on relève que, quelle que soit la formation la plus haute qui ait été atteinte, les taux varient significativement selon les classes de surface. Les écarts sont plus accentués que pour les taux de non-entrées. C'est que cette fois un pourcentage plus élevé d'enfants ont une formation agricole, spécialement sur les exploitations moyennes et grandes, alors que la formation primaire est plus fréquente sur les petites surfaces. D'autre part et comme pour la non-entrée, pour une formation donnée - ici, pour la formation primaire et la formation agricole - les taux de maintien augmentent significativement avec la surface pour chaque sexe. Notons enfin que pour l'ensemble groupé des garçons et filles, la formation agricole ne retient dans l'agriculture plus de la moitié des enfants qu'à partir de 20 ha ; au-delà de ce seuil, la formation agricole retient significativement plus que la formation primaire.

Compte tenu de ce qui a été dit dans le chapitre préliminaire, le volume de l'orientation hors de l'agriculture peut varier selon le mode de faire-valoir de l'exploitation des parents, pour une formation et une classe de surface données. Mais, en raison du nombre de catégories à établir pour saisir les divers modes de faire-valoir, la taille de l'échantillon est trop réduite pour déterminer quel rôle propre joue la propriété familiale dans le maintien des enfants à la terre. La même difficulté s'oppose à l'étude du rang dans la famille en fonction de la taille de la famille, de la répartition des enfants par sexe, et des écarts d'âge entre parents et enfants.

Tableau n°11 - Influence de la formation sur la non-entrée dans l'agriculture : variations selon la surface de l'exploitation des parents

			garçons			filles		
			non-entrés	entrés	total	non-entrées	entrées	total
exploitations de moins de 10 hectares	formation primaire	nbre	21	43	64	12	33	45
		%	32,8	67,2	100	26,7	73,3	100
	formation agricole	nbre	1	1	2	1	-	1
	formation technique	nbre	2	-	2	10	-	10
	formation générale secondaire	nbre	3	2	5	3	-	3
	total	nbre	27	46	73	26	33	59
	%	37,0	63,0	100	44,0	56,0	100	
exploitations de 10 à 20 hectares	formation primaire	nbre	16	71	87	13	74	87
		%	18,4	81,6	100	15,0	85,0	100
	formation agricole	nbre	-	2	2	7	9	16
		%	-	2	2	7	9	16
	formation technique	nbre	4	2	6	4	1	5
	formation générale secondaire	nbre	9	-	9	20	5	25
total	nbre	29	75	104	44	89	133	
	%	27,9	72,1	100	33,1	66,9	100	
exploitations de 20 hectares et plus	formation primaire	nbre	4	46	50	3	45	48
		%	8,0	92,0	100	6,3	93,7	100
	formation agricole	nbre	-	6	6	2	4	6
	formation technique	nbre	8	-	8	2	1	3
	formation générale secondaire	nbre	5	5	10	7	3	10
	total	nbre	17	57	74	14	53	67
	%	23,0	77,0	100	20,9	79,1	100	

A l'exclusion des femmes inactives et des apprentis en cours lors de l'enquête.

Tableau n° 12 - Influence de la formation sur la sortie hors de l'agriculture : variations selon la surface de l'exploitation des parents

		garçons			filles		
		entrés et sorties	entrés et restés	total	entrées et sorties	entrées et restées	total
exploitations de moins de 10 hectares	formation primaire	27	9	36	18	8	26
	formation agricole	5	3	8	5	2	7
	formation technique	-	-	-	-	-	-
	formation générale secondaire	1	1	2	-	-	-
	total	33	13	46	23	10	33
	nombre %	71, 8	28, 2	100	69, 6	30, 4	100
exploitations de 10 à 20 hectares	formation primaire	24	15	39	18	19	37
	formation agricole	19	15	34	28	18	46
	formation technique	1	1	2	-	-	-
	formation générale secondaire	-	-	-	2	4	6
	total	44	31	75	48	41	89
	nombre %	58, 6	41, 4	100	53, 9	46, 1	100
exploitations de 20 hectares et plus	formation primaire	10	12	22	7	15	22
	formation agricole	11	21	32	6	21	27
	formation technique	-	-	-	1	-	1
	formation générale secondaire	-	3	3	-	3	3
	total	21	36	57	14	39	53
	nombre %	36, 8	63, 2	100	26, 4	73, 6	100

A l'exclusion des femmes inactives et des apprentis en cours lors de l'enquête.

Dans le chapitre préliminaire nous avons aussi relevé que pour une formation donnée, l'orientation d'emploi était en partie fonction des niveaux relatifs de revenus obtenus dans et hors de l'agriculture. Les taux élevés d'orientation hors de l'agriculture que l'on observe dans toutes les catégories d'exploitation et spécialement sur les petites surfaces, même chez ceux qui n'ont que le niveau de formation primaire, ne sont sans doute pas indépendants de la pauvreté qui existe dans toutes les classes de surface et spécialement dans les plus basses. Même si les enfants ne font pas un calcul économique strict, leur éventuel maintien dans l'agriculture ne peut pas être influencé par le niveau de vie atteint par les parents. Les conditions d'habitat fournissent un indicateur de ce niveau de vie. Or cet habitat se caractérise, par rapport à la moyenne des logements de toutes les catégories sociales, par la conjonction de la vétusté, du surpeuplement et du dénuement.

Les recensements démographiques fournissent des données sur la vétusté et le surpeuplement des logements agricoles. Dans notre enquête, nous avons cherché à saisir le degré de confort intérieur (1). Il apparaît que les disparités d'habitat se manifestent non seulement entre les agriculteurs et les autres catégories sociales, mais à l'intérieur même de la catégorie sociale des exploitants agricoles, spécialement en fonction de la surface.

Dans l'ensemble du département, les logements qui font corps avec les bâtiments agricoles ont été construits avant 1871 dans 61,5 % des cas ; 7,1 % seulement ont été achevés depuis 1949 (2). La vétusté est beaucoup plus fréquente que pour l'ensemble des logements du département puisque le 1/3 seulement de ceux-ci datent d'avant 1871 et que 28,4 % sont des logements récents (1949 et après). Non seulement les logements agricoles sont souvent centenaires et de ce fait délabrés, mais ils sont plus exigus et ont moins de confort que ceux des autres catégories sociales.

Les indices de peuplement n'étant pas connus pour 1968, faisons état de ceux de 1962 (3). A cette date, la proportion de résidences principales en état de surpeuplement (modéré ou accentué) s'élevait en Ille-et-Vilaine à 70,1 % chez les propriétaires et 82,0 % chez les locataires lorsque le chef de ménage appartenait aux catégories socio-professionnelles agricoles. La proportion de logements surpeuplés était bien moindre dans l'ensemble des ménages : 46,2 % chez les propriétaires et 66,3 % chez les locataires.

(1) Les données d'enquête relatives aux conditions d'habitat ne concernent ni les familles d'agriculteurs retraités, ni les familles de maraîchers, ceux-ci constituant une catégorie particulière de petits exploitants.

(2) I. N. S. E. E., R. G. P. de 1968, sondage au 1/4.

(3) I. N. S. E. E., R. G. P. de 1962, résultats exhaustifs.

Le surpeuplement observé en agriculture résulte en partie de la fréquence des pièces uniques. Dans notre échantillon, 15,4 % des logements ne sont composés que d'une seule pièce. L'exiguïté du logement varie significativement selon le statut d'occupation et surtout selon la dimension en surface de l'exploitation. Le pourcentage de logements à pièce unique augmente lorsque la superficie diminue : 4,7 % à partir de 20 ha, 12,7 % entre 10 et 20 ha et 33,3 % au-dessous de 10 ha. Les situations extrêmes sont celle des petits exploitants qui logent en location (41,9 % de cas de pièce unique) et celle des grands exploitants propriétaires (2,0 %).

Quant au dénuement de l'habitat, il se manifeste à quatre points de vue : la terre battue dans la "salle commune" n'a pas encore disparu (13,1 %), une fraction non négligeable des logements n'ont pas l'eau courante (32,1 %), enfin la baignoire ou la douche, et encore plus le chauffage central, se rencontrent rarement (19,8 % et 7,3 %). La disparité par rapport à l'ensemble des catégories sociales apparaît nettement à travers les résultats d'une enquête faite en 1968 sur le niveau de vie de l'ensemble de la population bretonne (1). Au 1/1/1968, 19,7 % des logements n'avaient pas l'eau courante, 41,5 % avaient une baignoire ou une douche et 29,1 % le chauffage central.

L'absence de confort atteint significativement beaucoup plus les petits exploitants que les grands ; en outre, il affecte significativement plus les locataires que les propriétaires, sauf pour le chauffage central équipement qui reste pour tous très exceptionnel. Les inégalités parmi les exploitants se hiérarchisent presque tout à fait régulièrement d'abord en fonction de la surface puis du statut d'occupation comme le montre le tableau n°13.

---

(1) D. BADAULT, Evolution du niveau de vie des ménages en Bretagne de 1962 à 1968, Bulletin de Conjoncture Régionale (Rennes), n°s 2 - 3 de 1969 ; p. 23 et p. 5 des tableaux annexes.

Tableau n°13 - Le dénuement de l'habitat selon la surface de l'exploitation et le statut d'occupation

	% de familles d'exploitants :			
	- ayant un sol en terre battue dans la salle commune	- n'ayant pas l'eau courante dans le logement	- n'ayant ni baignoire ni douche	- n'ayant pas de chauffage central
moins de 10 ha et locataire	27,9	53,5	100	100
moins de 10 ha et propriétaire	18,2	45,5	95,5	100
10 à 20 ha et locataire	19,7	43,7	90,1	94,4
	<u>13,1</u>	<u>32,1</u>		
10 à 20 ha et propriétaire	5,3	27,6	81,9	93,6
			<u>80,2</u>	<u>92,7</u>
20 ha et plus et locataire	9,1	20,0	70,9	92,7
20 ha et plus et propriétaire	5,9	7,9	43,1	76,5

Les chiffres encadrés représentent les moyennes.

∴

#### Récapitulation des relations étudiées

Les observations relatives aux diverses influences que l'éducation exerce sur l'orientation hors de l'agriculture peuvent être récapitulées comme suit :

#### - Formation primaire

- 1 - Elle fait entrer dans l'agriculture dans environ 4 cas sur 5.
- 2 - Elle fait entrer autant les filles que les garçons.
- 3 - Que ce soit pour les garçons ou les filles, elle oriente d'autant plus vers l'agriculture que la surface de l'exploitation des parents est plus grande (environ 9 cas sur 10 au-delà de 20 ha).
- 4 - Dans plus de la moitié des cas, elle ne retient pas dans l'agriculture ceux qui y sont entrés.
- 5 - Elle ne retient sans doute pas plus les filles que les garçons.
- 6 - Que ce soit pour les filles ou pour les garçons, elle détourne le plus de l'agriculture sur les petites surfaces, mais elle retient dans plus de la moitié des cas au-delà de 20 ha (distinction selon les sexes non faite selon la surface) (1).

(1) La distinction selon les sexes n'a pas été testée pour chaque classe de surface en raison du faible nombre de cas et de l'exclusion du groupe de femmes inactives.

- Formation agricole (courte dans la quasi-totalité des cas)

formation  
acquise en  
suivant un  
enseignement  
permanent

- 1 - Elle fait entrer dans l'agriculture.
- 2 - Elle orienterait plus les garçons que les filles vers l'agriculture, quelle que soit la surface (proposition non testée).
- 3 - Pour l'ensemble des garçons et filles, l'orientation vers l'agriculture est la plus grande sur les exploitations les plus grandes.

formation  
acquise en  
suivant tantôt un ensei-  
gnement perma-  
nent, tantôt un  
enseignement  
alternant et  
tantôt des cours  
post-scolaires

- 4 - Elle retient environ la moitié des enfants entrés dans l'agriculture.
- 5 - Elle retient autant de filles que de garçons.
- 6 - Que ce soit pour les filles ou pour les garçons, elle retient d'autant plus que la surface est grande. Elle n'empêche pas que plus de la moitié des enfants se détournent de l'agriculture au-dessous de 20 hectares. Au-dessous de cette surface, la formation agricole ne retient pas plus que la formation primaire (distinction selon les sexes non faite selon la surface).
- 7 - Il est probable qu'à égalité de surface, la formation acquise en suivant un enseignement permanent ne retienne pas plus que les autres types de formation agricole.

- Formation technique

Elle ne fait entrer dans l'agriculture ni les garçons ni les filles, sauf cas exceptionnels.

- Formation générale secondaire et supérieure

1 - Elle détourne de l'agriculture les garçons et les filles dans environ 3 cas sur 4.

2 - Dans la mesure où les garçons et les filles entrent dans l'agriculture, ils sont établis sur de grandes surfaces et auraient tendance à y rester.

Compte tenu de ces relations entre éducation et mobilité économique, il est facile de prévoir qu'une forte majorité des garçons et filles scolarisés à temps plein lors de l'enquête exerceront un emploi non agricole. Comme l'indique le tableau n°14 qui donne la répartition de ces enfants selon le type et le niveau des études suivies au cours de l'année scolaire 1969-1970, une minorité seulement se trouve dans l'enseignement agricole.

Tableau n° 14 - Garçons et filles scolarisés à temps plein lors de l'enquête : répartition selon les études suivies au cours de l'année scolaire 1969-1970

	enseignement général		enseignement technique		enseignement agricole		études supérieures	total
	-de type C.E.G.	-de type C.E.S. et lycée	-court	-long	-court	-long		
garçons	27	11	17	8	7	9	10	89
nbre								
%	42,6		28,1		18,0		11,3	100
filles	21	16	9	3	11	7	4	71
nbre								
%	52,0		17,0		25,4		5,6	100

Les influences de l'éducation sur l'orientation d'emploi sont telles que les distributions selon la nature et le niveau de formation ne sont pas les mêmes chez ceux qui restent dans l'agriculture et chez ceux qui la quittent.

Section III - BILAN LORS DE L'ENQUETE DE LA FORMATION SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE DES ENFANTS RESTES DANS L'AGRICULTURE ET DES ENFANTS DEVENUS ACTIFS NON AGRICOLES

Faut-il considérer que l'agriculture conserve essentiellement les enfants sous-instruits ? Au titre de la formation scolaire la plus haute, les actifs agricoles ont plus souvent le niveau primaire (48,7 % des garçons et 46,6 % des filles contre 42,7 % et 41,4 %) et moins souvent le niveau du général secondaire et du supérieur (5 % des garçons et 7,8 % des filles contre 9,9 % et 19 %) ; mais les différences ne sont pas assez fortes pour être significatives. D'autre part, un certain nombre des enfants restés jusqu'à présent dans l'agriculture ne s'y maintiendront pas ; on sait que les sorties les plus nombreuses se produiront chez ceux qui ne possèdent que la formation primaire. Enfin, il est difficile d'établir une hiérarchie entre la formation agricole surtout développée chez les travailleurs de la terre et la formation technique qui n'existe pratiquement que chez les travailleurs non agricoles.



Il convient surtout d'examiner pour chacun des deux groupes d'actifs si l'éducation reçue peut permettre d'exercer des tâches qualifiées dans les secteurs où ils travaillent, et si à la formation scolaire est venue s'ajouter, en cours de vie active, une formation post-scolaire ou formation de promotion sociale (1). Nous ne retenons pas dans cet examen les femmes inactives, ni les 59 enfants qui suivent lors de l'enquête un enseignement agricole à temps partiel, ni les 23 qui sont en cours d'apprentissage non agricole.

### 1 - La formation des actifs agricoles

Environ la moitié des garçons et des filles ont seulement une formation primaire (tableaux n° 15-16). L'autre moitié approximativement a obtenu une formation agricole courte du type B. A. A. . Les formations générales ou agricoles longues sont exceptionnelles. Ces répartitions d'ensemble recouvrent des variations selon la taille des exploitations sur lesquelles travaillent les enfants restés dans l'agriculture, en raison de l'influence différentielle de l'éducation sur le maintien dans l'agriculture selon les catégories de superficie.

Si le niveau d'éducation des actifs agricoles étudiés est faible, il se trouve bien plus élevé que celui des chefs d'exploitation d'Ille-et-Vilaine. Selon l'enquête sur les exploitations agricoles de 1967, sur 1 000 exploitants sans activité extérieure à leur exploitation 947 n'ont qu'un niveau de scolarité primaire et 41 le niveau B. A. A. ; les autres (soit 12 pour 1 000) ayant une formation agricole et (ou) générale plus élevée (2).

On pourrait être tenté de conclure que contrairement au passé, les nouveaux travailleurs de l'agriculture reçoivent bien plus souvent maintenant une formation qui les prépare à exercer leur métier. Mais ne faut-il pas rester très réservé sur la valeur de l'enseignement reçu ? A ses débuts, l'enseignement agricole par alternance a recruté des élèves d'un bon niveau intellectuel, et à une certaine époque, certains cours par correspondance ont pu être de qualité. Mais à la suite du développement des C. E. G. en milieu rural, les conditions de recrutement des centres diocésains agricoles et des maisons familiales d'apprentissage rural ont beaucoup changé.

La promotion sociale agricole étant un phénomène relativement peu fréquent, nous n'avons pu l'étudier dans notre enquête.

(1) Rappelons que l'enseignement post-scolaire est "celui qui est reçu après une interruption des études qui n'est pas motivée par la maladie ou le service militaire". Est considérée comme action de promotion sociale "toute action de formation ou de perfectionnement, de quelque nature qu'elle soit, à quelque niveau qu'elle se situe, dès lors qu'elle s'adresse à une personne déjà engagée dans la vie professionnelle".

(2) S. C. E. E. S., résultats de l'enquête sur les exploitations agricoles de 1967, tableaux "formation".

Tableau n°15 - Répartition des garçons restés actifs agricoles selon leurs niveaux les plus élevés de formation générale et de formation agricole

niveau le plus élevé de formation générale \ niveau le plus élevé de formation agricole	néant	études interrompues avant la dernière année du cycle court	études poursuivies jusqu'à la présentation du B. A. A. ou B. P. A.	études interrompues en cours du cycle long	études interrompues au niveau du brevet de technicien	total
formation primaire seulement	30	6	36			72
études interrompues avant la 3 <sup>e</sup>			3			3
études interrompues en 3 <sup>e</sup>	1		3	1		5
études interrompues en 2 <sup>e</sup> ou première						0
études interrompues en terminale						0
total	31	6	42	1	0	80

Tableau n°16 - Répartition des filles restées actives agricoles selon leurs niveaux les plus élevés de formation générale et de formation agricole

niveau le plus élevé de formation générale \ niveau le plus élevé de formation agricole	néant	études interrompues avant la dernière année du cycle court	études poursuivies jusqu'à la présentation du B. A. A. ou B. P. A.	études interrompues en cours du cycle long	études interrompues au niveau du brevet de technicien	promotion sociale en cours	total
formation primaire seulement	26	13	35	1		1	76
études interrompues avant la 3 <sup>e</sup>		2	5				7
études interrompues en 3 <sup>e</sup>	5		1				6
études interrompues en 2 <sup>e</sup> ou 1 <sup>ère</sup>							0
études interrompues en terminale	1						1
total	32	15	41	1	0	1	90

## 2 - La formation des actifs non agricoles

Dans la mesure où la formation agricole de niveau B. A. A. ne semble pas d'une grande utilité hors de l'agriculture, les enfants qui se sont présentés sur le marché du travail non agricole peuvent paraître moins souvent préparés à exercer des tâches qualifiées dans leur secteur d'activité que ne le sont les enfants restés dans l'agriculture. Seulement 25,8 % des garçons et 10,6 % des filles ont une formation technique comme catégorie d'éducation la plus haute. 64,3 % des garçons et 70,4 % des filles qui exercent un emploi non agricole n'ont comme formations scolaires les plus élevées que les formations primaires et agricoles. Ainsi apparaît bien l'ampleur des besoins de "préformation" et de promotion sociale chez ceux qui s'orientent vers les industries et les services.

L'échantillon étudié est trop faible pour effectuer une bonne analyse de la préformation et de la promotion sociale des enfants nés en Ille-et-Vilaine en 1945 et après. L'organisation de la préformation comme action d'orientation d'une part, d'élévation du niveau des connaissances de base d'autre part, est relativement récente et peu de jeunes en ont bénéficié jusqu'à présent. Des relevés vont être effectués à la Direction Régionale de l'Ouest du C. N. A. S. E. A. en vue d'obtenir, pour les générations 1945 et suivantes, une description détaillée de la population candidate aux actions de préformation et de formation de conversion aidées par le F. A. S. A. S. A. (1), et des résultats acquis dans les stages effectués jusqu'à présent.

Dans notre enquête, 24,5 % des garçons (21,9 % des non-entrants et 26,5 % des sortants) et 13,6 % des filles (16,7 % des non-entrantes et 9,4 % des sortantes) (2) ont obtenu ou sont en cours d'obtention d'une formation de promotion sociale. Chez les enfants qui ne sont pas entrés dans l'agriculture, ceux qui ont reçu une formation post-scolaire avaient le plus souvent les niveaux B. E. P. C. et C. A. P. (11 garçons sur 16, 9 filles sur 14) ; tableau n° 17. Chez ceux qui ont travaillé dans l'agriculture, la promotion concerne presque exclusivement les enfants de niveau école primaire et enseignement agricole court ; mais elle est plus fréquente dans les cas d'enseignement agricole court (13 garçons sur 35 soit 37,1 % et 5 filles sur 39) que dans les cas d'école primaire (13 garçons sur 53 soit 24,5 % et 2 filles sur 42). Ainsi se confirme l'opinion selon laquelle la promotion bénéficie proportionnellement moins à ceux qui en auraient le plus besoin. Ceux-ci n'ont pas toujours les aptitudes intellectuelles requises ou n'éprouvent pas le besoin d'une formation complémentaire.

(1) L'Ille-et-Vilaine est celui des départements bretons où le nombre total de demandes d'aides à la mutation professionnelle déposées depuis l'origine (1964) jusqu'au 31 mai 1969 a été le moins important (1 498 contre 1 597 dans les Côtes-du-Nord, 1 826 dans le Finistère et 1 870 dans le Morbihan).

(2) La fréquence de la formation de promotion serait plus faible chez les filles s'il était tenu compte des inactives lors de l'enquête car elle est nulle chez celles-ci.

La F.P.A. tient la première place parmi les cadres de promotion sociale. Il apparaît bien que la rareté des centres féminins de F.P.A. explique en partie pourquoi les filles obtiennent moins souvent que les garçons une formation de promotion; les filles doivent plus souvent avoir recours aux cours par correspondance. La F.P.A. prédomine spécialement chez les garçons qui ont travaillé dans l'agriculture (18 cas sur 26). Il y a lieu de relever aussi l'action de promotion des administrations (hôpitaux pour les filles, armée et police pour les garçons, P et T pour les filles et les garçons).

La formation post-scolaire est essentiellement une formation technique non agricole. Chez ceux et celles qui ont travaillé dans l'agriculture, elle est le plus souvent de niveau "ouvrier et employé qualifié". Chez les non-entrés, il est moins exceptionnel qu'elle soit du niveau agent technique, technicien ou technicien supérieur.

Une fraction relativement faible des enfants qui se sont orientés hors de l'agriculture avait obtenu une formation professionnelle par les filières scolaires et l'apprentissage sur le tas. La pratique de la promotion sociale soit lors de la sortie de l'agriculture soit durant la vie professionnelle non agricole, a élargi l'accès aux emplois qualifiés. Les tableaux n°18 à 21 présentent les niveaux de formation générale, technique et agricole que les garçons et les filles, actifs non agricoles lors de l'enquête, ont atteint compte tenu des études post-scolaires. 31,9 % des garçons et 15,4 % des filles ont un niveau C.A.P. (non compris les cas de promotion en cours). Une minorité seulement de filles possède une formation professionnelle non agricole.

Tableau n°17 - Promotion sociale chez les garçons et filles devenus actifs non agricoles : répartition selon la formation scolaire la plus élevée

	cas de non-entrées			cas d'entrées et sorties		
	total	avec promotion	sans promotion	total	avec promotion	sans promotion
<b>GARÇONS</b>						
- formation primaire	20	5	15	53	13	40
- formation agricole	2	-	2	35	13	22
- formation technique	35	5	30	9	-	9
- formation générale secondaire	16	6	10	1	-	1
total	73	16	57	98	26	72
<b>FILLES</b>						
- formation primaire	28	2	26	42	2	40
- formation agricole	10	3	7	39	5	34
- formation technique	16	1	15	2	-	2
- formation générale secondaire	30	8	22	2	1	1
total	84	14	70	85	8	77

Tableau n°18 - Formation générale et formation technique des garçons devenus actifs non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête

niveau le plus élevé de formation générale	niveau le plus élevé de formation technique							
	néant	études interrompues avant la dernière année de cycle court	études jusqu'à la présentation du C.A.P. ou de l'examen de fin d'apprentissage artisanal	études interrompues en cours de cycle long	études interrompues au niveau du brevet technicien	études de B.T.S.	promotion sociale en cours lors de l'enquête	total
formation primaire seulement	82	8	49				6	145
études interrompues avant la 3 <sup>e</sup>	4		2			1		7
études interrompues en 3 <sup>e</sup>	7		2		1			10
études interrompues en seconde ou première	3		1					4
études interrompues en terminale	3							3
études supérieures	2							2
total	101	8	54	0	1	1	6	171

Tableau n°19 - Formation générale et formation agricole des garçons devenus actifs non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête

niveau le plus élevé de formation générale	niveau le plus élevé de formation agricole						
	néant	études interrompues avant la dernière année de cycle court	études jusqu'à la présentation du B.A.A. ou B.P.A.	études interrompues en cours de cycle long	brevet technicien	promotion sociale en cours lors de l'enquête	total
formation primaire seulement	101	9	34			1	145
études interrompues avant la 3 <sup>e</sup>	6		1				7
études interrompues en 3 <sup>e</sup>	9			1			10
études interrompues en seconde ou première	4						4
études interrompues en terminale	3						3
études supérieures	2						2
total	125	9	35	1	0	1	171

Tableau n°20 – Formation générale et formation technique des filles devenues actives non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête

niveau le plus élevé de formation générale \ niveau le plus élevé de formation technique	néant	études interrompues avant la dernière année de cycle court	études jusqu'à la présentation du C. A. P. ou de l'examen de fin d'apprentissage artisanal	études interrompues en cours de technique long	études interrompues au niveau brevet technicien	études du B. T. S.	promotion sociale en cours lors de l'enquête	total
formation primaire seulement	107	3	14				1	125
études interrompues avant la 3 <sup>e</sup>	4	2	2					8
études interrompues en 3 <sup>e</sup>	10	2	10			2	3	27
études interrompues en seconde ou 1 <sup>ère</sup>	6							6
études interrompues en terminale	2							2
études supérieures	1							1
total	130	7	26	0	0	2	4	169

Tableau n°21 – Formation générale et formation agricoles des filles devenues actives non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête

niveau le plus élevé de formation générale \ niveau le plus élevé de formation agricole	néant	études interrompues avant la dernière année de cycle court	études jusqu'à la présentation du B. A. A. ou B. P. A.	études interrompues en cours de cycle long	études interrompues au niveau de brevet technicien	total
formation primaire seulement	65	13	47			125
études interrompues avant la 3 <sup>e</sup>	6	1	1			8
études interrompues en 3 <sup>e</sup>	25	1	1			27
études interrompues en seconde ou 1 <sup>ère</sup>	6					6
études interrompues en terminale	2					2
études supérieures	1					1
total	105	15	49	0	0	169

Lorsqu'on retrace l'histoire professionnelle des générations étudiées sous l'angle de l'orientation soit vers l'agriculture soit vers les industries et les services, il apparaît que les faits marquants ont été jusqu'à présent les suivants :

1) Les entrées dans l'agriculture en début de vie active ont été massives ; environ 70 % des garçons et filles nés de 1945 à 1952 qui, à la date de l'enquête, ont commencé à travailler, ont d'abord adopté l'activité agricole. Ces fortes entrées ont été suivies d'importantes sorties ; à 20-24 ans, seulement un peu plus du quart des garçons et filles sont actifs agricoles.

2 - L'intensité des entrées dans l'agriculture a beaucoup varié selon la nature et le niveau de la formation conformément aux hypothèses d'étude. Parmi les enfants entrés dans l'agriculture, ce sont ceux qui ont reçu une formation agricole qui y sont le plus restés, étant entendu que la formation agricole rencontrée dans l'enquête est le plus souvent du niveau B. A. A. Si l'accroissement du niveau de formation générale et une fréquentation accrue de l'enseignement technique ont pour effet d'élever le taux global de l'orientation vers les industries et services, ils ont surtout pour résultat d'augmenter l'importance relative des non-entrées par rapport aux sorties.

Pour une formation donnée, l'ampleur des transferts des enfants hors de l'agriculture a varié selon la superficie de l'exploitation des parents. Les taux de maintien ont été les plus forts sur les grandes surfaces, la formation agricole étant plus fréquente et plus rétentrice dans ces exploitations. Ainsi se trouvent confirmées les hypothèses avancées dans le chapitre introductif sur le rôle de la surface de l'exploitation des parents dans l'orientation d'emploi des enfants.

Nous avons été surpris de constater que les tendances précédentes ont été le plus souvent identiques chez les garçons et chez les filles.

3 - Les niveaux de formation scolaire et post-scolaire qui ont été atteints jusqu'à présent sont bas chez la plupart des enfants, qu'ils aient ou non opté pour l'activité agricole. Comme les rares titulaires de formations longues ont presque tous choisi de travailler hors de l'agriculture, la quasi-totalité des enfants qui sont les agriculteurs d'aujourd'hui et seront ceux de demain se partagent en deux groupes à peu près égaux : ceux qui ont le niveau C. E. P. et ceux qui ont le niveau B. A. A. Environ les 2/3 des actifs non agricoles ont atteint ces mêmes niveaux au titre de leur formation scolaire ; tout au moins à peu près le 1/5ème de ces derniers ont ensuite appris un métier non agricole par voie de promotion sociale.

Que sont devenus hors de l'agriculture ceux qui ont été peu formés et ceux qui l'ont été davantage ?

## Chapitre III

## LE DEVENIR HORS DE L'AGRICULTURE SELON LA FORMATION

L'enquête ne décrit le devenir que durant les premières années d'activité non agricole, au plus tard jusqu'à 25 ans. Les situations observées ne correspondent qu'à des débuts de carrière ; elles ne constituent pas nécessairement pour autant des états provisoires. Analyser, pour des cohortes données, le déroulement complet des carrières impliquerait, en tout état de cause, une enquête particulière.

Dans ce chapitre, nous examinerons la nature et la localisation des emplois non agricoles occupés jusqu'à présent par les enfants d'exploitants agricoles.

L'éducation peut avoir une influence non seulement sur la catégorie sociale mais sur le secteur d'activité. La formation agricole par exemple a en partie pour fonction de préparer aux emplois des activités para-agricoles. Par ailleurs, une fraction croissante d'emplois tertiaires exige un niveau accru de scolarité. La formation peut agir aussi sur la localisation de l'emploi, le marché du travail étant plus étendu pour les titulaires de diplômes élevés.

Comme les types et les niveaux de formation ne sont pas toujours les mêmes chez les enfants qui ne sont pas entrés dans l'agriculture et chez ceux qui sont entrés et sortis, le devenir hors de l'agriculture sera présenté distinctement pour ces deux groupes d'actifs non agricoles. Ces deux groupes se différencient non seulement par l'éducation mais par le nombre d'années d'activité non agricole. L'ancienneté hors de l'agriculture est la plus grande chez les garçons non-entrés et la plus faible chez les filles entrées et sorties, comme l'indiquent les répartitions des effectifs selon le temps d'emploi non agricole :



	moins de 3 ans d'ac- tivité non agricole	3 et 4 ans	5 ans et plus
- garçons non-entrés :	1/3	1/3	1/3
- filles non-entrées :	1/2	1/4	1/4
- garçons entrés et sortis :	3/5	1/5	1/5
- filles entrées et sorties :	2/3	1/5	1/10

Dans cette étude du devenir hors de l'agriculture nous aurions voulu analyser le cheminement professionnel et géographique en fonction de l'ancienneté d'emploi. Cet aspect a été seulement esquissé compte tenu de la taille réduite de l'échantillon.

On sait que les enfants étudiés se sont présentés sur le marché du travail non agricole à une période d'industrialisation de leur département d'origine. Ceci n'a pas été sans influencer leurs modalités d'insertion dans les industries et les services. Ces modalités déterminent à leur tour le rôle exercé par les transferts de main-d'oeuvre depuis l'agriculture dans le développement général d'un département en voie d'industrialisation. L'analyse spécifique de ce rôle impliquerait bien sûr la réalisation d'une enquête différente de celle qui est ici présentée.

### Section I - LA LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPES HORS DE L'AGRICULTURE

On considère traditionnellement que l'exode agricole s'accompagne d'"émigration". Dans un précédent travail (1), nous avons pu montrer indirectement que, quelle que soit la région de programme considérée, les transferts de main-d'oeuvre depuis l'agriculture vers les activités non agricoles se réalisent essentiellement avec maintien du domicile dans la région d'origine. Ce point de vue se trouve confirmé dans l'enquête d'Ille-et-Vilaine : qu'il s'agisse des garçons ou des filles, des non-entrants ou des sortants, de la première activité ou de celle exercée lors de l'enquête, l'emploi non agricole se trouve situé dans le département d'origine dans environ 9 cas sur 10 ainsi que le montre le tableau n°22 qui donne les répartitions selon la localisation du domicile.

---

(1) G. JEGOUZO, article cité de 1970, p. 11 et 12.

Tableau n°22 - Localisation du domicile des garçons et filles devenus actifs non agricoles

	Ille-et-Vilaine				Bretagne		Hors région		total	cas non précisés
	commune d'origine	autre commune du canton d'origine	autre canton du département	total	département breton autre que l'Ille-et-Vilaine	total (6)=(4)+(5)	région parisienne	autre		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
<b>GARÇONS</b>										
1) <u>non-entrés</u>										
- domicile lors du 1er emploi										
nbre	61	2	10	73	-	73	2	8	83	3
%	73,5	2,4	12,1	88,0	-	88,0	2,4	9,6	100	
- domicile à l'enquête										
nbre	54	2	14	70	1	71	7	5	83	3
%	65,0	2,4	16,9	84,3	1,2	85,5	8,5	6,0	100	
2) <u>entrés et sortis</u>										
- domicile lors du 1er emploi										
nbre	80	1	12	93	-	93	4	3	100	4
et %										
- domicile à l'enquête										
nbre	64	6	18	88	2	90	5	5	100	4
et %										
3) <u>total des garçons</u>										
- domicile à l'enquête										
nbre	118	8	32	158	3	161	12	10	183	7
%	64,5	4,4	17,5	86,4	1,6	88,0	6,5	5,5	100	
<b>FILLES</b>										
1) <u>non entrées</u>										
- domicile lors du 1er emploi										
nbre	50	4	22	76	2	78	5	3	86	2
%	50,1	4,6	25,6	88,3	2,3	90,7	5,8	3,5	100	
- domicile à l'enquête										
nbre	46	4	24	74	-	74	7	4	85	3
%	54,1	4,7	28,3	87,1	-	87,1	8,3	4,6	100	
2) <u>entrées et sorties</u>										
- domicile lors du 1er emploi										
nbre	47	8	24	79	1	80	2	1	83	2
%	56,6	9,7	28,9	95,2	1,2	96,4	2,4	1,2	100	
- domicile à l'enquête										
nbre	43	7	23	73	1	74	8	1	83	2
%	51,9	8,4	27,7	88,0	1,2	89,2	9,6	1,2	100	
3) <u>total des filles</u>										
- domicile à l'enquête										
nbre	89	11	47	147	1	148	15	5	168	5
%	53,0	6,5	28,0	87,5	0,5	88,0	9,0	3,0	100	

### La rareté de l'émigration hors de Bretagne

L'émigration hors de Bretagne est un peu moins exceptionnelle chez les non-entrants, mais demeure bien rare. Si le marché du travail est plus étendu lorsque les diplômés sont plus élevés, la proportion des diplômés élevés parmi les non-entrants reste trop réduite pour que leur mobilité géographique soit plus forte que celle des sortants.

Entre le premier emploi et la situation à l'enquête, les départs hors de Bretagne ont été peu nombreux. Parmi les 165 garçons et 157 filles initialement domiciliés dans la région, seulement 8 et 11 ont émigré. Ceci va encore à l'encontre de certaines idées reçues. Mais comme beaucoup des enfants considérés n'exercent une activité non agricole que depuis un faible nombre d'années, on pourrait supposer que le maintien en Ille-et-Vilaine est seulement provisoire. Il semble que la majorité continuera à résider dans le département d'origine car le cheminement observé jusqu'à présent chez ceux qui ont le plus grand nombre d'années d'emploi non agricole est très réduit. Le faible nombre de cas analysés permet seulement d'illustrer cette tendance, pour les générations nées de 1945 à 1949 ; la localisation du domicile à 15 ans, 17 ans et 19 ans des enfants qui ont commencé à travailler à 15 ans et entre 15 et 17 ans est présentée au tableau n°23. Rares sont ceux qui ont quitté l'Ille-et-Vilaine ou la Bretagne.

Tableau n°23 - Localisation du domicile à divers âges successifs d'enfants (garçons et filles) nés de 1945 à 1949

	Ille-et-Vilaine				Bretagne		hors région	total
	commune d'origine	autre commune du canton	autre canton	total	autre département breton	total		
enfants ayant commencé à travailler avant la fin de la 15ème année								
- domicile à 15 ans	19	2	5	26	-	26	4	30
- domicile à 17 ans	18	2	6	26	-	26	4	30
- domicile à 19 ans	17	2	7	26	-	26	4	30
enfants ayant commencé à travailler entre la fin de la 15ème année et la fin de la 17ème année								
- domicile à 17 ans	14	1	4	19	-	19	5	24
- domicile à 19 ans	12	1	3	16	-	16	8	24

Le maintien du domicile chez les parents agriculteurs et dans la commune d'origine

L'importance du maintien du domicile dans la commune d'origine paraît élevée puisqu'il est le fait, lors des interviews, d'à peu près les 2/3 des garçons et d'un peu plus de la moitié des filles. Cette résidence dans la commune d'origine est en partie liée à la dispersion des emplois auxquels accèdent les enfants d'agriculteurs. Ainsi, sur 100 garçons et 100 filles habitant leur commune lors du premier emploi non agricole, 24 et 29 travaillent dans cette commune, 28 et 44 dans une autre commune du canton d'origine. Mais le maintien du domicile résulte surtout de la migration de travail (1) soit à partir d'une autre commune du même canton, soit à partir d'un autre canton.

Cette migration de travail permet aux enfants d'agriculteurs qui adoptent un emploi non agricole de continuer à habiter chez leurs parents agriculteurs exploitants ou anciens exploitants ; il y a ainsi appartenance maintenue à la population des ménages agricoles. Comme la migration de travail est tantôt journalière, tantôt hebdomadaire, on peut donner une double estimation du taux de résidence chez les parents, l'une minimale qui prend en compte seulement les migrations quotidiennes l'autre maximale qui retient les deux catégories de migrations (2) ; tableau n°24. Lors de l'enquête, un peu plus de la moitié des garçons (58,2 % au moins et 60,4 % au plus) et moins de la moitié des filles (39,5 % et 49,7 %) sont domiciliés chez leurs parents. A égalité d'âge, la différence garçons-filles résulte de la nature des emplois occupés - les bonnes à tout faire étant généralement logées chez l'employeur - et de la tendance chez les filles à parcourir de moindres distances entre la résidence et le lieu de travail.

Le taux élevé de résidence chez les parents qui est observé pour les garçons peut surprendre. Il ne semble pas qu'il y ait surévaluation compte tenu des résultats du recensement démographique de 1968 relatifs aux effectifs des actifs non agricoles qui vivent dans les ménages agricoles (3) (ménages d'exploitants, de salariés ou d'anciens agriculteurs) ; tableau n°25. De 1962 à 1968, soit en 6 années, le nombre de ces actifs non agricoles s'est accru en Ille-et-Vilaine de 73,0% pour les garçons et de 73,5 % pour les filles. L'ampleur du phénomène est nouvelle pour la Bretagne. Elle est telle qu'en 1968, parmi les actifs de 20-24 ans (générations nées de 1944 à 1948) vivant dans les ménages agricoles, les actifs non agricoles sont plus nombreux que les actifs agricoles ; mais il n'en est pas de même pour les filles.

(1) ou déplacement d'une commune à une autre entre domicile et lieu de travail.

(2) Les évaluations du maintien du domicile précédemment présentées ont été faites en considérant les migrations quotidiennes et hebdomadaires.

(3) c'est-à-dire qui, lors du recensement, ont déclaré être domiciliés dans un ménage dont le chef est agricole.

Les données du recensement de 1968 montrent par ailleurs que les actifs non agricoles des ménages agricoles ont le plus souvent moins de 30 ans, et que leur effectif baisse fortement après 25 ans. On sait en effet que ces actifs sont généralement des célibataires (1). Si les taux de résidence chez les parents sont élevés dans notre enquête, c'est en partie parce que les enfants étudiés ont moins de 25 ans. Le caractère provisoire de cette résidence apparaît bien puisque le taux est plus faible au moment de l'enquête que lors de l'exercice du premier emploi non agricole.

Tableau n°24 - Nombre des enfants devenus actifs non agricoles qui habitent chez leurs parents exploitants ou anciens exploitants agricoles

	garçons	filles
<u>Lors du 1er emploi non agricole</u>		
- évaluation minimale		
(1) nombre	138	69
(2) total des cas où le domicile est précisé	183	169
(3) = (1)/(2) en %	75,5	40,8
- évaluation maximale		
(1) nombre	141	88
(2) total des cas où le domicile est précisé	183	169
(3) = (1)/(2) en %	77,0	52,0
<u>Lors de l'enquête</u>		
- évaluation minimale		
(1) nombre	106	66
(2) total des cas où le domicile est précisé	182	167
(3) = (1)/(2) en %	58,2	39,5
- évaluation maximale		
(1) nombre	110	83
(2) total des cas où le domicile est précisé	182	167
(3) = (1)/(2) en %	60,4	49,7

(1) L'article cité de G. JEGOUZO (1970) évoque la signification économique du phénomène.

Tableau n°25 - Recensement de 1968 : nombre en Ille-et-Vilaine des actifs non agricoles vivant dans les ménages agricoles

années de naissance	âge au 1/1/1969	garçons			filles		
		nombre	%	rapport, dans chaque classe d'âge, des actifs non agricoles aux actifs agricoles des ménages agricoles (en %)	nombre	%	rapport, dans chaque classe d'âge, des actifs non agricoles aux actifs agricoles (en %)
1949-1953	15-19	1 904	27,1	51,8	952	27,9	34,3
1944-1948	20-24	2 860	40,8	114,8	1 340	39,3	53,8
1939-1943	25-29	1 000	14,2	45,2	304	8,9	14,6
1934-1938	30-34	496	7,1	13,5	176	5,2	4,8
1929-1933	35-39	392	5,6	7,6	132	3,9	2,9
1928 et avant	40 et plus	364	5,2	0,01	504	14,8	0,02
total		7 016	100	15,5	3 408	100	8,8

Source : I. N. S. E. E., R. G. P. de 1968, sondage au 1/4.

#### Mobilité intra-départementale

Les actifs non agricoles qui, lors de l'enquête, habitent en Ille-et-Vilaine hors de leur commune d'origine, se répartissent comme suit par catégorie de commune :

	Rennes	autre ville	commune rurale	total
-garçons :	16	12	12	40
-filles :	28	15	15	58

Sans doute les filles quittent-elles plus souvent que les garçons le domicile de leurs parents et leur commune d'origine ; ceci est conforme à ce que l'on sait de l'exode dit rural. Mais la mobilité intra-départementale des enfants considérés reste faible, même chez les filles, contrairement à ce que l'on pouvait penser compte tenu de la rapidité de l'accroissement des populations urbaines. Il faut citer ici à nouveau(1) le cas de trois entreprises de confection implantées à Fougères en 1957-1958 qui ont cherché une solution à leurs difficultés de recrutement de personnel (surtout féminin) en se déplaçant au-devant de la main-d'oeuvre, et cela en créant chacune plusieurs ateliers de production en des lieux différents (Rennes, petites villes, chefs-lieux de cantons).

(1) G. JEGOUZO, op. cit. (1968), p. 146.

Un autre indice existe de l'apparente facilité (1) avec laquelle les enfants devenus actifs non agricoles ont trouvé un emploi : seulement 5 garçons (2,6 %) et 10 filles (5,8 %) ont connu une ou plusieurs périodes de chômage, c'est-à-dire d'inactivité accompagnée de recherche d'un emploi. Pour interpréter ces données, il faut tenir compte du fait que si un enfant d'agriculteur ne trouve pas à la suite de sa scolarité un emploi hors de l'agriculture, il est presque automatiquement embauché dans l'exploitation de ses parents ; dans l'agriculture artisanale il y a toujours de quoi s'occuper, même sur les petites surfaces. Nous avons relevé dans le chapitre introductif que certaines entrées dans l'agriculture se réalisent dans l'attente de trouver un emploi non agricole. Cette tendance ne connaît d'exception que chez les enfants (garçons ou filles) qui, ayant acquis un C. A. P. ou un B. E. P. C., croient déchoir en devenant même provisoirement ce qu'ils appellent des "culs-terreux". En dehors de ces cas, l'agriculture artisanale contribue à réduire le chômage non agricole chez les jeunes.

Une telle contribution a sans doute été faible dans le département et au cours de la période étudiés compte tenu de l'abondance relative, en ces lieux et temps, de l'offre d'emplois non agricoles. Si, en ces lieux et temps, les transferts de main-d'oeuvre hors de l'agriculture ont été ainsi facilités, ces transferts n'ont-ils pas eux-mêmes permis que soit mieux satisfaite la demande locale de main-d'oeuvre ?

## Section II - LA NATURE DES EMPLOIS OCCUPES HORS DE L'AGRICULTURE

A ce titre sont considérées les catégories socio-professionnelles et les catégories d'activité économique (ou "secteurs") dans lesquels se classent non-entrants et sortants. Les classements ont été réalisés selon les nomenclatures et conventions des codes de l'I. N. S. E. E. . Il convient de faire la réserve d'usage sur la portée de la distinction entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés. D'autre part, les grands secteurs selon lesquels nous avons réparti les actifs non agricoles sont des regroupements de catégories d'activité économique ; ce qui est appelé "autres services" correspond essentiellement aux administrations publiques et privées, civiles et militaires.

---

(1) Il faut mettre l'accent sur le caractère apparent de cette facilité car l'orientation professionnelle est totalement inorganisée en milieu agricole. Cette carence est à l'origine de désarroi comme l'exprime la déclaration suivante : "On veut enlever les enfants des agriculteurs et en faire des chômeurs".

A - IMPORTANCE RELATIVE DES FLUX AGRICULTURE-INDUS -  
TRIES, AGRICULTURE-SERVICES, AGRICULTURE-SECTEURS-  
PARA-AGRICOLES.

Si la répartition des travailleurs issus de l'agriculture selon les divers secteurs dépend en partie de la formation, elle est aussi en partie le résultat de la structure sectorielle de l'offre locale d'emplois puisque nombreux sont ceux qui sont restés travailler dans le département. Entre les deux derniers recensements démographiques ce sont les effectifs du secteur tertiaire qui ont le plus augmenté en valeur absolue (16 980, + 17,2 %). Mais en valeur relative, le bâtiment et les industries ont connu un développement plus rapide (+ 27,3 % et 22,3 %). La création d'emplois est particulièrement importante dans les deux branches industrielles principales du département en 1968 : les industries agricoles et alimentaires (+ 32,9 % d'actifs) et l'automobile (+ 66,4 %).

Industries ou services (tableaux n°26-27)

Comme l'Ille-et-Vilaine a connu entre 1960 et 1970 la plus grande période d'industrialisation de son histoire, il faut se demander si les enfants d'agriculteurs se sont dirigés vers les industries plutôt que vers les autres secteurs d'activité. La comparaison des garçons non-entrés et des garçons entrés et sortis montre que, lors du premier emploi non agricole, les premiers se trouvent plus souvent que les seconds dans les services (41 % contre 25,3 %), environ aussi souvent dans les industries proprement dites (32,5 % et 39,5 %) et moins fréquemment dans le bâtiment et les travaux publics (24,1 % contre 34,3 %). Cette tendance existe encore pour les emplois tenus lors de l'enquête. Il y a seulement dans les deux groupes une légère augmentation des travailleurs des industries et une légère diminution des travailleurs du bâtiment.

Quelle que soit la catégorie d'actifs issus de l'agriculture, il n'y a jamais orientation massive vers un secteur d'activité non agricole mais dispersion selon les secteurs, ce qui donne à l'exode agricole son caractère de mobilité diffuse. On relève seulement la fréquence élevée du bâtiment dont les diverses activités, gros-oeuvre et second oeuvre, recrutent traditionnellement beaucoup en agriculture, spécialement par la voie de la F.P.A.. Ce recrutement du bâtiment ainsi que la variété des secteurs d'accueil permettent de mieux comprendre pourquoi si souvent les actifs d'origine agricole travaillent dans leur canton d'origine.



Quant à la proportion de ceux qui ont été embauchés dans l'automobile, elle n'est pas élevée, malgré l'implantation d'importantes usines à Rennes. De même, assez peu de filles travaillent dans les nouvelles usines d'habillement et de confection. Ces deux faits sont à rapprocher des difficultés de recrutement qu'ont souvent rencontrées les usines nouvellement établies en Ille-et-Vilaine. Les enfants d'agriculteurs occuperaient moins les emplois créés directement du fait des nouvelles usines que les emplois créés par effet induit dans le bâtiment et les services. Sur 100 garçons devenus actifs non agricoles, 39,1% travaillent dans les industries proprement dites lors de l'enquête contre 25,7 % dans le bâtiment et 33,5% dans les services ; les 2/3 des filles sont employées dans les services.

L'orientation par secteur d'activité varie selon la formation la plus élevée atteinte lors de l'enquête. Chez les garçons, ce sont les formations primaire et agricole qui orientent le plus vers l'industrie (28 cas sur 57 ; 15 cas sur 28), la formation technique conduisant vers le bâtiment (33 cas sur 74) et la formation générale secondaire et supérieure vers les services (14 cas sur 15). Pour les filles, la formation influence surtout la répartition entre services domestiques et administrations. Qu'il s'agisse des garçons ou des filles, une attention particulière doit être accordée à l'orientation vers les secteurs para-agricoles.

#### Services domestiques ou administrations

Si les filles qui ont travaillé dans l'agriculture avant de la quitter, comme celles qui ont exercé directement une activité agricole, occupent surtout des emplois tertiaires, les premières travaillent surtout dans les services domestiques alors que les secondes sont surtout employées dans les administrations. Ceci est lié aux différences dans les niveaux de formation puisque la formation secondaire générale et la formation technique permettent d'accéder aux emplois de bureau ; par opposition, toutes les filles qui, lors de l'enquête, ont un emploi dans les services domestiques sont de formation primaire et agricole.

Tableau n°26 - Répartition des garçons devenus actifs non agricoles selon leur secteur d'activité

	pêche	activités annexes de l'agriculture	bâtiment et travaux publics	industries		services :					total général	cas non précisés
				total	dont auto-mo-bile	trans-ports	commer-ces	servi-ces do-mesti-ques	autres servi-ces	total		
<u>garçons qui ne sont pas entrés dans l'agriculture</u>												
- secteur lors du 1er emploi												
nombre	1	1	20	27	8	2	18	-	14	34	63	3
%	1,2	1,2	24,1	32,5	9,6	2,4	21,7	-	16,9	41,0	100	
- secteur lors de l'enquête												
nombre	1	-	18	29	9	6	14	-	14	34	82	4
%	1,2	-	22,0	35,3	11,0	7,3	17,1	-	17,1	41,5	100	
<u>garçons qui sont entrés dans l'agriculture puis en sont sortis</u>												
- secteur lors du 1er emploi												
nombre	1	-	34	39	14	9	15	-	1	25	99	5
%	1,0	-	34,3	39,4	14,1	9,1	15,2	-	1,0	25,3	100	
- secteur lors de l'enquête												
nombre	1	1	28	41	13	12	9	1	4	26	97	7
%	1,0	1,0	26,9	42,2	12,5	11,5	8,7	1,0	3,8	25,0	100	
<u>total des garçons :</u>												
- secteur lors de l'enquête												
nombre	2	1	46	70	22	18	23	1	18	60	179	11
%	1,1	0,6	25,7	39,1	12,3	10,1	12,7	0,6	10,1	33,5	100	

Tableau n°27 - Répartition des filles devenues actives non agricoles selon leur secteur d'activité

	activités annexes de l'agriculture	bâtiment et travaux publics	industries		services			total général	cas non précisés	
			total	dont textiles et habillement	transports et commerces	services domestiques	autres services			total
<u>filles qui ne sont pas entrées dans l'agriculture</u>										
- secteur hors du 1er emploi	-	3	24	9	17	16	26	59	86	2
nbre										
%		3,5	27,9	10,5	19,8	18,6	30,2	68,6	100	
- secteur lors de l'enquête	-	4	24	8	17	8	30	55	83	5
nbre										
%		4,8	28,9	9,6	20,5	9,6	36,2	66,3	100	
<u>filles qui sont entrées dans l'agriculture puis en sont sorties</u>										
- secteur lors du 1er emploi	1	-	24	8	21	26	11	58	83	2
nbre										
%	1,2		28,9	9,6	25,4	31,3	13,2	69,9	100	
- secteur lors de l'enquête	-	-	27	9	18	21	15	54	81	4
nbre										
%			33,3	11,1	22,3	25,9	18,5	66,7	100	
<u>total des filles :</u>										
- secteur lors de l'enquête	-	4	51	17	35	29	45	109	164	9
nbre										
%		2,4	31,1	10,4	21,3	17,7	27,5	66,5	100	

### L'orientation vers les secteurs para-agricoles

Sont appelés para-agricoles divers secteurs qui ont pour caractéristique commune d'avoir comme activité principale l'achat ou la vente au secteur agricole (1). Il s'agit tantôt d'industries et tantôt de services. Du fait des diverses formes de progrès technique, un certain nombre d'opérations productives ne sont plus effectuées dans les exploitations agricoles mais dans des activités d'amont et d'aval. Une nouvelle division technique du travail a provoqué une nouvelle répartition par secteurs des travailleurs dont l'activité contribue à produire, à transformer, à distribuer les "biens agricoles". Aussi, lorsque l'enseignement agricole a été développé en France après les années 1960, les pouvoirs publics lui ont assigné comme but de préparer aux métiers de l'agriculture et à ceux du para-agricole ; mais la formation agricole courte qui est le type de scolarité agricole presque exclusivement représenté dans notre enquête, ne constitue pas vraiment un apprentissage aux emplois para-agricoles.

Dans quelle mesure les enfants étudiés exercent-ils leur emploi dans les activités d'amont et d'aval de l'agriculture ? Il n'en est ainsi que pour un petit nombre seulement de garçons et encore moins de filles (tableau n°28).

Tableau n°28 - Effectif des enfants devenus actifs non agricoles qui exercent leur emploi dans les secteurs dits para-agricoles

	premier emploi non agricole	emploi non agricole exercé lors de l'enquête
<u>garçons</u>		
- non entrés	11 sur 86 ; 12,8 %	11 sur 86 ; 12,8 %
- entrés et sortis	19 sur 109 ; 18,2 %	19 sur 109 ; 18,2 %
<u>filles</u>		
- non entrées	9 sur 88 ; 10,2 %	11 sur 88 ; 12,5 %
- entrées et sorties	1 sur 85 ; 1,2 %	3 sur 85 ; 3,5 %

(1) Pour des précisions, voir F. PETIT et A. BRUN, Note sur l'évolution de la population active agricole et para-agricole, I. N. R. A. - Station centrale d'Economie et de Sociologie Rurales, juin 1967, numéro ; p. 4.

L'orientation vers le para-agricole est la plus accentuée dans le groupe des garçons dont la formation scolaire la plus élevée est agricole (11 cas sur 37 lors de l'enquête). Une telle tendance n'existe pas chez les filles ayant ce type de formation (3 cas sur 49). Les distributions selon la scolarité des enfants qui exercent un emploi para-agricole à l'enquête, sont les suivantes :

- pour 30 garçons : 11 cas de formation primaire, 8 de formation technique, 11 de formation agricole.
- pour 14 filles : 3 cas de formation primaire, 3 de formation technique, 3 de formation agricole et 5 de formation générale secondaire.

Finalement, sur 76 garçons dont la formation scolaire la plus élevée est agricole, 39 travaillent dans le secteur agricole, 11 dans les secteurs para-agricoles et 26 dans divers autres secteurs ; sur 90 filles de même formation, 41 sont actives agricoles, 3 ont un emploi para-agricole et 46 un autre emploi (1). L'orientation vers le para-agricole est bien minoritaire.

Nous ne ferons pas une analyse plus détaillée de la relation entre la formation et l'orientation par secteur en raison de la grande dispersion des individus selon les secteurs et de la diversité des métiers à l'intérieur des secteurs. La liaison formation-emploi est plus étroite quand il s'agit de catégories sociales.

## B - CATEGORIES SOCIALES COMPAREES : SOUS-SCOLARISATION ET PROLETARIANISATION

Constatant qu'une fraction très élevée des actifs d'origine agricole se situent dans les catégories des travailleurs manuels subalternes et des domestiques, on a pu avancer, dans une précédente étude, que les transferts de main-d'oeuvre depuis l'agriculture constituent dans leur majeure partie un mouvement de prolétarianisation (2). Mais on relevait que la tendance était moins accentuée pour les transferts par voie de non-entrée.

---

(1) L'enquête ne prétend pas fournir une analyse complète du devenir des anciens élèves de l'enseignement agricole. Compte tenu des limites de son champ d'observation, elle apporte seulement une contribution à une étude qui devrait être plus générale.

(2) G. JEGOUZO, article cité (1970), p. 14.

L'enquête d'Ille-et-Vilaine vient confirmer le fait général de la prolétarianisation et permet de le relier au type et au niveau de formation. Les résultats (tableaux n°29-30) doivent être présentés avec des réserves car les difficultés de classement des travailleurs dans une hiérarchie sociale sont bien connues : la répartition des "ouvriers" en personnels qualifiés et non qualifiés est quelquefois arbitraire ; quant au groupe des "employés", il comporte des niveaux de qualification très variés.

Lors du premier emploi non agricole, un grand nombre de garçons sont ouvriers non qualifiés, mais la fréquence est moins élevée chez les non-entrés que chez les sortis (70,9 % contre 89,4 %). Les filles non-entrées sont beaucoup moins souvent personnels de service (c'est-à-dire bonnes à tout faire et filles de salle) que celles qui ont été actives agricoles (30,7 % contre 61,2 %), moins souvent ouvrières non qualifiées (19,3 % contre 29,4 %) et beaucoup plus souvent employées de bureau ou de commerce (40,9 % contre 7 %).

La prédominance des plus basses catégories sociales a diminué lors de l'enquête, mais les différences dans le statut social selon les groupes subsistent. Les ouvriers non qualifiés représentent 45,3 % des non-entrés contre 67,3 % des sortis. Les ouvrières non qualifiées et les personnels de service constituent 40,9 % des filles non-entrées et 80 % des autres.

Tableau n°29 - Répartition des garçons devenus actifs non agricoles selon leur catégorie socio-professionnelle

	patrons de l'industrie et du commerce	cadres supérieurs et professions libérales	cadres moyens	employés de bureau et de commerce	ouvriers qualifiés	ouvriers non qualifiés et apprentis	personnels de service	autres catégories	total
<u>garçons qui ne sont pas entrés dans l'agriculture</u>									
- catégorie lors du 1er emploi	-	-	3	7	7	61	1	7	86
nbre									
%			3,5	8,1	8,1	70,9	1,2	8,2	100
- catégorie lors de l'enquête	-	1	6	5	25	39	3	7	86
nbre									
%		1,2	7,0	5,8	29,1	45,3	3,5	8,1	100
<u>garçons qui sont entrés dans l'agriculture puis en sont sortis</u>									
- catégorie lors du 1er emploi	-	-	2	6	3	93	-	-	104
nbre									
%			1,9	5,8	2,9	89,4			100
- catégorie lors de l'enquête	2	-	3	8	20	70	1	-	104
nbre									
%	1,9		2,9	7,7	19,2	67,3	1,0		100
<u>total des garçons :</u>									
- catégorie lors de l'enquête	2	1	9	13	45	109	4	7	190
nbre									
%	1,1	0,5	4,7	6,8	23,7	57,4	2,1	3,7	100

Tableau n°30 - Répartition des filles devenues actives non agricoles selon leur catégorie socio-professionnelle

<u>filles qui ne sont pas entrées dans l'agriculture</u>									
- catégorie lors du 1er emploi	-		6	36	1	17	27	1	88
nbre									
%			6,8	40,9	1,1	19,3	30,7	1,1	100
- catégorie lors de l'enquête	1		9	36	4	16	20	2	88
nbre									
%	1,1		10,3	40,9	4,6	18,2	22,7	2,2	100
<u>filles qui sont entrées dans l'agriculture puis en sont sorties</u>									
- catégorie lors du 1er emploi	1		1	6	-	25	52	-	85
nbre									
%	1,2		1,2	7,0		29,4	61,2		100
- catégorie lors de l'enquête	3		1	11	2	25	43	-	85
nbre									
%	3,5		1,2	12,9	2,4	29,4	50,6		100
<u>total des filles :</u>									
- catégorie lors de l'enquête	4		10	47	6	41	63	2	173
nbre									
%	2,3		5,8	27,2	3,5	23,7	36,4	1,1	100

Si les catégories subalternes sont les plus nombreuses chez ceux et celles qui ont travaillé dans l'agriculture, ceci est essentiellement la conséquence des écarts dans les niveaux de formation. En effet, pour une formation donnée, les répartitions par catégories sociales sont à peu près semblables, qu'il y ait eu non-entrée ou sortie (tableau n°31):

- chez les filles, la formation primaire seule et la formation agricole courte conduisent essentiellement aux emplois de bonnes à tout faire, d'ouvrières ou de vendeuses sans qualification, qu'il y ait eu ou non exercice temporaire de l'activité agricole.

- chez les garçons, les postes d'ouvriers non qualifiés sont tenus, lors du premier emploi, d'une part par les non-entrés qui ont seulement une formation primaire et ceux qui sont apprentis sur le tas, d'autre part par ceux qui lors de leur sortie hors de l'agriculture ont le niveau du C.E.P. ou du B.A.A.. Sur 27 garçons ex-actifs agricoles du niveau B.A.A., 23 sont ouvriers non qualifiés. Par contre, au moment de l'enquête, les titulaires de la formation technique courte acquise par voie scolaire ou post-scolaire (apprentis en cours exclus) sont ouvriers qualifiés dans 20 cas sur 34 chez les non-entrés, dans 18 cas sur 23 chez les autres.

Tableau n°31 - Catégories sociales dans l'emploi exercé lors de l'enquête en fonction des catégories de formation la plus élevée atteinte lors de l'enquête

	patrons de l'industrie et du commerce	cadres moyens	employés	ouvriers qualifiés	ouvriers non qualifiés	personnels de service	autres	total
Formation primaire								
- garçons non-entrés			1	3	10	2	3	19
- garçons entrés et sortis			2	2	37			41
- filles non-entrées	1		3		8	13		25
- filles entrées et sorties		1	4	1	11	22		39
Formation agricole								
- garçons entrés et sortis		1	5		20	1		28
- filles entrées et sorties	2		4		12	19		37
Formation technique courte (1)								
- garçons non-entrés		1		20	13			34
- garçons entrés et sortis	2			18	3			23

(1) à l'exclusion de l'apprentissage en cours et de la promotion sociale en cours.



Du point de vue du devenir social hors de l'agriculture, la distinction essentielle à établir n'est pas celle qui oppose non-entrée et sortie mais celle qui se fonde sur la nature et le niveau de formation. Il importe donc de connaître les facteurs explicatifs de l'orientation scolaire. D'importants travaux ont déjà été réalisés dans ce domaine par les sociologues de l'éducation (1). Deux points semblent devoir mériter une exploration particulière : le coût de l'éducation comme obstacle à une scolarisation longue (de n'importe quelle nature) et les mécanismes de l'orientation vers l'enseignement agricole secondaire. Il faudrait aussi analyser les conditions de fonctionnement des écoles maternelles et des écoles primaires en milieu rural.

---

(1) Pour l'analyse des attitudes en ce domaine des agriculteurs d'une société rurale traditionnelle, voir C. GRIGNON, L'orientation scolaire des élèves d'une école rurale, Revue Française de Sociologie, IX, n° spécial de 1968, p. 212-226.

## CONCLUSION

### La liaison entre formation et orientation hors de l'agriculture, ses mécanismes

Dans l'ensemble de la France, l'exode agricole a été si lent jusqu'en 1939 que la population agricole est actuellement excédentaire dans de nombreuses régions. On observe d'autre part que les taux d'entrées dans l'agriculture des enfants d'agriculteurs demeurent élevés, et que les enfants d'agriculteurs font partie des groupes sociaux à faible taux de scolarisation au-delà de l'âge de l'obligation scolaire. S'agissant de l'Ille-et-Vilaine, ce département est celui des départements bretons qui a la population agricole la plus nombreuse, la plus jeune, la plus féconde et celle qui diminue le moins vite. C'est aussi celui des départements bretons où les taux de scolarisation secondaire et supérieure des enfants d'agriculteurs sont les plus faibles, celui qui a le moins bénéficié du régime spécial des bourses institué récemment au profit des enfants d'agriculteurs, celui qui a le moins présenté de candidats à l'aide du F. A. S. A. S. A. à la mutation professionnelle.

Tous ces faits ne tendent-ils pas à révéler que la formation exerce une action fondamentale sur l'intensité de l'orientation hors de l'agriculture des enfants d'agriculteurs, et ne laissent-ils pas supposer que la sous-scolarisation a été historiquement une cause essentielle d'apparition d'une population excédentaire ?

Dans l'enquête exploratoire que nous avons effectuée en Ille-et-Vilaine en vue de vérifier quel est actuellement le degré d'influence du type et du niveau de formation sur le taux de transferts des garçons et des filles hors de l'agriculture, il est apparu que l'affirmation traditionnelle selon laquelle l'école est un facteur d'"exode" rend compte de façon trop schématique des faits. Quand on veut éclairer les mécanismes selon lesquels l'éducation agit sur l'orientation d'emploi, il faut prendre en considération non seulement le niveau de la formation et sa nature, mais les variables d'offres d'emplois agricoles et non agricoles; il faut aussi distinguer entre "non-entrée" dans l'agriculture lors du premier emploi exercé et "sortie" de l'agriculture en cours de vie active.

Lors du premier emploi, la plupart des enfants étudiés (générations 1945-1955) n'ont qu'un niveau de formation primaire ; cette catégorie d'éducation les dirige le plus souvent vers l'agriculture, de même

que la formation agricole, alors que la formation technique et l'enseignement général en détournent généralement. Une forte proportion des enfants de niveau primaire qui entrent dans l'agriculture sont apprentis et acquièrent une formation agricole par la voie des cours post-scolaires et de l'enseignement alternant.

Après un temps assez court d'activité agricole, les enfants entrés dans l'agriculture en sortent en grand nombre. L'orientation hors de l'agriculture se réalise ainsi beaucoup plus par sorties que par non-entrées. Les plus nombreux à sortir sont ceux dont la formation la plus élevée reste une formation primaire, les moins nombreux sont ceux qui ont une formation agricole.

Ces tendances sont identiques chez les garçons et les filles. Mais elles varient nettement selon la surface de l'exploitation des parents, car dans le système d'agriculture artisanale de polyproduction, la surface de l'exploitation est un facteur essentiel du volume de l'offre d'emplois agricoles et du montant des revenus agricoles. Les formations primaire et agricole qui font entrer dans l'agriculture le font d'autant plus que la surface de l'exploitation est plus grande. La formation agricole qui retient dans l'agriculture ceux qui y sont entrés, retient d'autant plus que la superficie est plus élevée.

Indépendamment de ces variations selon la taille des exploitations, l'influence de la formation sur le taux d'orientation hors de l'agriculture apparaît beaucoup plus forte lors de la non-entrée que lors de la sortie. Le rôle de la formation s'exerce plus sur le moment de l'orientation hors de l'agriculture que sur son intensité globale. La sous-scolarisation relative des enfants étudiés n'a pas empêché que les fortes entrées soient suivies de fortes sorties et que finalement, à 20-25 ans, seule une minorité se maintient dans l'agriculture. S'il en est ainsi, c'est sans doute parce que durant la période de début de vie active des enfants observés, l'Ille-et-Vilaine a connu la plus importante phase d'industrialisation de son histoire. On sait que pour une formation donnée, il y a une liaison (1) entre le taux de mutation professionnelle agricole et le volume de l'offre locale d'emplois non agricoles. Lorsque, historiquement, cette offre est restée faible dans les régions françaises sous-développées, les taux de mobilité professionnelle des travailleurs agricoles sous-scolarisés ont été bas.

Les taux de transferts des enfants étudiés sont élevés. Sont-ils trop élevés ? Les prévisions de population agricole pour 1985 montrent que le nombre de travailleurs de la terre va diminuer considérablement parmi les jeunes (2). Pour la France entière, ces perspectives

---

(1) Il s'agit d'ailleurs d'une liaison d'interdépendance.

(2) Pour la Bretagne, voir G. JEGOUZO en collaboration avec N. COATMELLEC et Y. ERGAN, Perspectives d'évolution de la population agricole bretonne à moyen terme et à long terme. Station d'Economie Rurale de Rennes, juin 1968, ronéo.

sont parfois jugées inquiétantes dans les milieux agricoles, et cette inquiétude a parfois conduit à préconiser la suppression des mesures prises en faveur des enfants d'agriculteurs au titre des bourses de l'enseignement, et en faveur des travailleurs agricoles au titre de l'apprentissage d'un nouveau métier. Même si les craintes étaient fondées et à cet égard il faudrait nuancer les appréciations selon les régions - elles ne paraissent pas justifier un retour au passé en matière de bourses. Celui-ci ne semble pas en effet le meilleur moyen d'accroître le maintien dans l'agriculture et il aurait par ailleurs comme conséquence de perpétuer la prolétarianisation des enfants qui n'entrent pas ou ne restent pas dans l'agriculture.

### Faible formation et bas emplois

Du fait de la sous-scolarisation du milieu agricole, les enfants d'agriculteurs deviennent souvent des travailleurs mal instruits et peu qualifiés, qu'ils restent dans l'agriculture ou qu'ils prennent un emploi non agricole. Si, à un moment donné, on observe que les agriculteurs et agricultrices forment avec les ouvriers et ouvrières non qualifiés, les manoeuvres et les employées de maison, le groupe des actifs les moins diplômés, c'est que l'origine sociale de ces divers travailleurs est en partie commune. Ainsi est-on conduit à affirmer que de façon générale, les enfants d'agriculteurs occupent massivement les catégories d'emplois (agricoles et non-agricoles) qui figurent parmi les plus déconsidérées et les plus mal rémunérées.

La promotion sociale permet sans doute de compenser le handicap d'un faible niveau scolaire. Si à la différence du passé, de fortes sorties font maintenant suite à de fortes entrées dans l'agriculture, c'est sans doute aussi à cause du développement de la formation de conversion et de l'institution d'aides particulières au titre du F. A. S. A. - S. A. . Nous effectuerons ultérieurement une analyse plus détaillée de la préformation et de la formation de conversion des enfants des générations étudiées. Les actuels résultats de l'enquête font déjà bien apparaître que les actions de promotion ont pour caractéristiques d'être des correctifs tardifs (1) et très partiels d'une scolarisation échouée ou rapidement écourtée.

Sans doute le développement donné à l'enseignement agricole depuis une décennie a permis à un certain nombre d'enfants d'agriculteurs de ne pas rester au stade de la formation primaire mais d'acquiescer un niveau de brevet d'apprentissage agricole (B. A. A.). L'enquête fournit la première information détaillée sur les emplois exercés, dans et hors de l'agriculture, par les enfants d'un groupe de générations qui ont obtenu ce type de formation (2). Ils deviennent tantôt actifs agricoles dans les exploitations moyennes et grandes, tantôt bonnes à tout faire et

(1) et peut être coûteux, mais nous ne disposons pas encore de tous les éléments permettant de le démontrer.

(2) Indiquons qu'environ 3000 garçons et filles se présentent chaque année aux épreuves du B. A. A. en Bretagne.

ouvriers et ouvrières non qualifiés dans le bâtiment, les usines et les services, tantôt enfin ouvriers qualifiés du bâtiment après avoir accompli un stage de F.P.A.. On peut douter que la formation générale (axée sur la biologie) acquise dans l'enseignement agricole soit d'une grande utilité hors de l'agriculture, puisqu'en l'absence de formation de promotion, elle ne permet le plus souvent d'accéder qu'aux postes d'ouvriers non qualifiés et de bonnes à tout faire. Tirant la leçon de ces faits, les Maisons Familiales d'Apprentissage Rural ont commencé à se transformer en Maisons Familiales d'Apprentissage Artisanal.

L'élévation de la scolarisation générale et technique n'est évidemment pas possible à n'importe quelle condition. Il est permis cependant d'en évoquer la perspective pour les enfants d'agriculteurs car elle se manifeste déjà - très faiblement - d'un groupe de générations à l'autre comme nous l'avons constaté. Par ailleurs, il est maintenant bien connu qu'à réussite scolaire égale, les enfants des paysans, comme ceux des ouvriers, ont des taux de scolarisation secondaire et supérieure moindres que les enfants des classes sociales "supérieures". L'élévation en milieu agricole de la scolarisation générale et technique aurait trois effets principaux dans l'optique ici considérée : un taux global accru d'orientation hors de l'agriculture, davantage de non-entrées par rapport aux sorties, un changement dans le destin social d'une catégorie d'enfants historiquement voués aux bas emplois. Reste le problème de l'élévation de la formation générale et professionnelle des enfants qui se destinent à l'agriculture.

S'agissant du département d'Ille-et-Vilaine, si les agriculteurs y sont encore aussi nombreux et aussi souvent sous-instruits (et fréquemment pauvres), c'est bien la conséquence de la sous-scolarisation de la majorité des enfants du milieu agricole, et de la tendance des titulaires de diplômes élevés à se détourner de l'agriculture de petite surface. Parmi les enfants étudiés qui sont aides-familiaux lors de l'enquête, 51 % des garçons et 61 % des filles travaillent dans des exploitations de moins de 20 hectares. Malgré de forts taux de sortie, se maintiennent dans l'agriculture des enfants du niveau C.E.P. ou B.A.A. travaillant sur de petites surfaces : ne sont-ils pas condamnés à la pauvreté ?

#### Portée des résultats et prolongement de l'étude

Il ne saurait être question d'extrapoler abusivement les résultats d'une enquête exploratoire faite à partir d'un échantillon qui n'est pas satisfaisant, dans un département à caractéristiques déterminées. Relevons tout au moins que beaucoup de départements français ont comme l'Ille-et-Vilaine d'une part une population agricole exerçant le plus souvent une agriculture artisanale sur de petites surfaces, et d'autre part des enfants d'agriculteurs à faible scolarisation secondaire et

supérieure. Même si l'Ille-et-Vilaine était représentative d'un groupe donné de départements, il reste à connaître ce qui se passe dans les autres groupes ; nous avons relevé qu'à l'intérieur même de la Bretagne, l'Ille-et-Vilaine présente des caractéristiques particulières.

D'autre part, même dans le cas d'une situation de type Ille-et-Vilaine, l'analyse n'a pas été assez approfondie. Nous avons relevé plusieurs fois que la taille de l'échantillon empêchait de réaliser des études plus fines. Il faut aller plus loin dans l'examen des taux de scolarisation et des taux de transferts hors de l'agriculture en fonction des caractéristiques socio-économiques des familles et des exploitations. Pour chaque type de formation et spécialement pour l'enseignement agricole, l'analyse de l'action du niveau d'éducation sur le volume des transferts reste trop partielle. Enfin, les hypothèses d'explication des relations entre formation et orientation d'emploi doivent faire l'objet de vérifications systématiques.

Aussi diverses catégories d'études vont être maintenant conduites. La présente enquête sera étendue à d'autres départements de la Zone de Rénovation Rurale de l'Ouest. Des monographies de familles et d'établissements scolaires seront effectuées dans le but de rechercher des éléments d'explication aux liaisons constatées. Enfin, une exploitation particulière de l'enquête faite par l'I. N. S. E. E. en 1970 sur la formation et la qualification des Français permettra de situer les observations locales dans un cadre général.



## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

pages

Figures

1 - Echelle des âges moyens de fin d'études par catégorie socio-professionnelle (population de 30 à 44 ans) _____	9
2 - Manque à gagner dans l'agriculture selon la nature et le niveau du diplôme pour diverses surfaces et divers montants de capital _____	14
3 - Manque à gagner dans l'agriculture selon la surface et le montant du capital pour divers diplômes _____	14
4 - Garçons nés entre 1945 et 1948 : cheminement scolaire et professionnel année d'âge par année d'âge, de 15 à 21 ans —	52
5 - Filles nées entre 1945 et 1948 : cheminement scolaire et professionnel année d'âge par année d'âge, de 15 à 21 ans —	52

Tableaux

1 - Situation scolaire à la fin des 14ème et 16ème années _____	32
2 - Catégories d'éducation scolaire la plus élevée reçue par ceux qui, lors de l'enquête, ont terminé leur scolarité _____	35
3 - Générations 1945-1952 : variations du taux de scolarisation à divers âges selon la superficie de l'exploitation des parents _____	37
4 - Générations 1945-1952 : importance relative à 16 ans révolus des scolarisés, apprentis et non scolarisés selon la superficie de l'exploitation des parents _____	38
5 - Catégories d'éducation la plus élevée : variations selon la surface de l'exploitation des parents _____	39
6 - Générations 1945-1952 : taux de non-entrées dans l'agriculture lors du premier emploi _____	45
7 - Générations 1945-1952 : effectif total des enfants qui se sont orientés hors de l'agriculture jusqu'à la date de l'enquête —	46
8 - Répartition selon l'ancienneté d'emploi non agricole des garçons et filles qui sont entrés dans l'agriculture puis en sont sortis _____	46
9 - Influence de la formation sur la non-entrée dans l'agriculture —	49
10 - Influence de la formation sur la sortie hors de l'agriculture —	50
11 - Influence de la formation sur la non-entrée dans l'agriculture : variations selon la surface de l'exploitation des parents _____	55



12 - Influence de la formation sur la sortie hors de l'agriculture : variations selon la surface de l'exploitation des parents _____	56
13 - Le dénuement de l'habitat selon la surface de l'exploitation et le statut d'occupation _____	59
14 - Garçons et filles scolarisés à temps plein lors de l'enquête : répartition selon les études suivies au cours de l'année scolaire 1969-1970 _____	61
15 - Répartition des garçons restés actifs agricoles selon leurs niveaux les plus élevés de formation générale et de formation agricole _____	63
16 - Répartition des filles restées actives agricoles selon leurs niveaux les plus élevés de formation générale et de formation agricole _____	63
17 - Promotion sociale chez les garçons et filles devenus actifs non agricoles : répartition selon la formation scolaire la plus élevée _____	65
18 - Formation générale et formation technique des garçons devenus actifs non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête _____	66
19 - Formation générale et formation agricole des garçons devenus actifs non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête _____	66
20 - Formation générale et formation technique des filles devenues actives non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête _____	67
21 - Formation générale et formation agricole des filles devenues actives non agricoles : répartition selon les niveaux les plus élevés lors de l'enquête _____	67
22 - Localisation du domicile des garçons et filles devenus actifs non agricoles _____	71
23 - Localisation du domicile à divers âges successifs d'enfants (garçons et filles) nés de 1945 à 1949 _____	72
24 - Nombre des enfants devenus actifs non agricoles qui habitent chez leurs parents exploitants ou anciens exploitants agricoles _____	74
25 - Recensement de 1968 : nombre en Ille-et-Vilaine des actifs non agricoles vivant dans les ménages agricoles _____	75
26 - Répartition des garçons devenus actifs non agricoles selon leur secteur d'activité _____	79
27 - Répartition des filles devenues actives non agricoles selon leur secteur d'activité _____	80
28 - Effectif des enfants devenus actifs non agricoles qui exercent leur emploi dans les secteurs dits para-agricoles _____	81
29 - Répartition des garçons devenus actifs non agricoles selon leur catégorie socio-professionnelle _____	84
30 - Répartition des filles devenues actives non agricoles selon leur catégorie socio-professionnelle _____	84
31 - Catégories sociales dans l'emploi exercé lors de l'enquête en fonction des catégories de formation la plus élevée atteinte lors de l'enquête _____	85